Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

September 15, 2004

TO: Superintendents of French Immersion Schools
Divisional Coordinators
Principals of French Immersion Senior High Schools
Teachers of the Senior 4 *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* Course
Educational Organizations

Dear Madam or Sir:

Subject: ***Test Material Package, Senior 4 Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, June 2004***

On behalf of Manitoba Education, Citizenship and Youth, I am pleased to send you a test material package containing a copy of all documents related to the Senior 4 *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* Standards Test that was administered in June 2004.

This package includes the following:

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de prise de notes*;
- *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
- *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
- *Cahier de l'élève, Production écrite*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction, Compréhension orale*;
- *Clé de correction, Compréhension écrite*;
- *Clé de correction, Production écrite* (includes the *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses d'élèves, Compréhension orale et Compréhension écrite*;
- *Analyse de textes d'élèves, Production écrite*.

These documents, with the exception of the *Recueil de textes*, are also available on the Department Web site at: www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

For further information regarding the above materials, please contact Robert Campbell at (204) 945-6263, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6263.

Sincerely,

Jacqueline Gosselin
Director
Educational Support Services Branch

Enclosure

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Le 15 septembre 2004

DESTINATAIRES : Directions générales des écoles d'immersion française
Coordonnatrices et coordonnateurs divisionnaires
Directions des écoles secondaires d'immersion française
Enseignantes et enseignants du cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4
Organismes éducatifs

Objet : ***Documents relatifs au test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004***

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est heureux de vous faire parvenir une trousse contenant un exemplaire des documents relatifs au test basé sur les normes, *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 qui a été administré au mois de juin 2004.

Dans cette trousse se trouvent les documents suivants :

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de prise de notes*;
- *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
- *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
- *Cahier de l'élève, Production écrite*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction, Compréhension orale*;
- *Clé de correction, Compréhension écrite*;
- *Clé de correction, Production écrite* (comprend la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses d'élèves, Compréhension orale et Compréhension écrite*;
- *Analyse de textes d'élèves, Production écrite*.

Ces documents, à l'exception du *Recueil de textes*, sont également disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

Pour plus amples renseignements quant aux documents ci-dessus, veuillez communiquer avec monsieur Robert Campbell en composant le (204) 945-6263 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6263.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice des services
de soutien en éducation,

Jacqueline Gosselin

Pièce jointe

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3291-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences 6
5.3 La tricherie 8
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Remise du *Recueil de textes* 10

7.1 Modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* 10
7.2 Remise du *Recueil de textes* 11
7.3 Durant la première séance de test 11

8.0 Séance(s) préalable(s) au test 12

9.0 Séances de test 15

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 19

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg 19
10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 20

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 22

12.0 Documents à garder à l'école 22

13.0 Après la correction à l'échelle locale 23

14.0 Personnes-ressources du Ministère 23

Annexe 1 – Documents et matériel de test 24

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 25

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 26

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 28

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 29

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 30

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 31

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les minidocuments du bulletin d'information pour le test basé sur les normes de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;
- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2003–2004.*

Ces documents ont été distribués en septembre 2003 et se trouvent également sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
le jeudi 27 mai 2004	Remise du *Recueil de textes*		
Séance(s) préalable(s) au test le lundi 31 mai 2004	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	une séance de 95 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.) ou deux séances de 55 minutes incluant 15 minutes de temps suppl.	• lire sept textes en prenant des notes
Jour 1 le mardi 1er juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• visionner un reportage deux fois • prendre des notes pendant et après le premier et le second visionnement • faire les tâches après le second visionnement
	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches d'évaluation	79 minutes (plus 10 minutes de temps suppl.)	
Jour 2 le mercredi 2 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• relire les trois textes indiqués dans le *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • prendre connaissance de la caricature • consulter son *Cahier de prise de notes* • faire les tâches liées aux textes et à la caricature
	Compréhension écrite (CÉ) Tâches d'évaluation	105 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	
Jour 3 le jeudi 3 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Production écrite (PÉ) Tâche d'évaluation	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre au questionnaire

105-00037/

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Vous recevrez les documents de test au plus tard le vendredi 21 mai 2004. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

  Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents**, remettre **la vidéocassette** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et la reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements le mardi 1er juin 2004 (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le jeudi 3 juin 2004.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;

- informer les élèves des modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* (voir la **section 7.1**);

- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
- distribuer le *Recueil de textes* aux élèves le jeudi 27 mai 2004;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;

- vérifier de manière aléatoire le *Recueil de textes* des élèves;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère, **le mardi 1er juin 2004 et le mercredi 2 juin 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**, les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le jeudi 3 juin 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 11.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le jeudi 3 juin 2004**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice responsable de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire d'immersion française et qui, au deuxième semestre, sont inscrits au cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en juin 2004, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Si un élève est en retard, doit quitter la salle de test, est absent au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 1er, le 2 **ou** le 3 juin 2004, l'école doit lui accorder une note finale. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de salle et les absences

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de salle</th><th>Absences</th></tr>
<tr><td>le 31 mai 2004</td><td>Compréhension écrite (prise de notes)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td><td>Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td><td>À la discrétion de la personne administratrice, l'élève pourra reprendre cette séance ou ces séances avant la séance de Production écrite du jeudi 3 juin 2004. Si l'élève ne peut pas les reprendre, la personne administratrice devra décider si l'élève assistera à la séance de Production écrite.</td></tr>
<tr><td>le 1er juin 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td><td rowspan="3">Il n'y a aucune séance de reprise.</td></tr>
<tr><td>le 2 juin 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension écrite (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.
L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td></tr>
<tr><td>le 3 juin 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Production écrite (tâche d'évaluation)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si elle se rend compte qu'un élève triche, elle doit le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux doit s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après en avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier avant le jeudi 20 mai 2004;
- **dès l'arrivée des documents**, obtenir **la vidéocassette** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et la remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si la vidéocassette est défectueuse, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le mercredi 26 mai 2004** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.
- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur les feuilles de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Remise du *Recueil de textes*

7.1 Modalités relatives à la remise du *Recueil de textes*

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* avant l'administration du test.

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* le jeudi 27 mai 2004. Si l'élève est absent à cause de maladie ou autre raison le jeudi 27 mai, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes*, l'élève doit s'assurer que sa copie n'est pas endommagée ou mal imprimée et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du *Recueil de textes*.

L'élève aura le recueil en main du 27 au 30 mai, lui offrant la possibilité de lire les textes avant l'administration du test. L'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions. Toutefois, **l'élève n'a pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe**. La personne administratrice vérifiera de manière aléatoire les recueils durant la séance de prise de notes du lundi 31 mai afin de voir ce que l'élève y a inscrit. Dans le cas où l'élève aurait rédigé un texte complet ou partiel dans le *Recueil de textes*, la personne administratrice doit confisquer le recueil et lui en remettre un autre. La personne administratrice doit également faire état de tout *Recueil de textes* confisqué dans le *Rapport d'administration*.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* pour la première séance de test du lundi 31 mai 2004. À partir de cette première séance, le *Recueil de textes* **doit** demeurer dans la salle de test. Si un élève oublie de rapporter son *Recueil de textes* le lundi 31 mai, la personne administratrice peut lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter son *Recueil de textes* le mardi 1er juin 2004 et peut consulter les deux copies du recueil pour la durée du test.

Le Ministère recommande que la personne administratrice vérifie tout exemplaire du *Recueil de textes* qui a été oublié le lundi 31 mai 2004 et qui a été rapporté à l'école le mardi, le mercredi ou le jeudi.

7.2 Remise du *Recueil de textes*

Le jeudi 27 mai 2004, dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si le recueil est complet;
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur le *Recueil de textes* corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a son *Recueil de textes* en main en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les recueils sont distribués.

7.3 Durant la première séance de test

Le lundi 31 mai 2004, durant l'administration du test, la personne administratrice doit :

- noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
- prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mardi;
- distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
- vérifier quelques recueils de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- **confisquer** le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.

8.0 Séance(s) préalable(s) au test

Date	Composante	Durée
le lundi 31 mai 2004	Tâches administratives	15 minutes
	Compréhension écrite (CÉ) (prise de notes)	une séance de 95 minutes plus 15 minutes de temps suppl. ou deux séances de 55 minutes incluant 15 minutes de temps suppl.

Prise de notes	
CÉ (✓)	
une séance	
deux séances	

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Préparatifs		
		Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
		• le *Rapport d'administration*;
		• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
		• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents de la première séance préalable au test;
		• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
		• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
		• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
		• les exemplaires du *Recueil de textes*.
Modalités d'administration		
		Au début de la séance, la personne administratrice doit : – noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
		– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mardi;
		– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
		– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
		– rappeler aux élèves la durée de la séance;

Prise de notes		
CÉ (✓)		
une séance		
deux séances		

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

		– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
		– distribuer les exemplaires du *Cahier de prise de notes* **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
		– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
		– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
		– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
		– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent de la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
		– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
		– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
		– distribuer **à chaque élève qui était absent de la première séance préalable au test :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
		• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
		– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
		– demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** la « Vue d'ensemble du test », à la page 1, le « But de la prise de notes », à la page 2, et les « Directives », à la page 3;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
		– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 5 et leur dire de prendre quelques minutes pour noter leurs réflexions au sujet du thème avant de commencer leur prise de notes;

Prise de notes		
CÉ (✓)		**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
une séance	deux séances	
		– vérifier quelques exemplaires du *Recueil de textes* de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
		– confisquer le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.
		Pour une séance de 95 minutes (plus 15 minutes de temps supplémentaire) À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
		Pour deux séances de 55 minutes (incluant les 15 minutes de temps supplémentaire) À la fin de la deuxième séance de prise de notes, c'est-à-dire après 40 minutes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
		Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
		– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique;
		– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
		– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
		– remettre tous les documents à la direction de l'école.

9.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mardi 1er juin 2004	Compréhension orale (CO) (prise de notes et tâches d'évaluation)	79 min plus 10 min de temps suppl.
2	le mercredi 2 juin 2004	Compréhension écrite (CÉ) (tâches d'évaluation)	105 min plus 15 min de temps suppl.
3	le jeudi 3 juin 2004	Production écrite (PÉ) (tâche d'évaluation)	180 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	
			Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• la vidéocassette;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			• les feuilles de papier brouillon;
			• les feuilles de papier supplémentaires;
			• les questionnaires pour les élèves;
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
			• le téléviseur et le magnétoscope.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
			– que la vidéocassette est prête à jouer. **(La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le reportage est répété.)**

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	Modalités d'administration
			Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;
			– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
			• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
			– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de papier brouillon ou de papier supplémentaires;
			– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
			– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 11;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 1;
			– dire aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève,* Production *écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
			– faire visionner la vidéocassette; Remarque : Le déroulement de la séance est **entièrement** expliqué dans la vidéo.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la « Tâche d'écriture », à la page 3 et regardé la « Grille de vérification », aux pages 4 et 5;
			– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
			À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
			Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*, du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de papier brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
			• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
			• agrafer **les feuilles de papier brouillon SANS les insérer dans le cahier**; Remarque : Veuillez **ne pas envoyer** les feuilles de brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*;
			– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre, puis les reprendre;
			– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
			– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent de la séance du Jour 1 (1er juin 2004), du Jour 2 (2 juin 2004) **et** du Jour 3 (3 juin 2004), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
			– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
			– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
			– signer le *Rapport d'administration*;
			– faire deux photocopies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*;
			– remettre au Ministère tous les documents demandés **(voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
			– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
			– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 11.0**;
			– garder à l'école tous les documents listés à la **section 12.0**.

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mardi 1er juin 2004, le mercredi 2 juin 2004 et le jeudi 3 juin 2004, à l'heure convenue avec l'enseignante ou l'enseignant de français, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 1er juin 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert)
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 2 juin 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose)

Le jeudi 3 juin 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé)
- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

NOUVEAU

10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 1er juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert)
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 2 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose)

Le jeudi 3 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé)

De plus, le jeudi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre, dans l'enveloppe, les cahiers demandés par le Ministère pour la Production écrite; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

Le jeudi 3 juin 2004

- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

NOUVEAU

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Mesure et évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (Signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*.

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves présents à au moins un des Jours 1, 2 ou 3 doivent être envoyés au site de correction.

12.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie des feuilles de présence;
- le *Guide d'administration*;
- la vidéocassette;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires numérotés du *Recueil de textes*;
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

13.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- le *Formulaire de demande d'échantillon*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 7 juin 2004.

14.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Monsieur Robert Campbell
Agent d'éducation
Téléphone : (204) 945-6263
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6263
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : robcampbel@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

ANNEXE 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour/Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Remise du *Recueil de textes* le jeudi 27 mai 2004	- les exemplaires du *Recueil de textes*		
Séance(s) préalable(s) au test le lundi 31 mai 2004 **Compréhension écrite (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 1 le mardi 1er juin 2004 **Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 le mercredi 2 juin 2004 **Compréhension écrite (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 le jeudi 3 juin 2004 **Production écrite (tâche d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Juin 2004

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Remise du *Recueil de textes*		Séance(s) préalable(s)		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		27 mai	31 mai	31 mai		1er juin	2 juin	3 juin
		Recueil remis à l'élève	Recueil rapporté en classe	CÉ (prise de notes)		CO (prise de notes et tâches)	CÉ (tâches)	PÉ (tâche)
20001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20002	Carter, Heather	✓	✓	✓	A	✓	A	✓
20003	Jackson, Patrick	✓	✓	A^R	✓	✓	✓	A
20004	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20005	Martin, Sean (20008)	—		✓	✓	✓	✓	✓
20006	Parker, Linda	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20007	Vadeboncœur, Mathew	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20008	utilisé avec 20005 (endommagé)							
~~20009~~	utilisé dans une autre classe							
~~20010~~	utilisé dans une autre classe							

- Faire trois photocopies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mardi 1er juin 2004, une pour les dossiers de l'école et, s'il y a lieu, une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le jeudi 3 juin 2004.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise - permise seulement pour la (les) séance(s) préalable(s)

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM 1045

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION SECONDAIRE 4 – JUIN 2004
SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION STANDARDS TEST – JUNE 2004

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

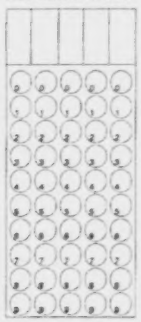

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent de la séance du **Jour 1**, du **Jour 2 et** du **Jour 3**, vous devriez inscrire le **Code** correspondant à son absence et noircir les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Code/
Reason Code

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

Autre/Other: _____

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur les feuilles de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

ANNEXE 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres.

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

Absences	
01	arrivé trop tard pour passer le test
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas passer le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décédé
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

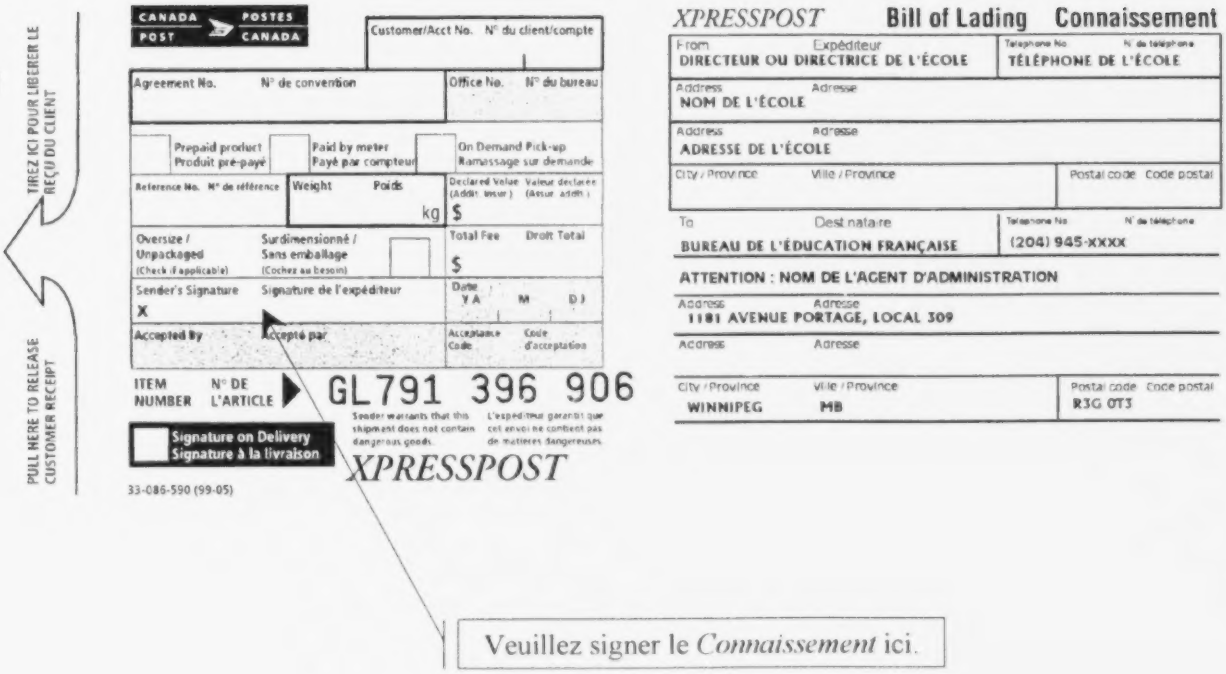

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

TIREZ ICI POUR LIBÉRER LE REÇU DU CLIENT

CANADA POST / POSTES CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte

Agreement No. N° de convention

Office No. N° du bureau

Prepaid product / Produit pré-payé

Paid by meter / Payé par compteur

On Demand Pick-up / Ramassage sur demande

Reference No. N° de référence

Weight / Poids kg

Declared Value (Addit. insur.) / Valeur déclarée (Assur. addit.) $

Oversize / Unpackaged (Check if applicable) / Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)

Total Fee / Droit Total $

Sender's Signature / Signature de l'expéditeur X

Date Y/A M D/J

Accepted By / Accepté par

Acceptance Code / Code d'acceptation

ITEM NUMBER / N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. / L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From / Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Telephone No / N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: NOM DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE

City / Province: Ville / Province

Postal code / Code postal

To / Dest nataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Telephone No / N° de téléphone: (204) 945-XXXX

ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION

Address / Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309

Address / Adresse

City / Province: WINNIPEG

Ville / Province: MB

Postal code / Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Séance(s) préalable(s) au test
et Jour 1

Cahier de prise de notes

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3261-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
Séance(s) préalable(s) le 31 mai 2004	Tâches administratives	15 minutes	L'élève • remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	une séance de 95 minutes (plus 15 min de temps supplémentaire) ou deux séances de 55 minutes incluant 15 minutes de temps supplémentaire	• lit les textes suivants en prenant des notes : - « Les petits tyrans » - « Jeunes et rejetés par leurs camarades » - « Des bleus au cœur » et « L'école ne peut tout régler » - « Les mots qui tuent » - « Les épouvantails » - « Le loup et l'agneau »	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes*
Jour 1 le 1er juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches	79 minutes (plus 10 min de temps supplémentaire)	• visionne le reportage *Jeux d'enfants* • prend des notes pendant et après le premier et le second visionnement • fait les tâches après le second visionnement	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Compréhension orale*
Jour 2 le 2 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension écrite (CÉ) Tâches	105 minutes (plus 15 min de temps supplémentaire)	• relit les trois textes indiqués dans son *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • prend connaissance de la caricature à la page 1 du *Recueil de textes* • consulte son *Cahier de prise de notes* • fait les tâches liées aux textes et à la caricature	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*
Jour 3 le 3 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Production écrite (PÉ) Tâche	180 minutes (plus 30 min de temps supplémentaire)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Tâches administratives	10 minutes	• répond au questionnaire	• questionnaire

But de la prise de notes

L'activité de prise de notes vous permet d'alimenter votre réflexion et d'enrichir l'argumentation que vous développerez dans la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés; il vous offrira également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Veuillez noter que ce cahier ne fait l'objet d'aucune évaluation.

Compréhension écrite

Prise de notes

Durée : 95 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous prendrez des notes pendant la lecture des textes suivants, inclus dans le *Recueil de textes, L'intimidation : taquinerie ou agression?* :
  - « Les petits tyrans »
  - « Jeunes et rejetés par leurs camarades »
  - « Des bleus au cœur » et « L'école ne peut tout régler »
  - « Les mots qui tuent »
  - « Les épouvantails »
  - « Le loup et l'agneau »
- Chacun des textes est précédé d'au moins une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Vous allez lire des textes qui présentent diverses perspectives sur l'intimidation. Avant de faire cette lecture, notez ci-dessous comment vous percevez le problème de l'intimidation.

Titres	*Les petits tyrans*	*Jeunes et rejetés par leurs camarades*
Les réactions de la société (jeunes, parents, éducateurs, spécialistes) à l'intimidation		
Les solutions pour décourager l'intimidation		
Les facteurs qui influencent l'intimidation		

Des bleus au cœur **et** ***L'école ne peut tout régler***	***Les mots qui tuent***	Après la lecture de ces textes, faites un retour sur le point de vue que vous avez exprimé à la page 5 et apportez-y des modifications, s'il y a lieu.

Titre du texte : Les épouvantails	
Auteur : Clément Fontaine	***Vos réactions à la nouvelle***
Trame des évènements Relations entre Maurice et les autres personnages Thèmes/valeurs Symboles	

Titre du texte : Le loup et l'agneau	
Auteur : Jean de La Fontaine	***Vos réactions à la fable***
Quels liens établissez-vous entre cette fable et une situation d'intimidation?	

Notes supplémentaires

Cet espace vous est proposé pour écrire des notes supplémentaires, au besoin.

Compréhension orale

Prise de notes

Visionnement du reportage *Jeux d'enfants*

Durée : 79 minutes
Temps supplémentaire : 10 minutes

Directives

- Vous visionnerez ce reportage deux fois.
- Dans cette partie du test, vous allez :
  - réfléchir sur une question d'anticipation;
  - prendre des notes sur le reportage;
  - faire les tâches présentées dans le *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Veillez à respecter les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Veuillez noter que le déroulement de cette séance est **entièrement** expliqué dans la vidéocassette.
- Avant le premier visionnement, vous aurez 2 minutes pour réfléchir sur la question d'anticipation présentée à la page 13, examiner les feuilles de *Prise de notes* aux pages 14 et 15, et prendre connaissance des tâches dans le *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Lors du premier visionnement, vous prendrez des notes selon les pistes fournies aux pages 14 et 15.
- À la fin de ce visionnement, vous aurez 8 minutes pour continuer la prise de notes et pour lire les tâches dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Après le second visionnement, vous prendrez 25 minutes pour terminer votre prise de notes et faire les tâches 1 à 4 dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*

Reportage

Jeux d'enfants

Réalisateur : Karl Parent
Journaliste : Alexandra Szacka

Question d'anticipation

- Avant de visionner ce reportage, réfléchissez sur ce que vous avez lu dans le *Recueil de textes*. Pensez-vous que l'intimidation est un « jeu d'enfants »?

Reportage

Titre du reportage :	***Jeux d'enfants***
Réalisateur :	Karl Parent
Intervenants : Alain Lefèvre, Lauren Woodhouse, Érica Simard, Debra Peppler, Alexandre Beaulieu, Éric, Belinda et Roger Gutenkunst, Andrée Ruffo, Robert Cadotte	
Idée principale :	

Pistes pour la prise de notes

• **Les éléments du reportage qui mettent en évidence le thème de l'intimidation :** – **contenu** – **rôle de la journaliste** – **choix des intervenants** – **éléments formels tels que le montage, la musique, le choix d'image, la mise au point**	• **Les facteurs qui contribuent à la violence dans les écoles**

(Prise de notes – suite)

Pistes pour la prise de notes	***Vos réactions au reportage***
• **Les propos qui vous ont particulièrement impressionné(e)**	

Aspects non mentionnés ou peu développés que vous jugez importants

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 1

Juin 2004

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension orale

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3255-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension orale

Tâches d'évaluation

Visionnement du reportage *Jeux d'enfants*

Durée : 79 minutes
Temps supplémentaire : 10 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez faire des tâches reliées au reportage.
- Veillez à respecter toutes les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Écrivez lisiblement **au stylo** afin d'éviter toute pénalité.

Jeux d'enfants

1. Ce reportage présente des facteurs qui contribuent à la violence dans les écoles.

   Parmi les cinq (5) facteurs suivants, encerclez celui qui **n'est pas présenté** dans le reportage.

1 pt

a) Des enfants victimes d'intimidation se sentant exclus et persécutés viennent aux écoles armés et prêts à tuer.

b) L'agressivité et la violence que les jeunes voient et/ou vivent à la maison influencent grandement leur comportement à l'école.

c) Le personnel enseignant contribue à perpétuer l'intimidation en tournant le dos au problème.

d) Les garçons qui veulent faire preuve de leur puissance masculine pour impressionner les filles harcèlent les élèves vulnérables.

e) Les jeunes voient dans leur milieu qu'il est possible d'obtenir quoi que ce soit par la violence. Plusieurs mettent en pratique ce qui leur est présenté.

2. Le titre « Jeux d'enfants » est-il pertinent ou non?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments spécifiques du reportage tels que le contenu, les propos des intervenants, le choix d'images et le ton.

2 pts

3. Le réalisateur du reportage présente le sujet de l'intimidation avec une certaine efficacité.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le contenu, le rôle de la journaliste, le choix d'intervenants et d'images, le montage, les plans de caméra, la trame sonore et la mise au point.

2 pts

4. Lauren Woodhouse déclare que « la pression est plus grande pour les filles » et que, si les filles ne correspondent pas « au modèle, [elles risquent] à tous les jours de faire face à une sorte d'exil … »

   Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
   - des références spécifiques du reportage **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 2

Juin 2004

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3257-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension écrite

Tâches d'évaluation

Durée : 105 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - relire un texte analytique, un texte argumentatif et un texte narratif, et interpréter une caricature;
  - faire des tâches reliées à ces trois textes et à la caricature.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes.
- Si vous ne pouvez pas répondre à une tâche, laissez-la de côté un moment pour y revenir plus tard.
- Écrivez lisiblement **au stylo** afin d'éviter toute pénalité.
- N'oubliez pas de préciser vos références.

Consignes

- Faites les tâches 5 et 6 après avoir lu le texte « Jeunes et rejetés par leurs camarades ».
- Faites les tâches 7 et 8 après avoir lu le texte « Les mots qui tuent ».
- Faites les tâches 9 et 10 après avoir lu le texte « Les épouvantails ».
- Faites la tâche 11 après avoir réfléchi sur la caricature « Les vilaines gamines ».

Les trois textes et la caricature reliés aux tâches 5 à 11 sont dans le document *Recueil de textes, L'intimidation : taquinerie ou agression?*

- **Assurez-vous de bien citer le numéro du paragraphe ou du vers pour tous les éléments de texte auxquels vous vous référez dans vos réponses.**

5. L'auteure de ce texte adopte dans l'ensemble une approche plutôt objective.

   Expliquez cette objectivité en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages, des propos d'experts et des éléments de forme ou de structure.

2 pts

6. L'auteure du texte cite, au paragraphe 10, Pierre Faubert, psychologue et professeur, qui déclare : « C'est d'autant plus dangereux qu'on n'a plus de filtres moraux[1], […] C'est comme si les garde-fous[2] n'existaient plus, comme si on n'avait plus de références. »

   Partagez-vous son point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous référant
   - à des éléments spécifiques du texte **et**
   - à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

[1] Des points de repères pour discerner entre le bien et le mal
[2] Une balustrade pour empêcher les gens de tomber, au sens littéral. Au sens figuré, lignes de conduite.

Les mots qui tuent

Répondez aux questions suivantes en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse.

7.1 Quel est le sujet du texte?

1 pt

a) l'irresponsabilité de la part des enseignants

b) les mots qui tuent

c) le rire peut faire souffrir

d) le phénomène de l'enfant victime dans les écoles

7.2 Quel est le but de l'auteure?

1 pt

a) amener les destinataires à réagir face à une situation injuste et intolérable

b) amener les destinataires à se rendre compte jusqu'à quel point la société rejette les valeurs de l'Église

c) amener les destinataires à comprendre pourquoi certains élèves deviennent violents dans les écoles

d) amener les destinataires à rédiger une lettre argumentative à l'éditeur pour exprimer leur point de vue sur l'intimidation

8. Le ton dominant de ce texte est accusateur.

Expliquez comment ce ton est mis en évidence en vous référant à des éléments du texte tels que le contenu et les moyens utilisés par l'auteure pour transmettre son message.

2 pts

Les épouvantails

9. Que symbolise la voiture dans cette nouvelle?

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du texte tels que les événements narratifs, les champs lexicaux, les images et les figures de style.

2 pts

10. Croyez-vous que les deux auto-stoppeurs avaient vraiment l'intention d'agresser physiquement Maurice?

Justifiez votre point de vue en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

La caricature : Les vilaines gamines

11. Choisissez un (1) des éléments de la caricature (page 1 du *Recueil de textes*) qui vous paraît particulièrement significatif.

    Expliquez cet élément en établissant des liens précis avec des textes du *Recueil de textes* et/ou avec le reportage *Jeux d'enfants*.

2 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Production écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Jour 3

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3259-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Production écrite

Tâche d'écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3 du présent cahier.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consultez votre *Cahier de prise de notes*).
- Référez-vous à la *Grille de vérification* aux pages 4 et 5 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6 du présent cahier.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

- À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée pour évaluer votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à la séance de la Production écrite.
- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter le *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation, directe ou indirecte.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite sans en indiquer la référence.
- **Aucun brouillon ne sera corrigé.** Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière heure du test.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.
- **Vous devez utiliser un stylo pour écrire la version définitive.**

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. Le *Magazine Jeunesse* mène une enquête sur les influences qu'exercent les émissions de télévision, les jeux vidéo, les films et les chansons sur le phénomène de l'intimidation. Dans le cadre de cette enquête, le *Magazine Jeunesse* sollicite l'opinion de ses lecteurs sur le sujet suivant :

   L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?

   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. En tant que président(e) du conseil étudiant de votre école, vous êtes invité(e) à participer avec des parents, des éducateurs et des élèves à une table ronde consacrée à l'intimidation. La question à débattre est la suivante :

   La tolérance zéro est-elle un but atteignable dans le milieu scolaire?

   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	**cochez ✔**
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genre (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en type (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments avec des références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression entre mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre le message voulu.	❑
10. J'ai manifesté le souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et adapté à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; le registre de langue convient à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments par des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords, le genre des mots et la ponctuation.	❑
2. J'ai respecté la concordance des temps verbaux et j'ai utilisé les formes verbales correctes.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive ici.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie : ☐ **tâche n° 1**
☐ **tâche n° 2**

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3263-8

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur.* Prière d'aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de toute omission ou de toute erreur.

Dans ce document, les textes, les photographies et les illustrations reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur se trouvant aux pages 12, 13 et 28 peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence soit détenue avec Cancopy permettant la reproduction. **Toutefois, la reproduction des textes et des illustrations se trouvant aux pages 1, 4, 6 à 10, 16 et 18 à 25, par quelque procédé que ce soit, est interdite.** Toutes les autres parties du présent document peuvent être reproduites à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Les vilaines gamines (caricature) 1
Les petits tyrans 3
Jeunes et rejetés par leurs camarades 5
Des bleus au cœur et L'école ne peut tout régler 11
Les mots qui tuent 15
Les épouvantails 17
Le loup et l'agneau 27
Bibliographie 29

Note :

Chaque texte est précédé d'au moins une question d'anticipation qui vous aidera à situer le texte et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

LES VILAINES GAMINES

© **John Roberge,** *Mean girls ILLUS*, DOC. ID : 20020715, [en ligne], (page consultée le 25 mars 2003)
http://www.krtdirect.com/illustrations/preview/livearchive.htm?s=mean+girl&submit2=Search&pdselection=Illustrations
La permission de reproduire cette illustration a été accordée par KRT Illustrations.

Les petits tyrans

Question d'anticipation

L'intimidation qu'exercent certains jeunes sur d'autres est-elle un phénomène récent?

Éditorial

Les petits tyrans

1 Quand ma plus jeune sœur était au primaire – il y a de cela un bon bout de temps puisqu'elle a aujourd'hui trois enfants –, ma mère la laissait rentrer toute seule après la classe. Nous habitions un quartier tranquille et il n'y avait que quelques coins de rue entre l'école et la maison. C'était une autre époque, avant les photos sur les cartons de lait et les pédophiles sur Internet, et ma mère n'était pas du genre à imaginer le pire. Mais elle n'a pas manqué de s'inquiéter quand, sans raison apparente, sa cadette s'est mise à revenir de plus en plus tard à la maison.

2 Sans en avoir jamais soufflé mot, ma petite sœur était alors quotidiennement terrorisée par un garçon de son école et elle faisait de grands détours pour éviter de passer là où elle risquait de le rencontrer. L'affaire s'est vite réglée : quand on a cinq grands frères, ça aide… Un seul avertissement a suffi pour que le coupable, un frêle gamin, cesse sa campagne de harcèlement. S'est-il par la suite rabattu sur des petits moins bien protégés ? C'est fort possible. Tout comme il est aussi probable qu'il ait été lui-même la cible d'autres camarades. Souvent, les rôles de victime et d'agresseur alternent.

3 Le « caïdage », que les anglophones appellent *bullying*, n'est pas un phénomène nouveau. Est-il plus fréquent aujourd'hui ? C'est difficile à estimer. Mais on en parle plus souvent depuis quelques années. Surtout à l'occasion de drames. Quand un enfant de dix ans se tue en laissant une lettre de désespoir à sa mère. Quand un ado prend un fusil et tire sur le premier venu pour se venger des humiliations qui font de sa vie un enfer.

4 Les cas extrêmes et hypermédiatisés, comme la tuerie de Colombine, aux États-Unis, ont créé une véritable paranoïa chez nos voisins du Sud. On trouve maintenant des détecteurs de métal aux portes des écoles et des policiers dans les corridors. On parle de tolérance zéro. On décide d'expulser ou même d'emprisonner des jeunes à la première menace proférée. Les enfants criminels font si peur qu'on réclame des peines d'adultes pour des moins de 13 ans. Or, si tragiques que soient ces événements, ils sont exceptionnels. Le vrai danger qui guette la plupart des enfants, ici comme ailleurs, tient bien plus à la petite violence ordinaire, celle des tyrans des cours d'école. Malgré les ravages qu'ils peuvent causer, ces « bullies » sont rarement inquiétés. Il n'y a pas de loi contre la cruauté.

5 La violence juvénile, verbale ou physique, n'est pas nouvelle. Mais nous y sommes bien plus sensibles. Bien que les statistiques affirment le contraire, nous avons l'impression de vivre dans un monde de plus en plus violent. On accuse la télé, les jeux vidéo, Internet… Mais les protestations n'ont rien changé au contenu des émissions. Et les jeux à succès rivalisent d'horreur. Certains y voient la cause d'un comportement plus violent. Une expérience récente, menée en Californie, semble leur donner raison. On a demandé aux écoliers de 3e et de 4e année d'une école primaire de diminuer le temps consacré à la télé et aux jeux vidéo. Après six mois, les chercheurs ont constaté que les comportements agressifs et les incidents sur les terrains de jeux avaient diminué de 25 %. Mais est-ce parce que les enfants avaient été moins exposés à la violence ? Ou plutôt parce que dans les familles, quand on coupe la télé, on a plus de temps pour autre chose. Pour se parler. Pour s'amuser ensemble. Pour aller jouer dehors…

La violence juvénile, verbale ou physique, n'est pas nouvelle. Mais nous y sommes bien plus sensibles.

6 Les écoles peuvent faire beaucoup pour réduire la violence et ce, dès le primaire. Mais il y a aussi des solutions toutes simples qui ne demandent rien d'autre que l'implication de parents de bonne volonté. Pour commencer, il suffit parfois de débrancher la télé et l'ordinateur…

Catherine Élie

© Cathérine Élie, « Les petits tyrans », *Châtelaine*, vol. 42, n° 10, octobre 2001, p. 8.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Éditions Rogers Média.

Jeunes et rejetés par leurs camarades

Question d'anticipation

Que peut-on faire pour éliminer les actes de violence dans la communauté écolière?

Jeunes et REJETÉS par leurs camarades

Souffre-douleur, boucs émissaires... Des jeunes sont la cible d'autres jeunes qui les blessent et les humilient. Ils encaissent et souffrent en silence, jusqu'à ce que ce ne soit plus tolérable. Certains éclatent alors avec une violence impitoyable. C'est à qui de réagir? Et comment?

par Suzanne Décarie

1 **Avez-vous** récemment mis les pieds dans la cour d'une école secondaire? Vous vous retrouvez entre des essaims colorés de jeunes regroupés par race ou par style (nerds, freshs, skaters, graffers, hippies...) qui lèvent sur vous un regard méfiant, méprisant, amusé ou indifférent. Dans un coin, une fille demande grâce aux élèves qui l'entourent. Elle a dit à une autre une parole de travers, une phrase qui n'a pas fait l'affaire. L'offensée a ameuté ses copines pour se venger en humiliant publiquement la coupable. Ailleurs, des regards malveillants se tournent vers un jeune qui avance, inquiet. Malheureux depuis qu'il est la proie de quelques gars parce qu'il est bon en classe, il a de moins en moins envie de venir à l'école... D'autres s'intimident, se font chanter, s'injurient ou se battent.

2 L'air est rempli de murmures, de blagues et de discussions où tranchent injures et grossièretés. Les jeunes se parlent avec une étonnante verdeur et très peu de respect. Ils s'envoient promener à tour de bras. Ils s'affublent de surnoms à la limite de la pire insulte en jouant sur le nom ou les caractéristiques: face de pizza, les dents, l'imberbe, poils de biche, poutine ... «C'est pas méchant», assure Antonin, secondaire 5. Les efféminés se font appeler ma belle, cutie, ma grande... Les filles, sourire aux lèvres, se traitent de jument, de cochonne, de quiche... «C'est pas méchant... tout est dans le ton», répète Marianne, secondaire 3.

3 Pas méchant! Même en riant, même affectueusement, se faire appeler bouboule à longueur de journée quand déjà on se trouve mal dans son poids et sa peau, se faire répéter mille fois qu'on a l'air d'un torchon ou d'une choucroute, ça mine le moral, ça rabaisse l'estime, ça blesse, ça tue à petit feu...

4 Samuel se souvient d'une fille qui a quitté l'école deux semaines après que tout le monde a su qu'elle avait eu trois chums en même temps. Sa réputation était faite. Quand elle passait quelque part, tout le monde se mettait à crier que ça puait... Constamment harcelée, elle n'a pas tenu le coup. Une autre a été victime d'un «P.I.», assaut organisé où on se jette à six ou dix contre un, parce qu'elle avait cruisé le chum d'une camarade. «Les filles l'ont tabassée, des gars ont sauté dessus à pieds joints. Elle a mis des semaines à se rétablir», raconte Esteban qui a vu pire dans d'autres polyvalentes où on joue facilement du couteau.

5 «Il y a une culture de la violence, et on s'en sert pour impressionner les autres», constate Pierre Faubert, psychologue en pratique privée et professeur au Collège Stanislas de Montréal, une école privée où il enseigne depuis 20 ans à des adolescents. Une violence qu'on emprunte

MEGAPRESSE

à la télé, au cinéma, à la musique... Jusqu'à certains enseignants qui l'utilisent pour dominer les élèves: ils les humilient, les traitent d'abrutis, de bons à rien...

6 Cette atmosphère de violence dans laquelle vivent les jeunes, tout porte à croire qu'on la tolère sans broncher. «Le problème, c'est que l'inacceptable semble devenu acceptable», reconnaît Pierre Faubert en rappelant que la violence verbale précède toujours la violence physique. «S'il y a tant de violence maintenant, poursuit-il, c'est que les gens ont davantage peur qu'avant.» La peur fait qu'on se défend. C'est probablement parce qu'ils se sentent démunis que bien des jeunes portent des armes blanches.

Nouveau, l'ostracisme?

7 Filles ou garçons, les jeunes sont impitoyables. Tout ce qu'ils ne comprennent pas, ce qui n'entre pas dans le moule qu'ils adoptent pour se rassurer, ils le rejettent. Ils tiennent à trouver leur style et leur voix, à être singuliers. Marginaux ou straight, ils se veulent beaux, forts, hétéros, intelligents ou flyés. Et ils méprisent qui est différent d'eux. Si on est boutonneux, obèse, trop intello, trop lunatique ou trop pragmatique, on risque de passer du côté des déchets, des nuls, des sans-valeur.

8 La dureté et l'ostracisme dépassent les époques, les classes et les sexes. Toujours des jeunes se sont fait taper dessus par d'autres qui se sentaient menacés par eux ou qui les savaient des victimes idéales.

9 Esteban regrette la cruauté de son adolescence. S'il ne supporte toujours pas les want-a-be, ces frappés qui se donnent un genre en attendant de trouver le leur, il avoue avoir eu quelques cibles faciles à torturer. «Certains n'arrivent pas à s'intégrer. Ils cherchent le trouble, explique-t-il. La taupe était de ceux-là. Il n'était pas beau, il n'avait pas d'amis. On l'écœurait sans arrêt. Il a pleuré souvent. Puis le pouilleux, sale et graisseux, était un autre de nos souffre-douleur. Il pognait parfois les nerfs tellement on l'exaspérait. Il frappait alors tout le monde comme un déchaîné.»

Attention, jeunes prêts à exploser

10 Certains jeunes vivent une telle tension intérieure qu'ils sont comme des armes chargées, prêtes à tirer. Un regard de travers peut susciter une bagarre. Comme sur nos routes... «C'est d'autant plus dangereux qu'on n'a plus de filtres moraux, dit Pierre Faubert. C'est comme si les garde-

Que peuvent faire les parents d'un jeune rejeté?

La psychologue scolaire en pratique privée Line Moreau-Frappier invite à bien observer son jeune pour percevoir tout changement de comportement qui pourrait annoncer un problème. Le jeune s'isole-t-il plus que d'habitude? Dort-il moins bien que d'habitude? Est-il plus stressé, plus anxieux, plus agressif?

Elle invite à aborder avec lui ce qui nous préoccupe, à lui parler de ce qui pourrait devenir épineux (obésité, acné, manies...), à s'intéresser à ce qu'il vit. Mais il ne s'agit pas de lui faire passer un interrogatoire serré qui risquerait de l'indisposer ou de le rebuter.

Et si notre enfant est victime ou souffre-douleur? «Il faut le soutenir et le suivre plutôt que le devancer», dit Line Moreau-Frappier en rappelant que les parents veulent parfois régler les choses à leur rythme et à leur façon, au lieu de respecter ceux de leur ado. Elle conseille aussi de communiquer avec l'école, de parler aux professeurs et à la direction pour établir des stratégies qui garantiront la sécurité de l'enfant en mettant fin à l'intimidation, au chantage, aux bêtises ou à tout autre comportement qui le menace.

«Certains incitent même les parents à mettre l'école en demeure d'assurer la sécurité de leur enfant», rapporte Line Moreau-Frappier. Cette poursuite en justice aurait pour effet d'obliger les directions d'école à justifier leurs démarches ou actions auprès des éléments récalcitrants!

Si notre enfant est victime, il faut donc d'une part le soutenir – en lui offrant au besoin l'aide d'un psychologue, d'un psychoéducateur ou d'un psychothérapeute pour qu'il se ressaisisse, prenne de l'assurance et reconstruise son estime blessée. D'autre part, il faut travailler avec l'école pour que la situation cesse. Mais si les choses ne bougent pas? «Un changement d'école est parfois la seule solution qui reste», constate Line Moreau-Frappier.

«C'est comme si les garde-fous n'existaient plus, comme si on n'avait plus de références».

fous n'existaient plus, comme si on n'avait plus de références. Il y a toute une éducation à faire à propos de la valeur et de la dignité de l'être humain.»

11 En avril dernier, un an, jour pour jour, après la tuerie de Columbine au Colorado, un Ontarien de 15 ans a sorti un couteau de son sac à dos et poignardé quatre élèves et une employée de l'école qu'il fréquentait. Il en avait assez d'être la cible de ceux qui se moquaient de ses cheveux gras, riaient de ses boutons et l'affublaient de surnoms méprisants. Il rêvait de faire la une des journaux et de se venger, comme ses héros de Columbine, deux garçons dont l'un aurait été un souffre-douleur, qui ont abattu 12 de leurs camarades et un professeur... Quelques mois auparavant, un autre souffre-douleur avait tiré sur ses camarades dans une école secondaire d'Alberta. Laissé pour compte, proie?...

12 Diminués, blessés, ces jeunes ont tenté de donner un sens à leur vie en se vengeant. De victimes ils sont devenus bourreaux. Quand trop de détresse, de frustration et de douleur se sont accumulées, on en vient à hurler sa rage avec un couteau ou un fusil... «Les Américains parlent de "frustrated justice", qu'on peut traduire par: j'ai longtemps enduré, mais je vais avoir ma revanche», explique Gilles Tremblay, travailleur social de la région de Sherbrooke. Il mentionne que plusieurs gars, atteints du syndrome John Wayne, cherchent à donner un sens à leur vie par la violence. Raciste, violent envers les femmes, hiérarchique dans ses rapports avec les hommes, l'acteur John Wayne projetait l'image du défenseur de justes causes ou du juste vengeur.

13 Selon Gilles Tremblay, le jeune Ontarien qui a poignardé ses camarades fait partie de ces ados qui ne se sentent pas adéquats, qui n'ont pas l'impression d'être de vrais gars, qui vivent avec la honte de ne pas être à la hauteur et qui choisissent la vengeance pour faire leur marque et réussir une fois pour toutes. Troublant de penser qu'ils arrivent à le faire avec autant de violence dans des écoles, ces lieux où on croit nos jeunes à l'abri.

MEGAPRESSE

Où sont les profs... et les autres adultes?

14 Mais les profs n'arrivent-ils pas à voir qu'un élève souffre, est raillé ou repoussé par les autres? Est-ce qu'on ne peut pas percevoir les tensions avant qu'elles n'éclatent?

15 «Bien sûr. Ça sort de quelque part, il y a des signes», concède Pierre Faubert. On peut par exemple déceler sur le visage d'un élève si ça ne va pas. «Mais souvent on préfère jouer à l'autruche plutôt que d'ouvrir les yeux et de se sentir une responsabilité devant ce qu'on voit.»

16 Conseiller en coordination et en développement des services complémentaires à l'école, à la Commission scolaire de Montréal, et ancien enseignant en plus, Jean-François Lemire croit que les profs ne peuvent tout voir, car

«Certaines directions d'écoles font du déni, elles font comme s'il n'y avait pas de problème.» Difficile alors de faire changer les choses...

il se passe tellement d'événements dans une journée, mais qu'ils doivent être ouverts à ce qui arrive. «Parfois ils ne le sont pas», reconnaît-il. Question de temps – ils sont bousculés par l'horaire – ou de tempérament, certains sont moins observateurs que d'autres.

17 Souvent, qui que l'on soit, on ne prend justement pas le temps de regarder. Ou on se dit que d'autres vont s'en occuper. Des profs aux parents au gouvernement, on se lance la balle en oubliant qu'on est tous concernés. Et pourtant, quand on décide de s'arrêter et qu'on laisse les jeunes s'exprimer, bien des problèmes peuvent se régler. Pierre Faubert l'a constaté. Il a suffi qu'un jeune de 14 ans ait l'occasion et le courage de dire ouvertement à la classe qu'on le rejetait parce qu'il était laid, alors qu'il n'y pouvait rien, pour que l'attitude de ses camarades change. Il a suffi qu'une fille demande publiquement à un gars de cesser de l'achaler pour que soit transformée la dynamique dans laquelle il s'était enfermé: se sentant rejeté, il attaquait pour s'affirmer... Il s'est mis à pleurer, ce qui a créé une onde de choc et incité ses camarades à promettre de l'intégrer s'il essayait de changer.

18 «La violence à l'école est un problème de société dont la solution nécessite la création de partenariats entre la police, les écoles, les parents, les élèves et les organismes sociaux», note Thomas Gabor dans *La violence à l'école et la tolérance zéro, principes et prescriptions* (Solliciteur général du Canada, 1995). Formule bidon? Pas tant que ça.

19 Selon Gabor, pour en arriver à une violence tolérance zéro, il importe que les conséquences des comportements violents et de toute autre inconduite soient claires et inévitables. D'une simplicité désarmante, ce discours rejoint celui de nombreux directeurs d'école. Ils sont convaincus que leurs institutions doivent se doter de codes de vie clairs et précis, dont les règlements incontournables seront appliqués à la lettre, plutôt que de se contenter de beaux principes et de règles aussi floues qu'inapplicables. Et ça marche, disent ceux qui s'y sont mis après avoir reconnu que les problèmes existaient. «Certaines directions d'écoles font du déni, remarque Line Moreau-Frappier, psychologue scolaire en pratique privée à Saint-Bruno. Elles font comme s'il n'y avait pas de problème.» Difficile alors de faire changer les choses...

20 Selon Gabor toujours, s'il importe que les élèves soient tenus responsables de leurs actes, il importe aussi que les parents soient tenus responsables de l'inconduite de leurs enfants et coopèrent à l'adoption et à l'application de mesures disciplinaires. Ce qui est loin d'être facile. Les parents ne sont pas toujours là, ne sont pas toujours d'accord pour collaborer avec les professeurs, ou encore ils ne les croient pas. Certains prennent d'emblée le parti de leur enfant, quoi qu'il ait fait ou dit... Mais qu'on soit parents ou pas, la violence à l'école nous concerne tous. A chacun de nous de faire en sorte qu'elle cesse.

(suite à la page 10)

Se protéger en créant des liens

Des profs aux parents au gouvernement, on se lance la balle en oubliant qu'on est tous concernés.

Ce ne sont pas tous les jeunes qui prennent un couteau pour se venger. Certains partent, changent d'école et de milieu. Comment riposter au mieux? «Le seul type de riposte possible est collectif, assure Gilles Tremblay. Il ne faut pas hésiter à parler, à se confier, à s'affilier. On rêve d'être un héros, de s'en sortir seul. Mais ce sont les autres qui aident à s'en sortir, qui confortent et réconfortent.»

Même victimes, les jeunes ont parfois plus envie de plaire et de ressembler à ceux qui les maltraitent que de s'allier à ceux qu'ils jugent aussi rejetés qu'eux. «L'idéal, c'est que le jeune puisse se confier à des copains qui compatissent avec lui», répète le travailleur social qui pointe l'empathie, l'attachement et la solidarité en guise de remèdes au rejet et d'antidotes à la vengeance. «Tous les parents doivent favoriser les relations de leur jeune avec d'autres jeunes, l'inciter à se créer un réseau, à avoir de l'empathie et à développer sa fierté pour contrer la honte», insiste-t-il.

Pierre Faubert conclut pour sa part que les rejetés ont trois options. Se venger en choisissant inconsciemment leurs victimes parmi les personnes qu'ils considèrent comme étant la source de leur mal. S'autodétruire, ce qui peut aller jusqu'à se donner la mort. Ou essayer de trouver une autre solution en allant chercher de l'aide et du soutien. «Et nous, les adultes, arrêtons de penser que le temps, c'est de l'argent, dit-il. Pensons plutôt que le temps, c'est de l'amour. Et prenons le temps d'être avec nos jeunes et de les aimer.»

MEGAPRESSE

© Suzanne Décarie. « Jeunes et rejetés par leurs camarades », *Capital Santé*, vol. 3, n° 1, octobre 2000, p. 20-26.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordé par Suzanne Décarie.

Des bleus au cœur
et
L'école ne peut tout régler

Question d'anticipation

Croyez-vous que le personnel enseignant a assez de pouvoir pour régler les problèmes d'intimidation?

Des bleus au cœur

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur le problème de l'intimidation dans les écoles.

MICHÈLE OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

1 À l'école X, un groupe de jeunes filles ignorait avec mépris une de leurs camarades. Appelons-la Y. Un jour, elles lui ont proposé d'organiser un party. Émue, ravie à l'idée qu'elle s'était enfin trouvé des amies, Y s'est précipitée à la maison et, aidée par sa mère, elle a passé un temps fou à tout préparer.

2 Le soir du party, personne n'est venu. C'était un complot, une façon machiavélique d'humilier Y. Le lundi, elle est retournée à l'école, les yeux vissés au plancher, le moral dans les talons et l'estime de soi six pieds sous terre.

3 C'est le psychologue Richard Gagné qui a raconté cette histoire crève-cœur lors d'un colloque sur l'intimidation et le taxage organisé cette semaine à Montréal.

4 L'intimidation est la nouvelle plaie à la mode dans les écoles. Les enseignants, directions d'école, universitaires, tous se passionnent pour ce phénomène pourtant vieux comme le monde.

5 De tout temps, les gros à lunettes, les boutonneux, les laids, les bolés ont constitué une cible de choix pour les tourmenteurs et autres matamores à la recherche de pouvoir. Les victimes ont encaissé en silence les sarcasmes, les fausses rumeurs, les humiliations, toutes ces blessures «propres» où le sang ne coule pas mais qui sont comme des coups de poignard plantés dans le cœur et dans la dignité.

6 Le ministre de la Sécurité publique, André Ménard, présent au colloque, a raconté qu'il avait été intimidé dans sa jeunesse lorsqu'il étudiait au chic collège Brébeuf car sa petite taille le rendait vulnérable aux railleries. Il a ajouté qu'il avait été témoin de scènes de « grande méchanceté ».

7 Au Québec, environ un enfant sur dix est victime d'intimidation de façon chronique et trois sur quatre l'ont été au moins une fois. Le quart des élèves avouent que leur pire crainte est d'être intimidé. Les chiffres sont les mêmes partout, au Japon, en Europe, au Canada et aux États-Unis.

■ ■ ■

8 L'âge critique va de la quatrième année du primaire à la troisième secondaire. Avant, c'est plus inoffensif, après, ça se calme.

9 L'intimidation peut sembler anodine. Après tout, n'y a-t-il pas toujours eu des souffre-douleur ? Et qui n'a pas été « brassé » au moins une fois dans sa vie dans une cour d'école ? Erreur. Même si la plupart des « rejects » s'en sortent, les séquelles sont souvent profondes. Selon le Conseil supérieur de l'éducation, « les victimes devenues adultes et qui ont longtemps été des souffre-douleur sont davantage sujettes à la dépression et n'ont pas une très haute estime d'elles-mêmes ».

10 Dans des cas extrêmes, l'intimidation grave et répétée peut mener au suicide. Il y en aurait 16 par année en Grande-Bretagne et environ deux ou trois au Québec.

11 D'autres victimes – une infime minorité – se transforment en bombes ambulantes et se vengent à coups de fusil. C'est ce qui est arrivé au collège de Colombine à Littleton aux États-Unis où deux étudiants « rejects » armés jusqu'aux dents ont abattu de nombreux camarades. Environ 70 % des tueries survenues sur le territoire américain cachent une histoire de « reject ».

12 Du côté des agresseurs, le portrait n'est guère reluisant. Près de 60 % des « grands intimidateurs » risquent d'avoir un casier criminel à 24 ans.

13 L'intimidation doit être prise au sérieux. Il faut sortir les victimes de leur silence, briser leur isolement et secouer parents, enseignants et élèves pour les obliger à réagir et à se sortir la tête du sable.

© Michèle Ouimet, *La Presse*
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur

L'école ne peut tout régler

(En réponse aux deux éditoriaux sur l'intimidation dans les écoles, les 25 et 26 janvier)

M^me^ Ouimet,

1 L'intimidation est prise au sérieux dans le milieu scolaire ! Elle fait partie de la vie quotidienne des enseignantes et enseignants, car non seulement doivent-ils gérer ce problème (parmi tant d'autres) afin de protéger les enfants qui en sont victimes, ils sont eux-mêmes souvent humiliés par les élèves irrespectueux. Pensez-vous vraiment que nous fermons l'œil sur cette réalité depuis belle lurette ? Connaissez-vous tous les problèmes auxquels fait face une enseignante ou un enseignant à chaque jour ? Savez-vous combien d'heures dans une journée sont consacrées à la discipline et combien d'heures à la pédagogie ? Vous ne voulez pas le savoir... je suis une « nanny », pas une enseignante.

2 Allez donc passer une journée dans une école primaire avant de dire que le milieu scolaire a fait de l'intimidation son nouveau dada ! Utilisez donc votre influence de grande éditorialiste pour qu'il y ait plus de ressources investies dans les écoles et pour revaloriser l'image de milliers de Québécoises et Québécois qui consacrent leur carrière (et leur vie personnelle) au bien-être des enfants.

3 Il y a longtemps que l'école se préoccupe et s'occupe de l'intimidation. Le problème réside dans le fait que la société s'attend à ce que l'école fasse le travail de tout le monde et qu'elle règle tous les problèmes. On ose ensuite nous parler de la réussite de tous et toutes ! C'est vous, le MEQ, les parents irresponsables et l'establishment québécois qu'il faut secouer ! Le Québec aurait atteint depuis longtemps la réussite de tous et toutes s'il avait misé sur sa richesse humaine au lieu de sa richesse matérielle et sa reconnaissance mondiale ! Mais...

JOSÉE YELLE
enseignante, Laurentides

© Josée Yelle, *La Presse*
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur

Pas un champ de bataille

Madame,

JE COMPRENDS vos frustrations et votre travail n'est pas facile. Là-dessus, je vous suis. Mais ce n'est certainement pas l'enfer non plus. Les enseignants ont souvent tendance à se dépeindre comme des martyrs qui travaillent 18 heures par jour et à jouer les incompris qui mériteraient une médaille à la fin de chaque journée parce qu'ils affrontent de terribles périls. C'est un peu agaçant. Oui, l'intimidation est un problème grave qu'il faut prendre au sérieux, et oui, les enseignants font souvent un travail admirable. Mais les écoles du Québec ne sont tout de même pas un champ de bataille perpétuel.

Michèle Ouimet

© Michèle Ouimet, *La Presse*
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur

Les mots qui tuent

Question d'anticipation

À quel point êtes-vous influencé(e) par vos interactions avec l'école, votre famille, les médias, vos pairs, votre institution religieuse le cas échéant, quant aux principes de respect envers soi et envers l'autre?

Les mots qui tuent

MARIE-DANIELLE LEMIEUX

Psychopédagogue et conseillère pédagogique à la Commission scolaire de Laval, l'auteure sera conférencière au congrès internationale de l'AQETA (Association québécoise pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage), les 22-23 mars prochains.

1 Elle s'appelle Burina. Déjà un prénom pas facile à porter. Elle a 13 ans, bientôt 14. À l'école, depuis la maternelle, c'est d'elle que l'on se moque. Celle de qui l'on rit, celle que l'on ne choisit jamais quand vient le temps de former des équipes. « J'ai tellement hâte qu'elle ait 16 ans pour ne plus être obligée de l'envoyer à l'école », m'a dit sa mère.

2 Pourtant, ce n'est pas son accent. Burina est née au Québec. Mais elle est différente. Plus grande, plus grosse que la moyenne. Quand on demande à ses camarades pourquoi, ils répondent qu'ils ne savent pas, que c'est comme ça.

3 Aujourd'hui comme hier, dans toutes les classes, il y a des élèves qui se donnent le droit d'en rejeter d'autres. Mais le phénomène a pris de l'ampleur. Autrefois un élève était la risée, aujourd'hui ils sont deux, trois ou quatre par classe. Est-ce qu'on se venge de nos douleurs en faisant souffrir les autres ?

4 Jour après jour, des enfants sont ignorés, blessés parfois même frappés. Alors que des adultes organisent des congrès et des colloques sur l'estime de soi et qualifient son rôle comme primordial dans le développement des enfants, des jeunes de tous âges, en dénigrent, engueulent, et accablent d'autres de leur hargne. « C'est lui le responsable, il provoque le rejet », affirmait un directeur d'école dernièrement. En fait, on ne veut pas voir. Pas voir, parce qu'on serait obligé de faire quelque chose ! Mais quoi ? Alors on leur dit : « Ne t'en occupes pas, ignore-le » « Pas facile quand c'est toute la classe que tu as sur le dos », réplique Catherine.

5 Nous vivons dans une société qui a évacué ces f[illegible]s moraux. Il n'y a plus de références, plus de balises. On a perdu le sens des valeurs en tirant l'Église par-dessus bord. La dignité d'un être humain ? Connais pas. L'autorité, c'est quoi cela ?

6 « C'est juste pour rire », assure Jonathan. « C'est drôle ! » Drôle comme ces humoristes qui se bidonnent et rient à gorge déployée des travers des pauvres gens.

7 Moi qui croyais que le rire était fait pour enlever la douleur, pas pour la donner !

8 Pourtant qui ne se souvient de la médiatisation de « L'Affaire Pinard » ? Comme Burina, il a été victime des autres élèves : le « fif, la tapette ». À l'époque, dit-il, je ne savais même pas ce que ça voulait dire. Mais un jour, comme Burina, il en a eu assez et il a frappé. « Je n'en pouvais plus de me faire traiter ainsi. » Diminués, blessés, ils ont évacué le trop-plein de détresse, de frustration et de douleur accumulées. On en vient à hurler sa rage. Comme ce jeune Ontarien de 15 ans, souffre-douleur, qui a sorti son couteau et poignardé quatre élèves l'an passé. Parce que les paroles font mal. « Ça fait plus mal qu'un coup de poing », affirme Burina.

9 Alors que toutes les écoles affichent dans leur code de vie le terme RESPECT, on n'a jamais assisté à autant de violence, d'ostracisme, de tyrannie et de mépris. Si on cessait d'utiliser le terme et qu'on le rendait plus opérationnel ? Des exemples, des règlements incontournables, des conséquences appliquées à la lettre. De beaux principes, c'est flou et très souvent inapplicable. Le manque de respect n'est pas acceptable. Ne doit plus l'être. Il s'y cache trop de souffrance. Burina a souffert, souffre encore de sarcasmes de ses camarades et pourtant c'est elle qui a dû quitter l'école.

10 Phénomène de société ? Triste parodie de la vague d'humoristes qui déferlent sur le Québec ? Je ne sais pas, mais ce que je sais, c'est que quand on pratique l'ostracisme en si bas âge, c'est que l'on trouve autour de soi des modèles pour nous l'inculquer.

© Marie-Danielle Lemieux, « Les mots qui tuent », *La Presse*, dimanche 11 mars 2001
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Marie-Danielle Lemieux.

Les épouvantails

Question d'anticipation

Avez-vous été victime de préjugés à cause de votre façon de vous présenter?
Avez-vous déjà manifesté des préjugés envers quelqu'un à cause de la façon dont il se présentait?

LES ÉPOUVANTAILS

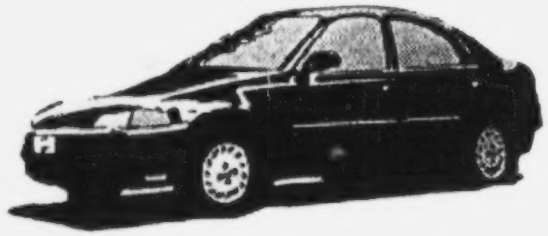

1 **L**e ciel s'était rapidement obscurci et les premières gouttes de pluie fournirent au conducteur l'occasion d'essayer son lave-glace.

2 Maurice commençait à regretter sa grande balade motorisée du dimanche après-midi. Histoire de tuer agréablement le temps tout en étrennant sa nouvelle Honda, il s'était aventuré de plus en plus loin de sa résidence montréalaise. Jusqu'à se perdre en pleine campagne...

3 La route secondaire sur laquelle il errait depuis une demi-heure, en quête d'une voie d'accès à l'autoroute, offrait le morne paysage d'une forêt rabougrie, trouée ça et là de modestes bungalows.

4 Maurice remarqua avec agacement que la finition de plusieurs de ces habitations était incomplète, ce qui accentuait leur aspect lugubre. Les murs restés au stade du papier noir signifiaient évidemment une économie de taxes pour les propriétaires, en vertu d'une aberrante réglementation domiciliaire !

5 Le petit homme monta le volume de la radio. Il essaya de se détendre et de retrouver un peu l'enivrante sensation d'évasion qui s'était emparée de lui au volant cette journée-là. Mais le temps se gâtait, l'obscurité approchait et le mauvais casse-croûte avalé en guise de souper, au comptoir graisseux d'un snack-bar, réveillait ses ulcères d'estomac. Les retours dans de telles conditions ont au moins le mérite de raviver les attraits du foyer, songea-t-il, tandis qu'un bruyant bolide le doublait juste avant un virage serré. La seule autre voiture à se manifester depuis au moins dix minutes ! Ce cheminement en un lieu inconnu et presque désert devenait singulièrement déprimant.

6 Maurice fut soulagé de voir enfin un panneau indiquant la présence d'un obscur village à dix kilomètres. Une forme plus grise que l'orage apparut un peu plus loin, le bras agitant un pouce tendu. Le conducteur ralentit pour détailler la jeune auto-stoppeuse, à la mine implorante. Il l'aurait normalement prise à son bord : les jeunes voyageuses solitaires avaient toujours attiré sa sympathie... Mais, aussitôt immobilisé, Maurice vit un autre individu – de sexe masculin cette fois – émerger de dessous le proche feuillage et rejoindre en vitesse sa compagne, sac au dos. Maurice détestait ce genre de mauvaise surprise; le couple n'avait peut-être pas agi avec malice, mais il était hors de question pour lui d'accueillir un mâle inconnu dans sa voiture. Un jeune robuste, d'allure débraillée ! Il enfonça donc le pied sur l'accélérateur.

7 Maurice se félicita aussitôt de sa prudence : le «pouceux» brandit un poing vengeur dans son rétroviseur, et sa compagne, pour ne pas être en reste, lui adressa un geste de provocation obscène avec le majeur dressé bien haut ! Il venait d'échapper à deux voyous redoutables, en conclut-il. Des vauriens comme on en rencontre, hélas ! de plus en plus souvent.

8 L'énervement provoqué par l'incident et la hâte d'arriver dans un endroit plus sûr incitèrent Maurice à conserver une vitesse élevée. C'est ainsi qu'il aperçut trop tard le chevreuil qui s'était stupidement immobilisé au milieu de la route, en haut d'une pente. Il joua du volant afin d'éviter l'animal et se retrouver dans la voie opposée. Surgit alors, en sens inverse un gros camion qui se mit à klaxonner furieusement. Le chauffeur, devant la Honda qui semblait folle, appliqua les freins à fond et s'immobilisa dans un vacarme de ferraille. Maurice évita de justesse la collision frontale catastrophique en reprenant le côté droit de la route. Il avait lutté contre le réflexe de freiner brusquement, par crainte de déraper sur la chaussée mouillée. Il ne put éviter par contre les débris de métal qui s'étaient échappés de la benne du camion surchargé. Le train avant de la Honda se souleva sous la violence de l'impact.

9 Maurice estimait toutefois s'en être tiré indemne. Immobilisé à son tour, il guetta la réaction du chauffeur de poids lourd. À son grand étonnement, celui-ci redémarra aussitôt sans demander son reste ! Il ne prit même pas la peine de replacer sa bâche et de récupérer les débris acérés qui jonchaient la route.

10 Maurice se rappela alors les rumeurs des déversements illégaux de déchets dans cette région du Québec. Des transporteurs peu scrupuleux, au service d'entreprises soucieuses d'économiser, contrevenaient aux règlements de la protection de l'environnement. Bien sûr, tout cela ne le concernait pas personnellement.

11 Un autre ennui ne tarda pas à se manifester, cependant. La direction de la Honda commençait à tirer vers la droite et le roulement, très ralenti, devint franchement cahoteux. Maurice laissa la voiture s'immobiliser sur le bord de la route, en lisière d'un bosquet. Avec une mauvaise humeur résignée, il descendit pour constater que le pneu crevé rendait son

dernier souffle. Quelle saloperie !

12 Maurice ne s'attarda pas à examiner les entailles dans le nylon, accompagnées de bizarres traces de brûlure. Il avait hâte d'en finir avec cette détestable corvée qui constitue le remplacement d'une roue par un temps de chien.

13 Si la pluie semblait vouloir cesser, tout à l'extérieur n'en demeurait pas moins humide, visqueux, salissant et, tel qu'il l'avait appréhendé, Maurice eut bientôt les avant-bras et le pantalon maculés de boue.

14 Il avait actionné le cric et fini de déboulonner le pneu crevé quand deux silhouettes familières grossirent à l'horizon : les «auto-stoppeurs-épouvantails» de tantôt ! Sa malchance tournait au malheur. Il n'était pas de taille à affronter ces deux jeunes, assoiffés de vengeance. Eux aussi l'avaient reconnu et ils couraient à présent dans sa direction en poussant des hurlements ! Le premier moment de stupeur passé, Maurice se dépêcha de réintégrer la Honda, verrouilla les portes et ferma complètement les vitres. C'était la meilleure chose à faire dans l'immédiat.

15 Or, en suivant la progression des jeunes, il vit poindre une voiture. Une rapide estimation de leur avance respective l'incita à effectuer une tentative de salut. Il sortit précipitamment, empiéta sur la chaussée et agita les bras en tous sens devant le véhicule qui se rapprochait. Hélas ! les occupants agirent de la même façon que Maurice plus tôt : flairant le danger ou simplement les ennuis qu'occasionnerait un arrêt secourable, ils préférèrent passer tout droit après un cruel ralentissement à sa hauteur. Criant de dépit, notre homme s'enferma de nouveau.

16 Quelques secondes plus tard, les autostoppeurs atteignaient la Honda, s'y appuyaient en haletant. Maurice ne trouva plus rien de charmant ni de vulnérable chez la jeune fille vue de si près, avec cette expression d'hostilité

grimaçante. Quant au garçon, il lui apparut comme une montagne de muscles, gainée de jean élimé, surmontée d'un rictus haineux. Des cicatrices aux joues accentuaient la dureté de ses traits. Tous deux tirèrent sur les poignées de porte, par acquis de conscience, puis leurs mains laissèrent des empreintes poisseuses sur le haut des vitres closes. Le coffre arrière fut brutalement refermé.

17 Maurice esquiva la brûlure de leurs regards effrontés, fixant le sien sur l'horloge du tableau de bord. Il éteignit la radio pour menager la batterie, mais s'efforça d'ignorer les rires moqueurs et les propos injurieux, assourdis par les vitres. Le temps ne pouvait que jouer en sa faveur; ses ennemis se lasseraient bien de faire le pied de grue*.

18 Non, il n'allait pas remettre le nez dehors avant que ces cinglés ne soient partis, et loin !

○

19 Il faisait presque nuit maintenant et Maurice alluma ses phares. Accroupi sur le capot, le «pouceux» cherchait à capter son attention avec des mimiques grotesques, entrecoupées de gestes menaçants. Maurice ne put éviter la vision d'un canif dont l'ennemi usa avec nonchalance pour se curer les ongles. Assise sur le pare-chocs arrière, la fille imprimait de légers balancements à la Honda.

20 Pendant combien de minutes, combien d'heures encore serait-il prisonnier de sa cage de métal et de verre ? Maurice avait la chair de poule à la pensée que les prédateurs pourraient décider de briser les vitres avec une grosse roche et... lui régler son compte. Le battre à mort ou l'égorger. Les journaux étaient remplis de faits divers horrifiants. S'ils parvenaient à l'évincer de son refuge, le pire était à craindre dans un endroit aussi isolé !

21 Maurice s'accrocha un instant à l'espoir qu'une certaine somme d'argent in-

*faire le pied de grue : attendre longtemps debout

citerait les auto-stoppeurs à déguerpir. Il soulagea son portefeuille de tous ses billets de banque et baissa la vitre, juste assez pour les glisser à l'extérieur. Le garçon vint aussitôt ramasser le «cadeau» en s'exclamant de joie. Il compta les billets avant de les confier à sa complice.

22 Au lieu de partir, ils firent lentement le tour de la voiture en cognant des jointures sur la carrosserie, dans le but d'énerver Maurice. Ils revinrent s'asseoir sur les ailes avant, de biais, les pieds en appui sur le pare-chocs, pour converser à voix basse.

23 L'argent ne suffisait pas. Ils voulaient sa peau et, sans doute, la demi-douzaine de cartes de crédit qui gonflaient encore son portefeuille...

○

24 La captivité devint insupportable à la longue. Maurice regrettait de ne pas avoir de revolver en sa possession, dans le coffre à gants de la Honda. À cette distance, il lui aurait été facile de faire peur au garçon et de faire fuir sa comparse. Il se maudissait de ne pas avoir fait installer un téléphone cellulaire, à tout le moins.

25 Il ruminait ces sombres considérations lorsqu'un double faisceau de lumière se manifesta en avant. Une voiture approchait ! Vite, alerter le conducteur ! Il appuya sur l'avertisseur et, se rappelant le signal de détresse en morse, eut l'idée d'émettre ainsi une série ininterrompue de S.O.S. Le couple bondit à quelques mètres et demeura sur le qui-vive. L'automobiliste poursuivit son chemin en se contentant de klaxonner à son tour, joyeusement. Sa réaction stupide engendra une cacophonie digne d'une escorte de nouveaux mariés.

26 Le garçon rappliqua en affichant un sourire sardonique dans le rayon des phares, les mains sur ses hanches, dans une attitude de défi. Le siège se poursuivait. Il se prolongerait de toute évidence jusqu'à la capitulation de la victime. Jusqu'à la raclée... fatale ?

27 Maurice inclina son front fiévreux sur le volant. Il n'entrevoyait plus aucune lueur d'espoir. À supposer même que d'autres voitures surgissent, *rien* ne les déciderait à s'arrêter. À moins qu'il ne prenne le risque de sortir, de se jeter presque sous leurs roues ! Quel monde impitoyable...

28 Quand il osa regarder à nouveau à l'extérieur, le couple maudit s'était accroupi au pied d'un arbre et extirpait du sac un quignon de pain, du fromage et une bouteille de vin déjà entamée. La gorge sèche, Maurice assista à ce pique-nique au clair de lune. Le garçon ne se gêna pas ensuite pour uriner sur la voiture. Un jet long et dru qui fit l'envie du captif, torturé par le même besoin.

29 Après quoi, ils se roulèrent... non pas des cigarettes, mais plutôt des joints. Voilà qui confirmait ses soupçons : des drogués ! Ils en fumèrent deux coup sur coup. En bâillant à plusieurs reprises, la tête appuyée contre le tronc, les paupières closes – en autant que Maurice pût le juger dans la clarté lunaire. Comme s'ils allaient s'endormir et glisser doucement de côté.

30 Oui, s'endormir... Maurice reprit courage en observant leur lutte contre la somnolence.

31 Au cours des longues minutes d'attente qui suivirent, il répéta mentalement les gestes de son évasion.

○

32 Vers minuit, il se sentit à bout de nerfs, incapable de demeurer une seconde de plus enfermé.

33 Le couple s'était allongé sur l'herbe en succombant au sommeil. Le village ne devait pas se trouver à plus d'une demi-heure de marche; on accepterait certainement de l'héberger et de prévenir la police. Il suffisait de filer sans réveiller l'ennemi.

34 Maurice usa d'une infinie précaution pour pousser la portière sans causer d'autres bruits qu'un petit déclic et un

léger grincement. Ses souliers enlevés, il quitta la voiture en touchant le sol de la pointe des pieds, dans un silence absolu.

35 Tel un félin, il s'éloigna à pas feutrés et ralentis, en retenant jusqu'au souffle de sa respiration.

36 Tout allait bien ! Il agrandit de plus en plus ses enjambées sur l'asphalte, tout en augmentant sa vitesse.

37 Une vingtaine de mètres plus loin, il s'estima sauvé et il se retint d'éclater d'un rire victorieux.

38 Tandis que Maurice remettait ses chaussures, un bruit métallique fusa derrière. Se retournant, il constata avec stupéfaction que les deux épouvantails s'étaient levés et s'affairaient à poser la roue de rechange ! Il eut le réflexe de fouiller dans ses poches afin de vérifier si les clefs de la voiture se trouvaient bien en sa possession. Mais non, dans son empressement à se réfugier à l'intérieur à l'approche de danger, il les avait oubliées dans la serrure de la valise ouverte !

39 Les jeunes boulonnèrent la roue avec célérité, puis retirèrent le cric. Ils adressèrent un large salut au fuyard, pétrifié sur la route, sans faire mine de courir après lui.

40 Le garçon s'installa au volant, sa compagne prenant place à ses côtés. Les chevaux-vapeur piaffèrent de nouveau et, dans un concert de coups de klaxon, la Honda toute neuve fila au nez et à la barbe de Maurice... désormais changé en auto-stoppeur.

© Clément Fontaine, « Les épouvantails », *Drôle d'Halloween*, Montréal, Édition Pierre Tisseyre, 1992, p. 33-48.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Éditions Pierre Tisseyre.

Le loup et l'agneau

Question d'anticipation

La raison du plus fort est-elle toujours la meilleure?

Le loup et l'agneau

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure ;
Un loup survient, à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
– Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
Plus de vingt pas au-dessous d'Elle ;
Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
– Tu la troubles ! reprit cette bête cruelle ;
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
– Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau, je tète encor ma mère.
– Si ce n'est toi c'est donc ton frère.
– Je n'en ai point. – C'est donc quelqu'un des tiens ;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge. »
Là-dessus, au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

© Jean DE LA FONTAINE et André VERRET (illustrations), *Les fables De La Fontaine*, Éditions Rouge et Or.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Bibliographie

DÉCARIE, Suzanne. « Jeunes et rejetés par leurs camarades », *Capital Santé*, vol. 3, n° 1, octobre 2000.

ÉLIE, Catherine. « Les petits tyrans », *Châtelaine*, vol. 42, n° 10, octobre 2001.

FONTAINE, Clément. « Les épouvantails », *Drôle d'Halloween*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1992.

LA FONTAINE, Jean de, et André VERRET (illustrations). « Le loup et l'Agneau », *Les fables De La Fontaine*, Montréal, Éditions Rouge et Or, 1989.

LEMIEUX, Marie-Danielle. « Les mots qui tuent », *La Presse*, Montréal, dimanche 11 mars 2001.

OUIMET, Michèle. « Des bleus au cœur », *La Presse*, Montréal, samedi 25 janvier 2003.

OUIMET, Michèle. « Pas un champ de bataille », *La Presse*, Montréal, lundi 3 février 2003.

ROBERGE, John (caricaturiste). « Mean girls ILLUS DOC. ID : 20020715 », *KRT Illustrations*, [en ligne], (page consultée le 25 mars 2003). http://www.krtdirect.com/illustrations/preview/livearchive.htm?s=mean+girl&submit2=Search&pdselection=Illustrations

YELLE, Josée. « L'école ne peut tout régler », *La Presse*, Montréal, lundi 3 février 2003.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3265-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Compilation des notes 3
- Préparation à la correction 3
- Cas particuliers 3
- Descripteurs des niveaux de performance 4

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension orale. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi ainsi que les tâches de compréhension correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO1-A-1 se lit ainsi :

- Le *CO1* fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
- Le *A* fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].
- Le *1* fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage le sujet et les aspects traités.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test officiel. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 24 points (total en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction, Compréhension écrite*, afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

Préparation à la correction

La personne correctrice tiendra compte des modalités suivantes :

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Visionner *Jeux d'enfants*, le reportage relié à cette partie du test (se référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent :

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 4[e] tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension orale, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Jeux d'enfants

1. Ce reportage présente des facteurs qui contribuent à la violence dans les écoles.

CO1-A
1, 2
1 pt

Parmi les cinq (5) facteurs suivants, encerclez celui qui **n'est pas présenté** dans le reportage.

a) Des enfants victimes d'intimidation se sentant exclus et persécutés viennent aux écoles armés et prêts à tuer.

b) L'agressivité et la violence que les jeunes voient et/ou vivent à la maison influencent grandement leur comportement à l'école.

c) Le personnel enseignant contribue à perpétuer l'intimidation en tournant le dos au problème.

d) Les garçons qui veulent faire preuve de leur puissance masculine pour impressionner les filles harcèlent les élèves vulnérables.

e) Les jeunes voient dans leur milieu qu'il est possible d'obtenir quoi que ce soit par la violence. Plusieurs mettent en pratique ce qui leur est présenté.

DIRECTIVE

- Accordez un point si l'élève a la bonne réponse.

maximum : 1 point

RÉPONSE

d)

Codes et pondération de chaque tâche

Tâches et réponses

Jeux d'enfants

CO1-A
1, 2
1 pt

1. Ce reportage présente des facteurs qui contribuent à la violence dans les écoles.

   Parmi les cinq (5) facteurs suivants, encerclez celui qui **n'est pas présenté** dans le reportage.

   a) Des enfants victimes d'intimidation se sentant exclus et persécutés viennent aux écoles armés et prêts à tuer.

   b) L'agressivité et la violence que les jeunes voient et/ou vivent à la maison influencent grandement leur comportement à l'école.

   c) Le personnel enseignant contribue à perpétuer l'intimidation en tournant le dos au problème.

   d) Les garçons qui veulent faire preuve de leur puissance masculine pour impressionner les filles harcèlent les élèves vulnérables.

   e) Les jeunes voient dans leur milieu qu'il est possible d'obtenir quoi que ce soit par la violence. Plusieurs mettent en pratique ce qui leur est présenté.

DIRECTIVE

- Accordez un point si l'élève a la bonne réponse.

maximum : 1 point

RÉPONSE

d)

Codes et pondération de chaque tâche :

2. Le titre « Jeux d'enfants » est-il pertinent ou non?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments spécifiques du reportage tels que le contenu, les propos des intervenants, le choix d'images et le ton.

DIRECTIVES

CO1-A
1, 2, 3, 4
2 pts

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie la pertinence, ou le non-sens, du titre en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage tels que le contenu, les propos des intervenants, le choix d'images et le ton.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle la pertinence, ou le non-sens, du titre en s'appuyant sur certains éléments du reportage.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Le titre est pertinent.

- Tout au long du reportage, on voit des scènes de cours d'écoles où des enfants semblent être au jeu à l'exception de quelques images où il est évident qu'un des enfants est la victime des autres; la majorité des images démontrent des jeux sans malice et tout à fait normaux pour des enfants d'école.

- Plusieurs commentaires, soit du présentateur, de la narratrice ou des experts interviewés, laissent entendre que l'intimidation entre les enfants à l'école n'est pas prise au sérieux, comme s'il s'agissait d'un jeu :
  - **présentateur au début :** « On a longtemps cru que la méchanceté des enfants était inoffensive. »
  - **narratrice :** « Une cour d'école, des jeunes qui se chamaillent, banal… »
  - **Alexandre Beaulieu :** « C'est sûr que la première agression qui est faite auprès du jeune, c'est une agression qui peut paraître anodine. »

- Dans deux des cas de victimes d'intimidation dans ce reportage, on rapporte que les victimes étaient source d'amusement pour ceux qui leur rendaient la vie insupportable :
  - cas d'Alain Lefèvre : « … le petit Lefèvre fait rire tout le monde, alors autant s'amuser un peu. »
  - cas d'Érica Simard : « … tout le monde rit de toi, tout le monde te trouve ridicule. »

- Ce ton de jeu et d'amusement aux dépens des victimes ressort encore dans une des manchettes des journaux qui apparaissent à l'écran :
  « Une plaisanterie de mauvais goût aurait porté un ado au suicide. »

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du reportage

(suite à la page 7)

Codes et pondération de chaque tâche :

Le titre n'est pas pertinent.

- Le titre suggère que le « bullying » a peut-être l'apparence d'être des « Jeux d'enfants » alors que dans le fond c'est de l'agression, de la violence et de l'injustice entièrement dépourvue d'innocence. Les jeux d'enfants évoquent des rires et des expressions de joie tandis que le reportage témoigne de la nature menaçante de ce genre de jeux d'enfants. Le ton, dans l'ensemble, est beaucoup plus sinistre que ne le suggère le titre.

- Les images d'enfants battus, d'enfants harcelés, d'enfants isolés et tristes qui se suicident dans ce reportage n'ont rien de ludique; au contraire, ce ne sont pas des jeux que nous voyons, mais bien de l'agression, de la cruauté… des comportements totalement répréhensibles.

- Une atmosphère de jeux implique de la bonne volonté et de la joie : ce ne sont certainement pas les sentiments que démontrent les victimes ou leurs bourreaux :
  - les trois victimes d'intimidation interviewées dans ce reportage expriment leur peur, leur peine et leur désarroi à la suite du traitement reçu aux mains (et aux pieds) de leurs bourreaux;
  - une étude par une équipe de chercheurs de l'Université York à Toronto a conclu que « seulement dans quatre cas sur cent un adulte est témoin » de l'agression d'un enfant par un autre. Si les enfants-bourreaux étaient sincères et honnêtes dans leurs « jeux d'enfants », ils n'auraient pas intérêt à se cacher.

- Le titre « Jeux d'enfants » ne reflète pas avec exactitude le sujet traité. Si c'est l'intention du réalisateur de ce reportage de choisir ce titre dans le but d'être ironique ou de créer un effet, il ne rend pas justice à l'importance et au sérieux du phénomène de l'intimidation dans les écoles.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du reportage

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois la pertinence et le non-sens du titre, pourvu que l'élève appuie sa position sur des éléments pertinents du reportage.

Codes et pondération de chaque tâche :

3. Le réalisateur du reportage présente le sujet de l'intimidation avec une certaine efficacité.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le contenu, le rôle de la journaliste, le choix d'intervenants et d'images, le montage, les plans de caméra, la trame sonore et la mise au point.

CO1-A
3, 4
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'efficacité de la présentation de l'intimidation dans ce reportage en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage tels que le contenu, le rôle de la journaliste, le choix des intervenants et d'images, le montage, les plans de caméra, la trame sonore et la mise au point.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'efficacité de la présentation de l'intimidation dans ce reportage en s'appuyant sur certains éléments du reportage.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

La présentation du sujet est efficace.

- Les images d'enfants dans la cour de l'école qui reviennent fréquemment situent le point de mire continuellement sur les enfants rejetés.
- Les scènes dans les couloirs ou les cours des écoles sont le plus souvent en noir et blanc, ce qui accentue l'existence morne de ces enfants et met en évidence leur détresse.
- Les séquences de « bullying » sont floues et embrouillées, soulignant ainsi l'anonymat des agresseurs qui « sont rarement tenus responsables » et l'effacement des victimes qui « préfèrent souffrir en silence ».
- Le montage a été fait de façon à entrecouper les interviews avec les scènes de harcèlement, ce qui met de l'ordre dans la présentation; ces intervalles appuient le témoignage des victimes qui viennent de se confier.
- Le montage inclut des images des événements à Columbine au Colorado et ailleurs qui corroborent dramatiquement les statistiques et les faits que nous fournissent la journaliste et les experts interviewés.
- Durant les interviews d'Érica et d'Éric qui expriment leurs expériences et leur angoisse, nous les retrouvons dans l'intimité de leur chambre à coucher – le spectateur peut ainsi découvrir des aspects de leur vie à un niveau très personnel, ce qui augmente nécessairement sa sympathie envers eux.
- Entre les interviews, la narratrice-journaliste donne des statistiques et des résultats des la recherche qui a été faite sur le sujet.
- La musique qui revient régulièrement en leitmotiv est troublante par le contraste des sons bas et monotones et des sons métalliques et perçants. C'est une musique qui traduit fidèlement l'état d'âme des victimes de harcèlement tel qu'il nous est décrit et tel que les victimes le décrivent en interview.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du reportage

Codes et pondération de chaque tâche :

4. Lauren Woodhouse déclare que « la pression est plus grande pour les filles » et que, si les filles ne correspondent pas « au modèle, [elles risquent] à tous les jours de faire face à une sorte d'exil … »

   Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
   - des références spécifiques du reportage **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles.

CO1-A
5
3 pts

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie des enjeux de l'intimidation pour les filles ou pour les garçons. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du reportage (tels que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension des enjeux de l'intimidation pour les filles ou pour les garçons. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du reportage **et/ou** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension superficielle des enjeux de l'intimidation pour les filles ou pour les garçons. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du reportage **ou** en s'appuyant sur ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

(suite à la page 10)

Codes et pondération de chaque tâche :

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je partage le point de vue de Lauren Woodhouse.

- Les filles dans notre société subissent d'énormes pressions pour soigner leur apparence; partout dans les médias on leur présente des modèles de femmes parfaites auxquelles elles doivent se mesurer. Érica est différente, elle ne se conforme pas aux modèles populaires. Comme le dit la narratrice dans le reportage : « Érica avec son Nintendo, sa poupée bout-de-chou et ses milliers de pages d'écriture n'y correspond pas tout à fait. » C'est cette non-conformité qui a fait qu'Érica a été victime d'ostracisme à l'école.

- Érica déplore le fait qu'elle est rejetée parce qu'elle « ne correspond pas au modèle » qu'on s'attend qu'elle imite : « Je me demande si c'est normal de vouloir rester soi-même, et que le monde vous accepte tel qu'on est… » Elle ajoute : « … on peut pas être soi-même, on dirait que ça choque, on dirait que le monde est pas capable de voir du vrai, du réel… » Ce commentaire rejoint le cri de bien des jeunes filles.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du reportage et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, je ne partage pas le point de vue de Lauren Woodhouse.

- Si on s'en tient aux images présentées dans ce reportage, on y voit plus de garçons que de filles qui sont victimes de « bullying ». Le visuel, du moins, ne supporte pas l'assertion de Woodhouse.

- Lauren Woodhouse est la seule « experte » interviewée qui fait cette distinction sur la base du sexe des victimes. Si c'était un facteur significatif, sûrement d'autres experts le signaleraient.

- Dans notre société qui met de plus en plus l'accent sur l'égalité entre les sexes, Woodhouse semble négliger les pressions sur les garçons en matière de « look » et de beauté. Alain Lefèvre partage, par exemple, le fait que des élèves ont ridiculisé son apparence physique.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du reportage et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3262-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Compilation des notes 3
- Préparation à la correction 3
- Cas particuliers 3
- Descripteurs des niveaux de performance 4

Résultats d'apprentissage 5

Tâches et réponses 6

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 16

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

À la page 5, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension écrite. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, L'intimidation : taquinerie ou agression?* pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CÉ1-A-1 se lit ainsi :

- Le *CÉ1* fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
- Le *A* fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs.
- Le *1* fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage la thèse présentée.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test officiel. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 24 points (total en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 16 dans le présent document afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

Préparation à la correction

La personne correctrice respectera les lignes directrices suivantes :

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Relire des textes qui sont dans le document *Recueil de textes, L'intimidation : taquinerie ou agression?* « Jeunes et rejetés par leurs camarades », « Les mots qui tuent » et « Les épouvantails », et prendre connaissance de la caricature « Les vilaines gamines ».
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension écrite vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent.

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 6e tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension écrite, secondaire 4		
Résultats d'apprentissage généraux	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CÉ1 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	A L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs. B L'élève sera capable de réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur les éléments suivants : - la valeur de l'information et la force des arguments présentés, - l'organisation du texte, - l'efficacité de l'analyse et de l'argumentation.	**Texte argumentatif** 1. L'élève dégage la thèse présentée. 2. L'élève établit les liens entre les aspects traités. 3. L'élève dégage la stratégie argumentative utilisée dans le texte. 4. L'élève analyse le bien-fondé des arguments avancés. 5. L'élève réagit à la thèse présentée en s'appuyant sur l'efficacité de l'argumentation. **Texte analytique** 6. L'élève dégage la problématique abordée. 7. L'élève établit les liens entre les aspects présentés. 8. L'élève détermine le degré d'objectivité dans l'analyse. 9. L'élève se prononce sur la valeur de l'information et sur l'efficacité de l'analyse.
CÉ2 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.	A L'élève sera capable d'analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que thèmes, personnages, cadre, temps de narration, point de vue de narration [dans des nouvelles littéraires et des romans].	1. L'élève établit et explique la relation entre les différentes composantes du récit telles que l'intrigue, les personnages et la narration. 2. L'élève dégage les thèmes et les valeurs véhiculés. 3. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscite en lui le monde imaginaire du récit. 4. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du récit.
	B L'élève sera capable de réagir aux images dans le texte poétique.	1. L'élève dégage les images évoquées dans l'univers poétique, en s'appuyant sur les champs lexicaux et les figures de style. 2. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscitent les images. 3. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du texte poétique.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Jeunes et rejetés par leurs camarades

5. L'auteure de ce texte adopte dans l'ensemble une approche plutôt objective.

   Expliquez cette objectivité en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages, des propos d'experts et des éléments de forme ou de structure.

CÉ1-A
8
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'objectivité de l'auteure en se référant à des éléments pertinents du texte tels que des faits, des témoignages, des propos d'experts et des éléments de forme ou de structure.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'objectivité de l'auteure en se référant à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

RÉPONSES POSSIBLES

L'auteure adopte une approche objective.

- À en juger par les quatre (4) premiers paragraphes de l'article, Suzanne Décarie s'est rendue sur les lieux dans la cour d'une école secondaire pour observer les jeunes. Elle a recueilli des commentaires et des témoignages de ces jeunes : Antonin, secondaire 5 (§ 2); Marianne, secondaire 3 (§ 2); Samuel et Esteban (§ 4).

- Les affirmations que fait l'auteure ne sont pas gratuites, mais sont toutes basées sur l'opinion d'experts dans le domaine de la psychologie et de l'éducation. Elle cite ou paraphrase ce que lui disent des professionnels tels que

  Pierre Faubert, psychologue et professeur [§ 5, 6, 10, 15, 17 et l'encadré intitulé « Se protéger en créant des liens »];
  Gilles Tremblay, travailleur social [§ 12, 13 et l'encadré intitulé « Se protéger en créant des liens »];
  Jean-François Lemire, conseiller en coordination et en développement des services complémentaires à l'école et ancien enseignant [§ 16];
  Thomas Gabor, auteur d'un rapport pour le Solliciteur général du Canada [§ 18, 19 et 20];
  Line Moreau-Frappier, psychologue scolaire [§ 19 et encadré intitulé « Que peuvent faire les parents d'un jeune rejeté? »].

- Décarie ne cherche pas tout simplement à exposer le problème de l'intimidation dans les écoles et à trouver à blâmer. Au contraire, elle a construit son article de façon à
  - cerner le problème [§ 1, 2, 3 et 4];
  - faire ressortir certaines causes [§ 5, 6 et 10];
  - le situer dans le temps [§ 7, 8 et 11];
  - démontrer l'ampleur du problème et ses conséquences [§ 9, 10, 12 et 13];
  - signaler certaines lacunes [§ 14, 15, 16 et 17];
  - chercher des solutions possibles [§ 17, 18, 19 et 20].

- Décarie ajoute deux encadrés dans le but de fournir des suggestions et des stratégies aux parents dont les enfants sont victimes de rejet.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte

Codes et pondération de chaque tâche :

6. L'auteure du texte cite, au paragraphe 10, Pierre Faubert, psychologue et professeur, qui déclare : « C'est d'autant plus dangereux qu'on n'a plus de filtres moraux[1], [...] C'est comme si les garde-fous[2] n'existaient plus, comme si on n'avait plus de références. »

Partagez-vous son point de vue?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

CÉ1-A
5
3 pts

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie du point de vue présenté. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que les propos de l'auteur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension du point de vue présenté. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée du point de vue présenté. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je partage le point de vue de Pierre Faubert.

- Lorsque l'être humain agit sans se guider selon des principes moraux qui l'aident à faire la différence entre le bien et le mal, il agit alors sans conscience et est capable de n'importe quelle atrocité. C'est le danger auquel Pierre Faubert fait allusion et il a entièrement raison de s'inquiéter ... On n'a qu'à regarder la tuerie de Columbine au Colorado [§ 11], ainsi que la violence dans des écoles en Ontario et en Alberta [§ 11 et 13] pour s'en rendre compte. Ces jeunes, intimidés, méprisés, humiliés par leurs camarades d'école sont devenus des bourreaux armés de fusils ou de couteaux [§ 12]. Il n'y avait pas de « garde-fous » moraux pour les retenir.
- N'ayant point de « filtres moraux » pour les guider, les harceleurs dans les écoles agissent sans scrupule et sans aucun respect pour « la dignité » de leurs victimes. C'est en raison de ce manque que :

(suite à la page 8)

[1] Des points de repères pour discerner entre le bien et le mal
[2] Une balustrade pour empêcher les gens de tomber, au sens littéral. Au sens figuré, lignes de conduite.

Codes et pondération de chaque tâche :

- Suzanne Décarie a pu observer l'intimidation, les injures, les grossièretés et les attitudes agressives qu'elle rapporte aux § 1, 2, 3 et 4.
- Samuel a été témoin de l'ostracisme de la jeune fille qui fréquentait « trois chums » dont il parle au § 4.
- Esteban a participé au harcèlement de « la taupe » et du « pouilleux » lorsqu'il était encore à l'école [§ 9].

- Faubert a raison de dire qu'« il y a toute une éducation à faire », mais il semblerait que les adultes qui sont responsables de la faire n'acceptent pas leurs responsabilités : « Souvent, qui que l'on soit… on se lance la balle en oubliant qu'on est tous concernés » [§ 17]. Encore, au § 20, « Les parents […] ne sont pas toujours d'accord pour collaborer avec les professeurs, ou encore ils ne les croient pas. Certains prennent d'emblée la part de leur enfant, quoi qu'il ait fait ou dit… »
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, je ne partage pas le point de vue de Pierre Faubert.

- Pierre Faubert laisse entendre qu'il y avait des « filtres moraux » dans le passé et que maintenant ceux-ci n'existent plus. Il insinue que les jeunes d'aujourd'hui sont dépourvus de « garde-fous » et de « références » comparativement aux jeunes d'autrefois. Il accuse les jeunes de ne pas valoriser la dignité humaine. Ce sont des suppositions gratuites, tout comme celle qu'il fait au § 6 en disant que « S'il y a tant de violence maintenant, c'est que les gens ont davantage peur qu'avant. »
- C'est vrai qu'il y a de la violence et de l'intimidation dans les écoles au XXI^{e} siècle, mais ce n'est rien de nouveau; il y en a toujours eu, et c'est ce que confirme l'auteure de cet article en écrivant « La dureté et l'ostracisme dépassent les époques, les classes et les sexes. Toujours des jeunes se sont fait taper dessus par d'autres qui se sentaient menacés par eux ou qui les savaient des victimes idéales » [§ 8]. Si les jeunes se tapaient dessus à d'autres époques, peut-on dire qu'ils avaient plus de « filtres moraux » que les jeunes d'aujourd'hui en ont?
- C'est vrai que les gens ont peur dans notre société du XXI^{e} siècle, surtout face au terrorisme, mais peut-on dire que les gens dans le passé qui ont vécu des guerres mondiales, des guerres civiles et des révolutions ont eu moins peur?
- C'est vrai que les jeunes d'aujourd'hui doivent recevoir « une éducation à propos de la valeur et de la dignité de l'être humain », mais cela a toujours été vrai pour les jeunes de toutes les époques. Thomas Gabor dit que « La violence à l'école est un problème de société dont la solution nécessite la création de partenariats entre la police, les écoles, les parents, les élèves et les organismes sociaux » [§ 18]. C'est une formule valable pour toutes les sociétés de tous les temps. Quoi qu'en dise Pierre Faubert, cette formule est appliquée dans la majorité des écoles et les enseignants enseignent des valeurs morales aux jeunes.
- Si nous avons l'impression qu'il y a beaucoup plus de violence et d'intimidation dans les écoles de nos jours, c'est que le phénomène est beaucoup plus rapporté et sensationnalisé par les médias qu'il ne l'était dans le passé. Il est peu probable que nous puissions dire qu'un manque de moralité dans les écoles en soit la cause. Ce que nous pouvons dire, cependant, c'est que Pierre Faubert s'est livré à des généralisations douteuses.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Les mots qui tuent

Codes et pondération de chaque tâche :

Répondez aux questions suivantes en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse.

7.1 Quel est le sujet du texte?

CÉ1-A
1, 2
2 pts

a) l'irresponsabilité de la part des enseignants
b) les mots qui tuent
c) le rire peut faire souffrir
d) le phénomène de l'enfant victime dans les écoles

7.2 Quel est le but de l'auteure?

a) amener les destinataires à réagir face à une situation injuste et intolérable
b) amener les destinataires à se rendre compte jusqu'à quel point la société rejette les valeurs de l'Église
c) amener les destinataires à comprendre pourquoi certains élèves deviennent violents dans les écoles
d) amener les destinataires à rédiger une lettre argumentative à l'éditeur pour exprimer leur point de vue sur l'intimidation

DIRECTIVE

- Accordez un point pour chaque bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSES

1) d

2) a

Codes et pondération de chaque tâche

Les mots qui tuent

Répondez aux questions suivantes en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse.

7.1 Quel est le sujet du texte? — CE1-A 1, 2 2 pts

a) l'irresponsabilité de la part des enseignants
b) les mots qui tuent
c) le rire peut faire souffrir
d) le phénomène de l'enfant victime dans les écoles

7.2 Quel est le but de l'auteure?

a) amener les destinataires à réagir face à une situation injuste et intolérable
b) amener les destinataires à se rendre compte jusqu'à quel point la société rejette les valeurs de l'Église
c) amener les destinataires à comprendre pourquoi certains élèves deviennent violents dans les écoles
d) amener les destinataires à rédiger une lettre argumentative à l'éditeur pour exprimer leur point de vue sur l'intimidation

DIRECTIVE

- Accordez un point pour chaque bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSES

1) d

2) a

Codes et pondération de chaque tâche :

8. Le ton dominant de ce texte est accusateur.

   Expliquez comment ce ton est mis en évidence en vous référant à des éléments du texte tels que le contenu et les moyens utilisés par l'auteure pour transmettre son message.

CÉ1-A
3
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie le ton accusateur du texte en se référant à des éléments pertinents du texte tels que le contenu et les moyens utilisés par l'auteure pour transmettre son message.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle le ton accusateur du texte en se référant à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

Exemples d'explications possibles du choix	Exemples d'éléments possibles auxquels l'élève pourrait se référer
• L'article contient des propos qui accusent des personnes et dénoncent des attitudes.	- Les jeunes intimidateurs sont accusés : « Aujourd'hui comme hier, dans toutes […] d'en rejeter d'autres. » [§ 3]. « Jour après jour, des enfants sont ignorés, blessés parfois même frappés. » [§ 4]. - Le personnel enseignant est accusé : « Alors que des adultes […] et accablent d'autres de leur hargne. » [§ 4]. « Alors que toutes les écoles […] et de mépris. » [§ 9]. - La société en général est accusée : « Nous vivons dans une société qui a évacué ces filtres moraux. » [§ 5]. - Les humoristes sont accusés : « Drôle comme ces humoristes […] des travers des pauvres gens. » [§ 6].
• Le ton accusateur se manifeste par divers moyens langagiers.	- L'emploi du pronom « on » (souvent substitué pour le pronom « nous ») implique les lecteurs et laisse entendre qu'eux aussi ont leur part de blâme : « Est-ce qu'on se venge de nos douleurs en faisant souffrir les autres? » [§ 3]. « On a perdu le sens des valeurs en tirant l'Église par-dessus bord. » [§ 5]. « … on n'a jamais assisté à autant de violence… » [§ 9]. « … quand on pratique l'ostracisme en si bas âge, c'est que l'on trouve […] pour nous l'inculquer. » [§ 10].

(suite à la page 11)

Codes et pondération de chaque tâche :

	- L'emploi de phrases interrogatives et exclamatives contribuent à établir le ton accusateur qu'adopte l'auteure en interpellant, presque du doigt, ceux qui seraient censés pouvoir apporter des solutions au problème : « En fait, on ne veut pas voir. Pas voir, parce qu'on serait obligé de faire quelque chose! Mais quoi? » [§ 4]. « La dignité d'un être humain? Connais pas. L'autorité, c'est quoi cela? » [§ 5]. « C'est drôle! » […] « Moi qui croyais que le rire était fait pour enlever la douleur, pas pour la donner! » [§ 6 et 7]. « Si on cessait d'utiliser le terme (RESPECT) et qu'on le rendait plus opérationnel? » [§ 9]. « Phénomène de société? Triste parodie de la vague d'humoristes qui déferlent sur le Québec? » [§ 10].
• Le ton accusateur se manifeste par des énoncés catégoriques.	- L'emploi de phrases catégoriques renforcent le ton accusateur : « Le manque de respect n'est pas acceptable. Ne doit plus l'être. » [§ 9]. « Je ne sais pas, mais ce que je sais, c'est que quand on […] des modèles pour nous l'inculquer. » [§ 10].
• L'auteure a recours à un moyen typographique pour transmettre un message accusateur, ce qui pourrait être aussi interprété comme du sarcasme.	- Le mot RESPECT en lettres majuscules est comme un haussement de voix de la part de l'auteure. Ainsi, elle attire l'attention des lecteurs au fait que le problème fondamental est un manque de respect et que les responsables d'écoles sont coupables de ne pas faire respecter les droits des élèves intimidés tel que l'exigent leurs codes de vie [§ 9].
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte	

Les épouvantails

Codes et pondération de chaque tâche :

9. Que symbolise la voiture dans cette nouvelle?

   Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du texte tels que les événements narratifs, les champs lexicaux, les images et les figures de style.

CÉ2-A
1, 2
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie ce que symbolise la voiture en se référant à des éléments pertinents du texte tels que les événements narratifs, les champs lexicaux, les images et les figures de style.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle ce que symbolise la voiture en se référant à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

RÉPONSES POSSIBLES

- L'aisance financière de Maurice
  Il peut se permettre une voiture neuve : « … en étrennant sa nouvelle Honda, il s'était aventuré de plus en plus loin de sa résidence … » [§ 2]. S'éloignant ainsi de son chez-lui confortable, il rencontre deux auto-stoppeurs qu'il vient vite à considérer comme des « voyous redoutables » et « des vauriens comme on en rencontre, hélas! » [§ 7]. La voiture représente aussi la différence dans le statut économique entre Maurice et les « pouceux » [§ 7] qui, eux, ne peuvent pas se permettre de voiture et doivent faire du pouce.

- La liberté dont jouit Maurice de pouvoir partir à l'aventure dans sa nouvelle voiture : « … il s'était aventuré de plus en plus loin de sa résidence montréalaise. Jusqu'à se perdre en pleine campagne … » [§ 2]. Elle est symbolique de la liberté qu'acquièrent les auto-stoppeurs lorsque Maurice abandonne son véhicule; ils sont maintenant libres de poursuivre leur route dans le confort de la voiture : « Le garçon s'installa au volant, sa compagne prenant place à ses côtés. Les chevaux-vapeur piaffèrent de nouveau […] la Honda toute neuve fila … » [§ 40].

- Un refuge et une prison pour Maurice
  Lorsque les jeunes commencèrent à courir dans sa direction, Maurice « se dépêcha de réintégrer la Honda, verrouilla les portes et ferma complètement les vitres. » [§ 14]. Maurice redoute que « s'ils parvenaient à l'évincer de son refuge, le pire était à craindre … » [§ 20]. Bientôt le refuge dans la Honda prend des allures de prison : « La captivité devint insupportable à la longue. » [§ 24]. Maurice se demande : « Pendant combien de minutes, combien d'heures encore serait-il prisonnier de sa cage de métal et de verre? » [§ 20].

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte

Codes et pondération de chaque tâche :

10. Croyez-vous que les deux auto-stoppeurs avaient vraiment l'intention d'agresser physiquement Maurice?

Justifiez votre point de vue en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

CÉ2-A
3, 4
3 pts

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie de l'intrigue. L'élève justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que les valeurs, la vision du monde, la trame narrative, les personnages, le cadre spatiotemporel, les champs lexicaux, les citations) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension de l'intrigue. L'élève justifie son point de vue de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée de l'intrigue. L'élève justifie son point de vue de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, c'était leur intention.

- Aussitôt que les « auto-stoppeurs-épouvantails » aperçoivent la voiture de Maurice en panne, ils se ruent vers lui « en poussant des hurlements » [§ 14].
- Lorsqu'ils atteignent la Honda, la jeune fille a une « expression d'hostilité grimaçante » [§ 16]. Le garçon, lui, est très menaçant avec sa « montagne de muscles » [§ 16] et son « rictus haineux » [§ 16]. Ils essayent d'ouvrir les portes et de descendre les vitres [§ 16].
- Les jeunes ont toisé leur victime de « leurs regards effrontés » [§ 17]; ils se sont moqués de Maurice et l'ont injurié [§ 17]. La nuit venue, le « pouceux » a fait des gestes menaçants envers Maurice; ce garçon avait même un canif [§ 19].
- Par leur attitude, leurs expressions et leurs gestes, les auto-stoppeurs laissent voir clairement à leur victime leurs intentions d'agressivité. Maurice en conclut qu'ils veulent « lui régler son compte » [§ 20] et peut-être même « le battre à mort ou l'égorger » [§ 20].
- Tout indique que si les auto-stoppeurs réussissaient à mettre la main sur Maurice, celui-ci serait agressé physiquement.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

(suite à la page 14)

Codes et pondération de chaque tâche :

Non, ce n'était pas leur intention.

- Les auto-stoppeurs ont en leur possession les clés de la voiture puisque Maurice les avait oubliées dans la serrure du coffre arrière [§ 38]. Ils auraient pu entrer dans la voiture n'importe quand et « lui régler son compte » [§ 20] comme le craignait Maurice.
- L'auteur nous présente les auto-stoppeurs à travers les yeux de Maurice qui s'imagine le pire puisqu'il est aveuglé par ses idées préconçues de « ces deux jeunes, assoiffés de vengeance » [§ 14], « ces cinglés » [§ 18] qui veulent « sa peau et, sans doute, la demi-douzaine de cartes de crédit qui gonflaient encore son portefeuille… » [§ 23]. Maurice ne sait réagir que par la peur devant ces jeunes, il ne trouve d'autre solution que d'essayer de les acheter avec son argent [§ 21] et se lamenter de ne pas avoir de revolver pour se sortir de son dilemme [§ 24].
- Les jeunes s'amusent avec Maurice, ils l'intimident par plaisir, ils le narguent et enfin lui fournissent l'occasion de s'enfuir [§ 33]. Une fois leur victime partie, ils posent la roue de rechange et filent avec la voiture [§ 38]. Encore là, ils auraient pu s'arrêter pour « régler le compte » de Maurice, mais ils ne font que filer dans « un concert de coups de klaxon » [§ 40].
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles.

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

La caricature : Les vilaines gamines

Codes et pondération de chaque tâche :

11. Choisissez un (1) des éléments de la caricature (page 1 du *Recueil de textes*) qui vous paraît particulièrement significatif.

    Expliquez cet élément en établissant des liens précis avec des textes du *Recueil de textes* et/ou avec le reportage *Jeux d'enfants*.

CÉ1-A
1, 4
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'élément de la caricature en établissant des liens précis et pertinents avec des textes du *Recueil de textes* et/ou le reportage.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'élément de la caricature en établissant certains liens avec des textes du *Recueil de textes* et/ou le reportage.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

Éléments possibles	Explication et références possibles
Plusieurs contre une	- Souvent les harceleurs s'attaquent à leur victime en groupe [« Jeunes et rejetés par leurs camarades » § 4] et [Des vidéoclips dans le reportage « Jeux d'enfants »].
Différence dans leur apparence	- Certains jeunes se cherchent une identité qu'ils trouvent dans un style de vêtements ou d'apparence physique. Afin de se faire valoir, ils méprisent et rejettent tous ceux qui sont différents d'eux [« Jeunes et rejetés par leurs camarades » § 7] et [Dr Peppler, « Jeux d'enfants »]. - Des médias et leurs images de femmes parfaites (Barbie) exercent une pression sur des filles à adopter le modèle. Celles qui rejettent ce modèle ou qui ne s'y conforment pas peuvent subir des agressions [Érica et Lauren Woodhouse, « Jeux d'enfants »].
La taille des filles	- Les plus grandes s'en prennent à la plus petite, car les plus doux, les plus faibles, les plus doués, les plus timides sont toujours considérés comme des victimes idéales [Le pianiste et Dr Peppler dans « Jeux d'enfants »] et [« Jeunes et rejetés par leurs camarades » § 7 et 8].
Les attitudes corporelles des harceleuses	- La tenue des harceleuses, leurs poses, l'expression dans leurs yeux, leurs mains en griffes ou en poing sont autant d'indices de leur intention d'intimider la petite … et peut-être même de l'agresser physiquement. [« Jeunes et rejetés par leurs camarades » § 1 et 6].
L'absence d'adultes	- On ne voit aucun adulte dans la caricature : seulement 4 cas de « bullying » sur 100 sont observés par un adulte [« Jeux d'enfants »].
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées sur des liens avec des textes et/ou le reportage	

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 24	Résultat de l'élève sur 50
24	50,00
23	47,92
22	45,83
21	43,75
20	41,67
19	39,58
18	37,50
17	35,42
16	33,33
15	31,25
14	29,17
13	27,08
12	25,00
11	22,92
10	20,83
9	18,75
8	16,67
7	14,58
6	12,50
5	10,42
4	8,33
3	6,25
2	4,17
1	2,08
0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3264-6

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2

Avant la correction 2

Pendant la correction 2

Étape 1 Évaluation initiale du texte 2

Étape 2 Évaluation détaillée du texte 2

Étape 3 Attribution d'une cote au texte 2

Cas particuliers durant la correction 3

Tâche d'écriture 4

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes écrits par les élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants, du domaine Production écrite (PÉ) :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Aux pages 2 et 3, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 4. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif d'environ 500 mots. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves, est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion : langue et communication, secondaire 4, les normes*[1]. Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

	Cotes								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pts	45 pts	40 pts	35 pts	30 pts	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Modalités de correction

La personne qui corrige doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture. (Se référer à la page 4.)
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs aux quatre critères de production (organisation, contenu, style et règles de la langue) et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs à ces éléments recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.* Pour tous les cas particuliers, se référer à la page 3;
  - cocher le niveau de performance, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'une cote au texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4$^+$, 4, 3$^+$, 3, 2$^+$, 2, 1$^+$ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire cette cote (5, 4$^+$, 4, 3$^+$, 3, 2$^+$, 2, 1$^+$ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la tâche :*** L'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé. Cependant, dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé au regard des éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance par rapport aux Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^{+} ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^{+}. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à la Production écrite) :

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. Le *Magazine Jeunesse* mène une enquête sur les influences qu'exercent les émissions de télévision, les jeux vidéo, les films et les chansons sur le phénomène de l'intimidation. Dans le cadre de cette enquête, le *Magazine Jeunesse* sollicite l'opinion de ses lecteurs sur le sujet suivant :

   L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?

   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. En tant que président(e) du conseil étudiant de votre école, vous êtes invité(e) à participer avec des parents, des éducateurs et des élèves à une table ronde consacrée à l'intimidation. La question à débattre est la suivante :

   La tolérance zéro est-elle un but atteignable dans le milieu scolaire?

   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Français langue seconde – immersion, Secondaire 4

Grille d'évalua

RAG PÉ1 L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

		5	4
Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue	**Énoncé général**	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte dégage une impression** et d'une certaine réflexion.
	Introduction • *sujet amené* • *sujet posé* • *présentation du point de vue* • *sujet divisé (facultatif)*	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatemen du texte.
	Développement de l'argumentation • *point de vue et aspects présentés*	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoig certaine réflexion; chacun des aspect un volet distinct et cohérent.
	• *arguments* (énoncés qui étayent le point de vue) – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont • révélateurs; • appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont • convaincants; • appuyés par des références bien
	• *stratégie argumentative* – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise avec efficacité et l'intention de comm est évidente.
	• *cohérence du texte* – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et l'argumentation présentée.
	Conclusion • *rappel du point de vue défendu* • *résumé de l'argumentation* • *ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)*	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du
	Règles de la langue	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue. Les erreurs sont rares et mineures.	Le texte dénote une bonne connais règles de la langue. Les erreurs n'af
	• *construction et ponctuation des phrases*	• phrases bien construites et bien ponctuées	• phrases construites et ponctu façon généralement correcte
	• *temps verbaux et formes verbales*	• bons temps verbaux et bonnes formes verbales	• temps verbaux et formes ver généralement corrects
	• *orthographe grammaticale et d'usage, genre*	• texte bien orthographié	• texte généralement bien ortho
	• *interférences langagières (lexicales, morphologiques, sémantiques, syntaxiques)*	• très peu d'interférences langagières	• quelques interférences langa

tion d'un texte argumentatif

	Cotes								
	5	4°	4	3°	3	2°	2	1°	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

Niveaux de performance			
	3	2	1
clarté	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
a suite	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
nt d'une onstitue	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	
oisies.	Les arguments avancés sont • convenables; • appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont • superficiels et répétitifs; • appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
euvre nication	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
ppuie	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
cte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue; il y a des erreurs mais elles ne gênent pas la communication du message. • phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses • temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes • texte orthographié de façon généralement correcte mais il y a des erreurs d'accords grammaticaux et/ou de graphie • des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue; les erreurs sont nombreuses et parfois majeures à tel point qu'elles constituent une source de distraction. • plusieurs phrases sont boiteuses et on constate souvent des erreurs majeures de ponctuation • plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux et/ou aux formes verbales • plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux et/ou à la graphie • de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue; les erreurs sont tellement nombreuses qu'elles nuisent à la compréhension du texte.

décembre 2003

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale
et
Compréhension écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3316-2

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Compréhension orale 3
Reportage *Jeux d'enfants* 4

Compréhension écrite 13
Texte : « Jeunes et rejetés par leurs camarades » 14
Texte : « Les mots qui tuent » 19
Texte : « Les épouvantails » 21
Caricature : « Les vilaines gamines » 27

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses formulées par les élèves qui, en juin 2004, ont passé l'épreuve de la Compréhension orale et de la Compréhension écrite du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir le reportage[2] et le *Recueil de textes, L'intimidation : taquinerie ou agression?*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Les tâches ainsi que les réponses reliées aux numéros 1 et 7 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la réponse attendue (*Réponses possibles*).

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, décembre 1996.

[2] Le reportage *Jeux d'enfants* est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, 200, avenue de la Cathédrale, local 0140, Saint-Boniface MB R2H 0H7, (204) 945-8594 ou 1 800 667-2950.

Compréhension orale

Reportage *Jeux d'enfants*

2. Le titre « Jeux d'enfants » est-il pertinent ou non?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments spécifiques du reportage tels que le contenu, les propos des intervenants, le choix d'images et le ton.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Je pense que le titre « Jeux d'enfants » n'est pas un titre pour plusieures raisons, Premièrement le mot « jeux » signifie un passe temps qui s'amuse, puis en regardant le vidéo avec plusieures victimes qui souffre, ce n'est pas de tous un jeu. Les images qui démontre les batailles dans les cours d'écoles ne regardait pas amusant puis les tueries à l'écoles qui sont passé est un situation n'importe de quoi sauf un jeu. Aussi, ce n'est pas seulement les enfants qui sont responsable pour l'intimidation. La psychologue Debra Peppler avcit dit que la plupart des aggresseurs ont « un méchant » chez lui-mêmes, donc c'est un forte possibilité que c'est un parent. Aussi le victime qui s'appelait Alain Lefèvre a partager l'histoire où l'enseignante riait de lui à-propos de ces oreilles après un étudiant lui harceler. Donc, les professeurs et les parents sont aussi responsable de cet acte de téroriser, puis ce n'est en aucune façon un situation d'un jeu. Le titre « Jeux d'enfants » n'est pas un titre pertinent.

- prise de position : le non-sens du titre
- explication (élément : l'incohérence de la connotation du mot « jeux » et les images du reportage)
- explication (élément : le choix d'intervenants – un expert et une victime)
- conclusion
- retour sur la prise de position

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Je pense que le titre est pertinent par ce que pour la plus part des cas, cet un jec pour les agresseur. Le video a dit que cette les grosses groupes d'enfant qui sont les agresseur et l'enfant solitaire qui est plus tôt le victime d'agression. Ces groupes d'individues pence que c'est drole quands ils batte les autre, et ils ne realise pas ce qu'ils fait. Je pense aussi que la raison qu'ils continue de le faire c'est par ce que les « équipes » sont cinq contre un. Même si le victime essaiye de se defende, il n'a pas un chance. Pour les agresseur cet un jeu qu'ils ne peu pas perdu

- prise de position : la pertinence du titre
- explication (élément : le contenu)
- explication selon des connaissances/ expériences personnelles
- retour sur la prise de position

Commentaire

Cette réponse démontre une compréhension limitée de la pertinence du titre; les références au contenu du reportage sont trop générales. Même si les commentaires personnels sont cohérents avec la prise de position, ils n'ont pas de valeur *analytique*. L'élève aurait dû se servir d'autres références précises tirées du reportage pour approfondir son explication.

Note obtenue : 1 point

3. Le réalisateur du reportage présente le sujet de l'intimidation avec une certaine efficacité.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le contenu, le rôle de la journaliste, le choix d'intervenants et d'images, le montage, les plans de caméra, la trame sonore et la mise au point.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Le réalisateur présente ce sujet d'un façon très efficace. En utilisant les témoinages des victimes ainsi que les opinions des experts il montre à la fois les effets que l'intimidation ont sur les enfants avec les histoires personnelles et les generalisations des experts. Les victimes racontent des histoires très émouvantes, et ces histoires montrent la gravité que le « bullying » peut atteindre. Les images qui sont montrées aident à l'efficacité car les scènes en noir et blanc et les scènes des cours d'école (du camera caché) montrent que les agresseurs peuvent être très violents avec leurs victimes Ils montrent aussi l'isolement des victimes. La trame sonore sombre qui est mise au-dessus de ces images contribue aussi à l'efficacité. On entend les cries des enfants et à la fois une musique très grave qui nous montre que la problème de l'intimidation est très serieuse et très commune. En introduisant les faits (comme 1/3 des suicides des ados sont dû au « bullying » le reportage devient plus efficace.

- rappel de la tâche : l'efficacité de la présentation
- explication (élément : le choix d'intervenants – des experts et des victimes)
- explication (élément : les images)
- explication (élément : la trame sonore juxtaposée avec des images)
- explication (élément : l'usage des faits)

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication complète

Il est éfficace parce que le sujet est expliqué au complet, de tous les points de vue. Par exemple,	rappel de la tâche : l'efficacité de la présentation
l'effet de l'intimidation sur le victime est claire; Éric, une victime, a dit : « Je ne voulait pas aller à l'école, je ne voulait pas manger, je ne voulait pas parler à aucune personne ». L'effet sur l'agresseur est également considères; La narrateur relève que « pres de 29 des enfants sont victimes et agresseurs à la fois ». De plus, les causes de l'intimidation sont mise en évidence. Debra Peppler a dit que : « les agresseurs subient souvent la violence à la maison ». Puis les effets sont aussi mise en évidence. Par exemple, Linda Woodhouse a relevé que le « bullying peut provoqué chez le victime le violence » et elle dit également que souvent ils se suicident.	explication (élément : la diversité des points de vue présentés – ceux d'une victime, de la narratrice, des experts)
Même le choix d'intervenants est éfficase, car il y a une variété de personnes tels que les victimes comme Alain Lefèvre et Éric, les parents comme Belinda et Roger Gutenkunst puis les spécialists tel que Debra Peppler.	explication (élément : le choix d'intervenants)
Les images sont éfficases, car ils nous montre les images des batailles sur le terrain de jeu, ceci montre le sévérité de la situation.	explication (élément : les images)
De plus, le montage contribue à l'éfficacité, car les plans qui concentrent sur les visages des victimes comme Éric nous montre que cela les a affecté. On peut voire ceci dans leurs yeux.	explication (élément : le montage)

Commentaire

Souvent, des élèves dépassent les attentes d'une explication complète. L'appréciation d'une telle réponse comme celle-ci ne devrait pas influencer la note accordée à d'autres réponses qui sont peut-être d'une qualité inférieure relativement au contenu et à l'organisation, mais qui répondent tout de même aux attentes d'une explication complète.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Explication partielle

Le choix d'intervenants correspond directement avec l'efficacité du reportage.	rappel de la tâche : l'efficacité de la présentation
Les intervenants était direct avec leur point de vue et leur histoire personelle. Les intervenants aussi avez leur propre penser et leur propre experience avec la violence et taquinerie à leurs écoles.	élément : les intervenants
Aussi il y avait une certaine efficacité avec les plans de camerà Ils nous montrais les expression des intervenants quand ils parler de leur propre experiences.	élément : les plans de caméra
Aussi avec le choix d'images ils nous à montrer comment violent les enfants peut être en même pas dire un mot.	élément : le choix d'images
Aussi avec la mise au point, c'était vraiment éfficace en discuter le point du vue du Relisateur	élément : la mise au point

Commentaire

Cette réponse démontre une compréhension superficielle de l'efficacité de la présentation du sujet. L'élève énumère des éléments du reportage qui peuvent appuyer cette efficacité, mais le raisonnement dans la réponse ne précise pas assez l'association entre les éléments identifiés et l'efficacité de la présentation.

Note obtenue : 1 point

4. Lauren Woodhouse déclare que « la pression est plus grande pour les filles » et que, si les filles ne correspondent pas « au modèle, [elles risquent] à tous les jours de faire face à une sorte d'exil… ».

   Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
   - des références spécifiques du reportage **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Je pense que l'affirmation de Mme. Woodhouse est tout à fait correcte. Dans le reportage, ils montrent les images de Barbie, en disant que c'est ça qui est attendu des filles. Lorsqu'elle parle de la pression qui existe parmi les filles, les images de la femme parfaite (Barbie) jouent sur l'écran. Durant le reportage ils intervuent Erica Simard, et elle dit que les autres élèves se moquaient d'elle en disant qu'elle était « laide ». Elle affirme aussi qu'on ne peut pas être soi-même et on doit se conformer aux autres. Selon moi, c'est exacte. Aujourd'hui c'est necessaire d'être mince et belle pour qu'on soit accepté dans un groupe. Durant mon enfance, et même maintenant, j'entends souvent des gens qui se moquent des personnes qui ne sont pas « belles » et sont differentes d'eux. Les filles voient des images des femmes « parfaites » sur le télé, et se sentent forcés de regarder comme elles.

- prise de position
- justification : références au reportage démontrant les liens entre les images de Barbie et les expériences d'Érica
- transition entre le reportage et les connaissances/expériences personnelles
- justification : connaissances/expériences personnelles

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Troisième niveau

Je ne suis pas daccord que la pression est plus grande pour les filles, car d'après moi, il est plus difficile pour les garçons. Lùis, ils risquent non seulement faire face à « une sorte d'exil » (Lauren Woodhouse) mais ils risque d'être battus physiquement et psychologiquement. Par exemple, Érica Simhard parle d'être rejeté, mais Éric parle d'être battu au point qu'il a dû aller voire le medecin. Alain Lefèvre a parlé des garçons qui l'ont pissé dessus. Alors, l'intimidation chez les garçons me sembent plus sévère. De plus, les garçons sont plus suseptibles à devenir violent, car le pression de « faire partie du groupe » (Debra Peppler) est très grave. En fait, Linda Woodhouse relève que « le bullying peut provoqué chez le victime le violence ». Aussi, Alexandre Beaulieu dit que « les jeunes victimes ne veulent pas parler ». Dans notre société, parlant de nos problèmes est beaucoup plus acceptable pour les filles que pour les garçons, alors les garçons doivent souffrir en silence. Je connaissait une fois une fille qui était un peu différent. Elle était victime de taquinéries. Elle a simplement changé d'écoles, puis elle a fait des amis à sa nouvelle école. Je connaissait également un garçon qui a été victime de l'intimidation. Il était admis à l'hopital, puis la pression était trop; son confiance et son estime de soi étaient détruits pour toujours et il a fini par se suicider.

- prise de position
- justification : références au reportage comparant les expériences des filles avec celles des garçons
- justification : références au reportage démontrant les conséquences de l'intimidation chez les garçons
- justification : connaissances/expériences personnelles

Note obtenue : 3 points

Troisième exemple : Deuxième niveau

Oui, je suis d'accord avec Lauren Woodhouse quand elle dit cela. Dans le reportage, il parlait à Érica Simard, elle m'était pas accepter car elle était différent des autres filles! Le réalisateur du reportage aussi faisait référence aux Barbie et comment elle est si belle. Les choses comme le médias, les films et puis n'importe qu'elle magazine nous dites aux filles comment elles doit avoir l'air! Des fois les filles peuvent pas être comme cela, à cause de l'argent, au même leur taille etc. Puis elles deviennent victime d'intimidation Pour moi même, quand j'étais en 5ième année à l'école élémentaire, j'étais taquiner par une fille très populaire à cause que j'apportais les pantalons de ski! C'est inacceptable que les filles doivent avoir l'air tout la même, tout mince et belle comme le « Barbie ». Et oui c'est vrai quand Lauren Woodhouse déclare que « la pression est plus grande pour les filles . »

- prise de position
- justification : références au reportage – Érica et Barbie
- justification : expériences personnelles
- commentaire
- retour sur la prise de position

Commentaire

La réponse témoigne d'une bonne compréhension du point de vue de Lauren Woodhouse. L'élève aurait dû explorer de façon plus explicite le lien entre les expériences d'Érica et l'impact des images de Barbie ou des médias sur des filles.

Note obtenue : 2 points

Quatrième exemple : Premier niveau

Oui bien sure! je partage exactement la même point de vue, les filles ont beaucoup a suivre, le makiage, les bonne vêtements et nous devrez suivre la bonne taille du media. Chaque jour j'entends les filles qui diminue les autres filles parce qu'ils ont pas les propre vêtements, comme nous disant « cool clothes ». Une exemple du reportage serai Érica Simard, elle est une victime d'agressions, parce qu'elle n'est pas « cool ». Erica dit « sa fait mal! » C'est la même chose dans chaque école. « Tous les 5 min. une enfant est agressé. »

- prise de position
- justification : connaissances/expériences personnelles
- référence au reportage
- référence sans lien à la tâche

Commentaire

L'élève justifie sa réaction de façon simpliste; on questionne même la pertinence des références choisies.

Note obtenue : 1 point

Compréhension écrite

Jeunes et rejetés par leurs camarades

5. L'auteure de ce texte adopte dans l'ensemble une approche plutôt objective.

   Expliquez cette objectivité en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages, des propos d'experts et des éléments de forme ou de structure.

   2 points

Premier exemple : Explication complète

L'auteure a une approche plutôt objective et elle l'achève en utilisant des faits, des histoires vraies et des citations. — rappel de la tâche : l'approche objective

Elle parle d'un témoignage, une vraie histoire qui s'est passé en Columbine et en Alberta. Les exemples de ce qui est vraiment arrivé aide son approche objective. — élément : le témoignage

Elle ajoute aussi des propos des psychologues, par exemple, Pierre Faubert. Il conclut que, « ...l'inaceptable semble devenu acceptable. » (PP.6). Ça aide son approche parce que le lecteur va probablement lui croire parce qu'il est un psychologue. — explication (élément : des propos d'experts)

Aussi, l'auteure écrit en paragraph en gras, séparé du reste du texte, « des jeunes sont la cible d'autre jeunes... » (Jeunes et Rejetés). C'est bien que cela est objective et plus comme un fait qu'un opinion parce que c'est attirant au lecteur. Aussi, elle commence la nouvelle avec des lettres gras et une question et la réponds sans utilisé une opinion. — explication (deux éléments de structure)

L'approche objective est aussi atteint parce qu'elle utilise la voix de la 3e personne. Elle ne met pas sont opinion. — explication (le rôle de l'auteure)

Commentaire

Même si l'élève se réfère à deux éléments du texte sans les développer, l'explication appuyée sur des propos d'experts et des éléments de structure est précise et réfléchie.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

L'auteure prend un approche objectif sur plusieurs points sur l'intimidation dans la texte. Elle donne la témoinage de plusieurs personnes, les adolescents, qui pensent que c'est seulement pour s'amuser et « c'est pas méchant (paragraphe 2). Mais aussi elle donne l'opinion des expert comme Gilles Tremblay (paragraphe 12) qui parle de l'idée des Américain adolescents qui parle de « frustrated justice », une problème sérieux de la revanche. Les sortes d'idée cause les évenements comme celui de Littleton, Colorado.

rappel de la tâche : l'approche objective

références au texte : des propos d'intervenants

Commentaire

L'élève semble vouloir souligner le point de vue des adolescents par rapport aux opinions des experts. L'élève n'explique pas cependant les liens avec l'approche objective adoptée; la réponse demeure alors limitée.

Note obtenue : 1 point

6. L'auteure du texte cite, au paragraphe 10, Pierre Faubert, psychologue et professeur, qui déclare : « C'est d'autant plus dangereux qu'on n'a plus de filtres moraux [1], [...] C'est comme si les garde-fous[2] n'existaient plus, comme si on n'avait plus de références. »

   Partagez-vous son point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous référant
   - à des éléments spécifiques du texte **et**
   - à vos connaissances/expériences personnelles.

[1] Des points de repères pour discerner entre le bien et le mal
[2] Une balustrade pour empêcher les gens de tomber, au sens littéral. Au sens figuré, lignes de conduite.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, je crois que ça peut sembler comme cela si on regarde à tout le mal qui arrive aujourd'hui dans le monde. Il (Pierre Faubert) dit aussi « Le problème, c'est que l'inacceptable semble devenu acceptable » (paragraphe 6, lignes 3-4) et par conséquent, on a plus pleur. On est sousmis chaque jour à la violence, l'abus physique et verbale à la télévision. Ça semble devenir beaucoup plus ordinaire, si on voit une attaque ou un meurtre aux nouvelles, ou dans le journal. « Une violence qu'on emprunte à la télé, au cinéma, à la musique... » est devenu acceptable. (paragraphe 5, lignes 5-6) En mon opinion, je crois qu'on a chacun une responsabilité pour changer ceci. Personnellement, quand j'étais jeune, mes parents ne me laissaient pas regarder l'émission « The Simpsons », pour le simple raison que c'était trop violent et il y avait beaucoup de « gros mot ». Un jour je l'ai regardé quand même et sans même rendre compte, un de ces mots est sorti de ma bouche. Ce qui suggère que la télévision (et la violence) a un effet négatif sur les moraux.

- prise de position par rapport au point de vue de l'auteure
- commentaire et référence au texte
- justification appuyée sur une référence au texte : l'influence des médias
- justification : expériences personnelles

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je partage son point de vue car, il dit plusieurs fois dans le texte que les jeunes pensent que d'insulter quelqu'un est d'accord, sans conséquences. Ce n'est pas le cas et oui notre société devient de plus en plus acceptable au sujet d'intimidation! Comme dit Pierre Faubert « Il y a une culture de violence et on s'en sert pour impressioner les autres. » (para.5) Pour nous, quand on dit les insultes, on pensent qu'on est entraîn d'impressioné nos camarades. Pour moi, je vois toujours des personnes dans le couloir qui sont entraîn d'insulter quelqu'un parce qu'ils veulent impressioner leur camarade. Des fois moi-même j'étais victime de ses insultes. Je me demande où est-ce qu'on a perdu nos morales, les filtres moraux, les garde-fous, et pourquoi est-ce que notre société laisse encore agradir la problème immense de l'intimidation? Quand vous êtes n'importe où, vous entendez toujours des insultes, et c'est familiaire à nos oreilles, ça devenir de moins en moins une problème!

- prise de position par rapport au point de vue de l'auteure
- justification appuyée sur une référence au texte : la « culture de violence »
- justification : connaissances/expériences personnelles

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une bonne compréhension grâce à la cohérence entre la référence au texte et les connaissances/expériences personnelles de l'élève.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Je pense que c'est vrai que les « filtres moraux » commence a disparaite en la société. Même sur la télévision et les films, c'est plus en plus violent mais moins en moins shockant. Il y a des programmes comme « Fear Factor » ou les contestant fait des chose stupide pour l'argent. Dans les film, au passé il y a des films « PG14 » et après ça c'était « R ». Maintenant il y a « PG13 », « PG18 », et « R » alos les personne plus jeune peut voir des films plus violante. Les « garde-fous » de societé ne sont plus là et les enfants aura la difficulté de voir ce qui n'est pas bon. Ils sont plus en plus méchant mais ils tous pensent que « c'est pas méchante »

prise de position par rapport au point de vue de l'auteure

justification : connaissances/expériences personnelles

Commentaire

Les connaissances/expériences personnelles de l'élève sont tout à fait pertinentes. La tâche exige cependant des « références à des éléments du texte » et pour cette raison la note est réduite au premier niveau.

Note obtenue : 1 point

8. Le ton dominant de ce texte est accusateur.

   Expliquez comment ce ton est mis en évidence en vous référant à des éléments du texte tels que le contenu et les moyens utilisés par l'auteure pour transmettre son message.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Dans son texte, Marie-Danielle Lemieux accuse des différents groupes de personnes d'être responsable de l'intimidation dans les écoles. Au paragraphe 4, elle accuse les adultes de ne pas vouloir voir le problème parce qu'ils ne veulent pas avoir besoin de réagir et faire quelque chose. Ensuite, au paragraphe 5, elle accuse la société d'avoir évacué les filtres moraux et d'avoir perdu la valeur de la dignité humaine. L'auteur utilise beaucoup de phrases exclamatives pour transmettre son opinion et pour faire réaliser les destinataires de comment grave cette situation est. Aussi, elle refute ce que un des témoins dit. Au paragraphe 7 elle dit, « Moi qui croyait que le rire était fait pour enlever la douleur, pas pour la donner! », ce qui refute ce que Jonathan a dit au paragraphe 6.

- affirmation à l'appui du ton accusateur
- explication (élément : les moyens utilisés par l'auteure pour développer son argumentation)
- élément : la forme
- explication (élément : les moyens utilisés par l'auteure – une analyse de la prise de la prise de position de l'auteure)

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Pour mettre le ton d'accusateur en évidence, l'auteure commence le texte en décrivant une petite fille qui souffre de la rejet puis qui se fait taquiner chaque jour à cause que les autres la trouve differente. Cela nous fait senté la pitié pour cette pauvre petite fille qui ne peut pas aider comment elle a l'air ni son accent.

explication sans lien au ton accusateur

Pour nous convaincre que ceci est injuste elle continue le texte en expliquant comment les enfants se font ignorés. Les adultes forment les congrès sur l'estime de soi mais quand le temps vient pour aider les jeunes victimes ils disent « Ne t'en occupes pas, ignore-le ». Ceci n'aide du tout les enfants, ils sent plus pire qu'auparavant. Au pg. 4 l'auteure dit « En fait, on ne veut pas voir. Pas voir, parce qu'on serait obligé de faire quelque chose. » Et ceci est la verité, personne veut sentir responsable. Elle appui son point au pg 5 ou elle dit qu'on vit dans un société qui a évacué ces filtres moraux, on a perdu nos sens de valeurs, on ne connais plus le dignité humain ni l'autorité.

références au texte

Commentaire

L'élève explique comment l'auteure évoque de la pitié chez le lecteur, mais le lien n'est pas établi avec le ton accusateur. Les commentaires sont donc hors sujet. Pour ce qui est des références au texte, elles dénotent une certaine analyse, mais encore une fois, l'élève ne fait pas la boucle avec le ton accusateur du texte.

Note obtenue : 1 point

Les épouvantails

9. Que symbolise la voiture dans cette nouvelle?

   Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du texte tels que les événements narratifs, les champs lexicaux, les images et les figures de style.

2 points

Premier exemple : Explication complète

La voiture symbolise la sécurité. Quand Maurice avait eu des problèmes avec les autres gens, il à toujours était dans son voiture. Au paragraphe 24, « la captivité devint insupportable à la longue. Maurice regrettait de ne pas avoir de revolver en sa possession, dans le coffre à gants de la Honda... » Même si il regrettait, il avait la sécurité de son voiture. L'auteur à utiliser un figure de style que, quand il parle de la voiture ça sens que c'était presque un personne. La voiture était un symbole de sécurité parce que Maurice était intimidé par les autres gens. Alors quand il était dans son voiture il sens qu'il n'est pas si intimidé. Les auto-stoppeurs ont était intimidante par la façon qu'ils étaient, alors même si les auto-stoppeurs n'avaient pas l'intention de lui agresser.

- choix de symbole
- explication (élément : l'interprétation des événements narratifs – les sentiments négatifs reliés au symbole)
- élément : figure de style
- explication (élément : l'interprétation des événements narratifs – le soulagement ressenti chez Maurice et relié au symbole)
- prise de position

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication complète

La voiture dans ce nouvelle represent la mode, la beauté, ce que toulemonde veut, puis s'il en a, il est considérer comme chic. Premièrement, l'effet que le Honda est « nouvelle » (paragraphe 2) donne l'effet que c'est un produit de mode et qui possède la pouvoir dans la vie de Maurice. Un antithèse est utiliser au paragraphe 5 en contrasté « le petit homme monta le volume de la radio. » Ces deux mots « petit » et « monta » donne l'effet qui c'est la voiture qui est la produit avec la pouvoir qui donne un bon sentiment à Maurice. Ensuite Maurice voit des auto-stoppeurs où il a préjugé le mâle pour des raisons qu'on peut penser que c'est l'effet qu'il n'a pas une voiture, un produit chic, donc Maurice le rejet. Quand Maurice voit un cheuvreuil les mots « stupidement immobilisé » donne l'effet que d'être immobile (opposé d'un voiture) est stupide (paragraphe 8). Quand Maurice est peur des auto-stoppeurs qu'il racontre encore, il utilise son voiture comme un barrier, un place à cacher, par-ce que sans cet voiture, il est rien (paragraphe 20). Puis finalement les auto-stoppeurs rendre possession du voiture, puis devient vraiment content, « un concert de coups de klaxon » puis Maurice reste avec rien, et semble d'être un victime à cause qu'il n'a pas cet produit chic, il n'est plus à la mode. (Paragraphe 40)

- choix de symbole et commentaire
- explication (élément : le champ lexical)
- interprétation fausse d'une figure de style
- suite de l'explication (les sentiments de supériorité qui naissent du pouvoir ressenti par Maurice)
- explication (élément : le champ lexical)
- identification d'un 2e symbole
- explication reliée au 1er symbole (élément : les événements narratifs – le dénouement inattendu)

Commentaire

Même si l'élève se sert d'un mauvais exemple dans le but de cerner une figure de style et fait une digression en ajoutant un deuxième symbole possible, l'ensemble des éléments dans la réponse démontre une analyse réfléchie de sa part.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Explication partielle

Je pense que la voiture a symbolisé un prison pour Maurice ou il était prisonier. Il pense que si il sorte de la voiture, il va être tué par les auto-stoppeurs. Il dit qu'il veut un revolver pour qu'il peut retourner l'intimidation aux auto-stoppeurs et puis qu'il peut partir de son prison. Proche de la fin d'histoire, il finalement sorte de son prison, mais auto-stoppeurs voir ca et ils ont pris le voiture de lui.

choix de symbole

explication (élément : résumé de l'intrigue)

Commentaire

Le symbole est clairement identifié, mais le résumé de l'intrigue ne nourrit pas suffisamment l'explication du symbole.

Note obtenue : 1 point

10. Croyez-vous que les deux auto-stoppeurs avaient vraiment l'intention d'agresser physiquement Maurice?

Justifiez votre point de vue en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Je crois que les auto-stoppeurs voulait torturer Maurice mentallement au lieu de physiquement. Ceci est évidente, car au lieu d'essayer de briser les fenêtres pour lui attaquer, ils l'ont forcer à « ignorer les rires moqueurs et les propos injurieux » (paragraphe 17). De plus, au fin, au lieu de suivre Maurice pour le battre lorsqu'il a fui le voiture, ils ont plutot voler le voiture. C'était la revanche ultime car Maurice sait qu'il a perdu. Quand il est toujours dans la voiture, les jeunes ont essayer de lui énerver en « ognant des jointures sur la carrosserie » (paragraphe 22), mais ils n'ont pas essayer de pénétrer le voiture. Évidamment, s'ils voulait faire ça, il serait facile, car Maurice a oublié ses clefs « dans la serrure de la valise ouverte! » (paragraphe 38) alors l'agression physique n'était clairement pas leur intention. D'après mon expérience, les « bullies » disent les menaces sans avoir l'intension de vraiment faire ce qu'ils ménacent. Quand j'étais jeune, j'ai été témoigne d'une situation où 3 garçons intimidait un gars plus petit. Le petit a eu assez alors il leur a dit de le battre une fois puis le laisser tranquil. Les gamins villains étaient stupéfaits et ils ont retournés chez eux. Ils aiment le pouvoir qu'ils ont lorsqu'ils torture mentalement, mais le pouvoir est brisé quand le victime ne s'occupe plus.

- prise de position
- justification et référence au texte
- justification : référence au texte soulignant l'intention de voler la voiture
- reprise de la 1re justification : référence au texte soulignant un élément clé de l'intrigue
- conclusion/retour sur la prise de position
- expériences personnelles

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Je pense que les deux auto-stoppeurs avaient aucune intention d'agresser physiquement Maurice, mais avait l'intention de voler son auto pour lui montrer comment d'être en position d'un auto-stoppeur est quand les person d'arrête pas pour toi. Je pense qu'ils voulait intimidé Maurice et lui faire peur. « Maurice esquiva la brûlure de leurs regards effrontés, fixant le sien sur l'horloge du tableau de bord. » [p. 17] « Maurice regrettait de ne pas avoir de revolver en sa possession, dans le coffre à gants de la Honda. » [p. 24] Les jeunes auto-stoppeurs ont en effet donner Maurice une sensation d'intimidation et de peur, que je pense était leur seul intention dans cette situation.

- prise de position
- interprétation des intentions des auto-stoppeurs
- référence au texte
- référence au texte
- retour sur la prise de position

Commentaire

Les deux références tirées du texte mettent en évidence le méchant regard des auto-stoppeurs, d'une part, et la réaction de Maurice, d'autre part. Ces deux références appuient l'interprétation de l'élève et la réponse démontre une bonne compréhension de l'intrigue. Notez que l'élève peut obtenir deux points sans se référer aux connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Oui, je pense que si Maurice a exité le voiture, ils le battent. Mais je pense qu'ils n'ont pas été motivé de lui blessé physicalement, mais seulement de lui taquiner pour le plus de temps possible. Ils ont été motivé de rester pour plus qu'un jour, et si je sais un chose, il est que ces aggresseurs ne quitte jamais. Et, en plus, ces auto-stoppeurs ont été motivé par l'auto plustôt que blesser Maurice. Un exemple de céla était : (Les épouvantails, Clément Fontaine, p. 39 : « [les auto-stoppeurs] adressèrent un large salut au fuyard, pétrifié sur la route, sans faire mine de courir après lui. » Donc, en mon opinion, il n'était pas leur but de blesser Maurice, mais il le fesait si l'opportunité arrive.

- prise de position
- prise de position contradictoire
- interprétation des intentions des auto-stoppeurs
- référence au texte sans lien évident à l'interprétation fournie
- retour sur les deux prises de position contradictoires

Commentaire

Cette réponse laisse trop à l'interprétation du lecteur. La contradiction évidente dans la prise de position, l'absence d'une explication de la référence tirée du texte et l'agencement boiteux des éléments de la réponse nuisent à sa compréhension. Cette réponse démontre une compréhension limitée de l'intrigue.

Note obtenue : 1 point

La caricature : Les vilaines gamines

11. Choisissez un (1) des éléments de la caricature (page 1 du *Recueil de textes*) qui vous paraît particulièrement significatif.

    Expliquez cet élément en établissant des liens précis avec des textes du *Recueil de textes* et/ou avec le reportage *Jeux d'enfants*.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Je veux choisir le fait que les 3 filles agresseurs portent tous les mêmes vêtements. Ceci me dit que les 3 filles se sont dans un « groupe », un groupe qui serait plus populaires et n'aiment pas que les autres soient différent.

élément tiré de la caricature

interprétation de l'élément

Dans le reportage « Jeux d'enfants » sa décrit la pression sur les filles d'avoir un certain « look », d'avoir l'air comme un Barbie. Tu peut voir dans la caricature que les trois filles portes les jupes et chemises, courtes qui montre beaucoup de beau. L'autre fille porte une robe plus long avec les bas tenue haut sur ses jambes puis ses cheveux en tresses. Elle est aussi plus petites que les autres filles just comme l'homme était qui a été intervué premièrement dans le reportage. Il a été taquiné à cause de ses grands oreilles, son accent puis son taille si petit. Juste comme lui, la fille de la caricature se fait entouré par les 3 filles qui la taquine.

explication à l'appui de l'interprétation et référence au reportage

explication à l'appui de l'interprétation et référence au reportage

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Je pense que les 3 fillies sont réprésenter comme un élément qui signifie l'intimidation. Tu peux voir dans leurs visage qu'ils n'ont aucune intention à faire du bien. Dans le reportage « Jeux d'enfants ». Il mention que la pression d'être rejeter est plus grande pour les filles et que les filles doivent être belle pour ne pas être rejeter. Cet élément montre l'intimidation vers un autre fille qui pourrait être rejeter par-ce que les vêtements, les cheveux, la maquiage et l'apparence physique sont pas bonne.

interprétation d'un élément tiré de la caricature

explication et référence au reportage

Commentaire

L'élément tiré de la caricature semble viser le nombre de filles qui ont un regard menaçant tandis que l'explication et la référence au reportage portent surtout sur l'apparence physique (vêtements, cheveux, maquillage). Cette incohérence baisse la note de l'élève.

Note obtenue : 1 point

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

L'intimidation : taquinerie ou agression?

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3318-9

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de la Production écrite 3

Tâche d'écriture 3

Premier texte argumentatif 4

Analyse du premier texte 7

Deuxième texte argumentatif 14

Analyse du deuxième texte 17

Troisième texte argumentatif 26

Analyse du troisième texte 29

Quatrième texte argumentatif 35

Analyse du quatrième texte 38

Introduction

Vous trouverez dans le présent document les analyses de quatre textes argumentatifs authentiques, écrits par des élèves en juin 2004 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Chacun des textes a été analysé selon les « Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue » pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces éléments sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée « Grille d'évaluation d'un texte argumentatif », insérée à la fin de la *Clé de correction, Production écrite*. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. La cote finale (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** a été accordée en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux de performance. De plus, les textes ont été décortiqués afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent. Les documents *Apprendre à argumenter,*[1] de Suzanne-G. Chartrand, et *Français langue seconde – immersion : Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre,*[2] ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de la Production écrite, les deux tâches d'écriture entre lesquelles l'élève devait choisir et les exigences liées au projet d'écriture sont présentés à la page 3. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage présentés dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*[3].

---

[1] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2001.

[2] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion : Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre,* Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

[3] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, décembre 1996.

Vue d'ensemble de la Production écrite

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séances préalables et Jour 1	149 minutes	L'élève • visionne un reportage • lit six textes dans le *Recueil de textes* • prend connaissance d'une caricature • prend des notes sur ces documents
Production écrite	Jour 3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir l'**une** des deux tâches suivantes pour rédiger son texte argumentatif.

1. Le *Magazine Jeunesse* mène une enquête sur les influences qu'exercent les émissions de télévision, les jeux vidéo, les films et les chansons sur le phénomène de l'intimidation. Dans le cadre de cette enquête, le *Magazine Jeunesse* sollicite l'opinion de ses lecteurs sur le sujet suivant :
   L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?
   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.
   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.
   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. En tant que président(e) du conseil étudiant de votre école, vous êtes invité(e) à participer avec des parents, des éducateurs et des élèves à une table ronde consacrée à l'intimidation. La question à débattre est la suivante :
   La tolérance zéro est-elle un but atteignable dans le milieu scolaire?
   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposerez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé par des arguments.
   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.
   Intégrez **des références** dans votre texte; vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Premier texte argumentatif

Tâche choisie : L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?

INTRODUCTION

sujet amené

1 *Deux amies ont lu ensemble un magazine de beauté. Le lendemain, l'une d'elles a remarqué que sa camarade avait quelques boutons sur son visage puis elle l'a rejetée à la recherche des nouvelles amies plus belles. Deux petits garçons ont vu ensemble le film « Gone in 60 seconds ». Le lendemain, ils ont bagarré, puis l'un deux a sorti le fusil de son père, puis il a tué son camarade d'une balle dans la tête. Évidemment, l'intimidation est une chose très sérieuse, mais l'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société? Malheureusement, elle est bien sûr une des coupables. Elle a une influence négative sur les personnes, surtout les enfants, dans les arènes social, physique et moral. En fait, elle détruit les jeunes irréparablement.*

sujet posé

point de vue

sujet divisé

point de vue

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmation

2 *En premier lieu, l'industrie du divertissement est toujours présent pendant les années de développement des enfants, mais elle n'a certainement pas une influence positive. Par contre, les jeunes qui passent trop de temps devant la télévision ou le jeu de vidéo puis moins de temps avec la famille et les amis deviennent confus, car ils ne savent pas comment il faut agir dans le vrai monde. Mais, « quand on coupe la télé, on a plus de temps pour autre chose. Pour se parler. Pour s'amuser ensemble. Pour aller jouer dehors » (Les petits tyrans, par Cathérine Élie, paragraphe 5). On ne peut jamais apprendre à se comporter avec les autres comme il faut ou à respecter les autres si tout qu'on observe à tous les jours est les personnages de nos émissions*

point de vue

argument

référence (citation)

déduction

affirmation

explication incluant une référence indirecte

conclusion du 1er aspect

préférées qui sont impolis et égoïstes. Les parents, les professeurs et les adultes véritables et digne de confiance sont ceux qui devraient enseigner le respect. D'ailleurs, il est essentielle de comprendre qu'on doit cesser d'utiliser simplement le terme « respect ». Il faut toutefois le rendre plus opérationnel. (Les mots qui tuent par Marie Danielle Lemieux, paragraphe 9). Alors, l'industrie du divertissement n'est clairement pas la meilleure enseignante de comportement social.

2e ASPECT

argument

explication incluant une référence (citation)

illustration/ référence indirecte

conclusion du 2e aspect

3 *De plus, les médias corrompent les jeunes en créant une image fausse de ce qui est physiquement acceptable. Nous sommes présentés avec l'image du corps « idéal », puis les jeunes croient que celle-ci est normal. Alors, ils attendent aux autres la même sorte de perfection qu'ils observent à la télévision et dans les magazines. Par concéquent, «Ils méprisent qui est différent d'eux » (Jeunes et rejetés par leurs camarades par Suzanne Demers, paragraphe 7). Le reportage « Jeux d'enfants » nous a introduits à Alain Lefèvre, un homme qui, malgré son talent musical extraordinaire, était rejeté par ses pairs dans son enfance parce qu'il n'entrait pas dans le moule du physiquement acceptable. Ses imperfections étaient assez pour le rendre victime d'agression. Alors, ceux qui n'ont pas l'air comme il faut selon l'industrie du divertissement deviennent des cibles vulnérables de l'intimidation.*

3e ASPECT

affirmation/ argument

référence (citation)

explication incluant une référence (citation)

4 *En outre, cette même industrie est responsable de la perte du sens de moral dans notre société, ce qui mène à la taquinerie et à l'agression parmi les jeunes. Marie-Danielle Lemieux affirme que « nous vivons dans une société qui a évacué les filtres moraux » (Les mots qui tuent, paragraphe 5). Alors que nos héros de divertissement, qui servent aux petits comme des exemples à suivre, ont tout à fait abandonné les morals humains, il n'est pas étonnant que les jeunes*

(suite) explication incluant une référence (citation)

conclusion du 3e aspect

font la même chose. Les vedettes réussissent aux frais de autres puis les personnages de jeux vidéo tuent les gens en but d'obtenir ce qu'ils veulent. Les jeunes ne comprennent pas que ceci n'est pas normal! Assurément, « il y a toute une éducation à faire à propos de la valeur et de la dignité de l'être humain » (Jeunes et rejetés par leurs camarades par Suzanne Décarie, paragraphe 10). Cette éducation moral doit être fait par les personnes sages et véritables, au lieu de par les personnages imprudents et imaginaires.

CONCLUSION

rappel du point de vue

résumé de l'argumentation

questions suscitant la réflexion (ouverture)

5 *Alors, l'industrie du divertissement est clairement responsable de la croissance de l'intimidation que l'on observe dans notre société. Enfant comme adulte, nous sommes sous l'influence des illusions sociales, physiques et morals qui mènent à la taquinerie et à l'agression. Alors, y a-t-il un fin en vue? Serons nous toujours les marionnettes des médias? Bien sûr, nous avons le choix : nous pouvons soit nous conformer, soit rester un individu, en acceptant tous les autres individus. Que choisissez-vous?*

Analyse du premier texte

Cote finale : 4^+

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.*

Introduction : Niveau de performance 5

Points forts

- L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.

- Les mises en situation dans l'amorce cernent tout de suite le contexte, et l'étayage des éléments de l'introduction, c'est-à-dire les sujets amené, posé et divisé et le point de vue de l'élève, démontre une connaissance approfondie du sujet.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 4**

Point fort

- Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent. L'élève présente, dans son texte, les aspects social, physique et moral.

Point à améliorer

- Même si les trois aspects sont distincts et cohérents, l'élève n'a pas répondu directement à la problématique de la responsabilité morale des vedettes (§ 4).

- **Arguments : Niveau de performance 4**

Points forts

- Les arguments avancés sont souvent convaincants et appuyés par des références bien choisies.

- Les références témoignent d'une bonne compréhension du contenu des documents lus et du reportage visionné.

- L'élève se sert de quatre documents différents pour appuyer ses arguments.

Point à améliorer

- Les trois arguments font appel à la raison et évoquent les conséquences reliées aux influences de l'industrie du divertissement. Afin de mieux convaincre le public cible et de varier l'étayage de son point de vue, l'élève aurait pu faire appel à l'émotion dans le deuxième aspect. De plus, les citations du troisième aspect nécessitent une explication plus élaborée pour mettre en valeur son argumentation et son point de vue.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 4**

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés
  - L'explication argumentative est le procédé dominant de ce texte. L'élève se sert d'affirmations, d'explications et de raisonnement déductif dans le but d'appuyer le bien-fondé de son point de vue.

- Progression entre les arguments
  - Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments.

Point à améliorer

- L'élève aurait dû présenter son troisième aspect en premier lieu étant donné qu'il est le moins convaincant, c'est-à-dire que l'élève néglige de développer certains éléments présentés dans les citations et des exemples. De cette façon, l'étayage de son argumentation aurait été structuré du plus faible au plus fort.

Point fort

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte
  - Un ton catégorique est employé de la part de l'élève et le texte démontre une intention de communication évidente :

    ex. : « Évidemment, l'intimidation est une chose très sérieuse … » (§ 1)
    « … elle est bien sûr … » (§ 1)
    « … elle n'a certainement pas une influence … » (§ 2)
    « … l'industrie du divertissement n'est clairement pas … » (§ 2)
    « … il n'est pas étonnant …» (§ 4)
    « Les jeunes ne comprennent pas que ceci n'est pas normal! » (§ 4)
    « Assurément, … » (§ 4)
    « … l'industrie du divertissement est clairement responsable … » (§ 5)

Points à améliorer

– L'élève aurait pu se servir des exemples de son vécu accompagnés du pronom « je » ou des anecdotes afin de personnaliser son texte.

Commentaire :
L'engagement de l'élève est évident tout au long du texte; l'élève réussit à souligner ses inquiétudes par rapport aux influences néfastes de l'industrie du divertissement. Ce ton se manifeste aussi grâce à son souci de convaincre le public cible et à son usage des moyens linguistiques.

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

  – l'interpellation
    ex. : « Alors, y a-t-il un fin en vue? » (§ 5)
    « Serons nous toujours les marionnettes des médias? » (§ 5)
    « Que choisissiez-vous? » (§ 5).

Commentaires :
Bien que l'élève incite le lecteur à réfléchir et à agir en se servant de questions rhétoriques dans la conclusion, l'élève aurait pu en incorporer plus tout au long du texte pour mieux diriger le lecteur dans sa réflexion.

De plus, la première question est problématique puisque qu'elle brise la fluidité du texte de la conclusion, c'est-à-dire que la formulation de la question ne semble pas suivre la piste de l'argumentation établie dans le texte. L'élève aurait pu poser la question suivante : « Serait-il possible de diminuer l'influence des médias? ».

  – des pronoms
    ex. : l'usage du pronom « on » (§ 1, 2, 5)
    ex. : l'usage du pronom « nous » (§ 3, 5)

  – des déterminants possessifs
    ex. : « nos émissions préférées » (§ 2)
    « notre société » (§ 4, 5)
    « nos héros » (§ 4)

Commentaires :
Normalement, l'usage du pronom « on » indique un détachement de la part de l'auteur par rapport à ce qui est dit tandis que le « nous » comprend l'auteur. L'usage du pronom « nous » dans le texte suggère que l'élève subit des effets des médias tandis que le « on » l'exclut de cette influence. Par exemple :
« On ne peut jamais apprendre à se comporter avec les autres comme il faut ou à respecter les autres si tout qu'on observe à tous les jours est les personnages de nos émissions préférées … » (§ 2)
« … que l'on observe dans notre société. » (§ 5)

Cette confusion relativement aux pronoms et aux déterminants possessifs embrouille son intention de communication.

Points forts

- Moyens linguistiques – les marques de modalité

  – des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
  ex. : « On ne peut jamais apprendre … » (§ 2)
  « … sont ceux qui devraient enseigner le respect. » (§ 2)
  « … qu'on doit cesser d'utiliser simplement le terme … » (§ 2)
  « Cette éducation moral doit être fait … » (§ 4)
  « … nous pouvons soit nous conformer, soit rester un individu … » (§ 5)

Commentaires :
En utilisant le verbe « devoir » suivi de l'infinitif à quelques reprises, l'élève souligne ce qui est fortement recommandé (le verbe au conditionnel) ou même ce qui est exigé (le verbe au présent). En se servant du verbe « pouvoir » à la négation, l'élève exprime une impossibilité. Le verbe « pouvoir » dans un énoncé affirmatif offre par contre le choix au lecteur : le conformisme ou l'individualisme.

  – des structures de phrases diverses
  i) exclamatives
  ex. : « Les jeunes ne comprennent pas que ceci n'est pas normal! » (§ 4)

  ii) interrogatives
  ex. : « Évidemment, l'intimidation est une chose très sérieuse, mais l'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société? » (§ 1 – le sujet posé)
  « Alors, y a-t-il un fin en vue? » (§ 5)
  « Serons nous toujours les marionnettes des médias? » (§ 5)
  « Que choisissiez-vous? » (§ 5).

iii) impersonnelles
ex. : « … parce qu'ils ne savent pas comment il faut agir … » (§ 2)
« Il faut toutefois le rendre plus opérationnel. » (§ 2)

iv) emphatiques
ex. : « D'ailleurs, il est essentielle de comprendre … » (§ 2)
« … il n'est pas étonnant que les jeunes font la même … » (§ 4)

– certains temps et modes verbaux

i) la phrase conditionnelle
ex. : « On ne peut jamais apprendre à se comporter […] si tout qu'on observe à tous les jours … » (§ 2)

Commentaire :
L'élève semble reconnaître l'importance d'incorporer une variété de phrases. Il aurait été souhaitable que l'élève en fasse davantage afin de maintenir l'intérêt du lecteur.

– des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation
ex. : « Évidemment » (§ 1)
« Malheureusement, … » (§ 1)
« … certainement … » (§ 2)
« … n'est clairement pas … » (§ 2)
« Assurément, … » (§ 4)
« … tout à fait … » (§ 4)
« … clairement responsable … » (§ 5)
« Bien sûr, … » (§ 5)

– certains verbes d'opinion
ex. : « … puis les jeunes croient que celle-ci est normal. » (§ 3)

– la connotation du vocabulaire

i) Les trois aspects témoignent surtout d'un vocabulaire péjoratif, ce qui traduit les effets néfastes de l'influence de l'industrie du divertissement chez les jeunes.
ex. : « rejetée », « bagarré », « tué », « coupables », « détruit »,
« irréparablement », « confus », « impolis », « égoïstes », « corrompent »,
« fausse », « victime d'agression », « cibles vulnérables », « perte du sens moral »,
« taquinerie », « agression », « illusions ».

- le sarcasme

  ex. : « Alors, l'industrie du divertissement n'est clairement pas la meilleure enseignante d'un comportement social. » (§ 2)

- des figures de style :

  i) l'antithèse

  ex. : « … trop de temps devant la télévision … » et « … moins de temps avec la famille …» (§ 2)
  « rejeté » et « acceptable » (§ 3)
  « personnes sages et véritables » et « personnages imprudents et imaginaires » (§ 4)

  ii) la métaphore

  ex. : « … la vague d'intimidation … » (§ 1 – tirée de la tâche posée)
  « … l'industrie du divertissement n'est clairement pas la meilleure enseignante … » (§ 2)
  « … il n'est pas entré dans le moule du physiquement acceptable. » (§ 3)
  « Serons nous toujours les marionnettes des médias? » (§ 5)

  iii) la personnification

  ex. : « … les médias corrompent les jeunes en créant une image fausse … » (§ 3)

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 5**

Point fort

- La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée. La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenues par

  a) l'existence du champ lexical principal
  b) l'emploi de marqueurs de relation

  ex : « mais », « Alors », « De plus », « Par conséquent », « malgré », « puis », « comme », « … au lieu de … », « soit […] soit »

  c) l'emploi d'organisateurs textuels

  ex : « Le lendemain », « En fait », « En premier lieu », « D'ailleurs », « En outre »

Commentaire :
Les champs lexicaux sont appropriés pour véhiculer le message; tout ce qui porte sur les effets néfastes de l'industrie du divertissement s'agence avec cohérence. Les nombreux marqueurs de relation et organisateurs textuels mobilisent l'enchaînement de l'information et créent de la fluidité, ce qui rehausse la compréhension, renforce l'unité du texte et motive le lecteur à poursuivre la lecture.

Conclusion : Niveau de performance 4

Point fort

- La conclusion contribue à l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue, résume l'argumentation et fait réfléchir le lecteur.

Point à améliorer

- L'amorce de la conclusion est un peu problématique. La transition entre le quatrième paragraphe et la conclusion est un peu sèche. À la lumière des arguments présentés, la dernière question de la conclusion semble trop simpliste, voire banale.

Règles de la langue : Niveau de performance 5

Points forts

- Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue; les erreurs sont rares et mineures.

- La construction de la plupart des phrases témoigne d'une bonne maîtrise des règles de la langue.

Points à améliorer

- Le texte témoigne de quelques interférences langagières :
  ex. : « dans les arènes social, physique et moral. » (§ 1)
  « … nous a introduits à Alain … » (§ 3)

Commentaire

Étant donné les chevauchements entre les niveaux 4 et 5, la cote quatre fort (4^+) a été attribuée à ce texte.

Deuxième texte argumentatif

Tâche choisie : L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?

INTRODUCTION

sujet amené

1 *De ces jours, un des sujets les plus populaires est l'intimidation.*

sujet posé

On parle des jeunes qui se taquinent, qui s'injurent et qui se battent. On se demande qui est responsable de cette intimidation. Les agresseurs? Les parents? Les enseignants? On devrait examiner de plus proche l'industrie du divertissement.

point de vue

Cette industrie présente des images et des idées de plus en plus violentes. C'est l'industrie du divertissement qui est responsable de la vague d'intimidation dans notre société.

sujet divisé

À travers des jeux vidéo, la musique et les films, cette industrie encourage la violence et l'intimidation.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

illustration

2 *Pour commencer, la musique. Tout le monde aime la musique et s'en sert pour de diverses raisons. La musique est utile pour se détendre, se calmer, se donner de l'énergie et s'inspirer.*

argument

Cependant, certains artistes ne donnent pas un message positif. On entend souvent des musiciens qui chantent au sujet de l'intimidation, la violence et la brutalité. Ces paroles encouragent l'intimidation.

explication

Ces musiciens sont des vedettes, ils sont riches et ils sont aimés. Les jeunes font un lien entre leurs paroles et leurs styles de vie. Cette musique fait que les jeunes pensent que l'intimidation est la clé à une vie incroyable.

point de vue/ conclusion (citation)

À travers de ces chansons, notre société change. « Le problème, c'est que l'inacceptable semble devenu acceptable. » (« Jeunes et rejetés par leurs camarades »).

2e ASPECT

illustration

3 *Les jeunes aiment aller au cinéma. Ils aiment s'immerger dans la vie de quelqu'un d'autre pour quelque heures. Et il n'y a rien de mal*

(suite) illustration

argument

explication

point de vue/ conclusion (citation)

avec ça, sauf quand c'est la vie d'un meurtrier qui aime faire mal ou d'un aventurier qui doit tuer et détruire avant d'atteindre le trésor. Ces personnes sont experts en intimidation, et ils deviennent les héros des jeunes. Si on admire ce type de personne, on a tendance de l'imiter. Les films présentent l'idée que l'intimidation est une excéllente façon d'obtenir ce qu'on veut. Les jeunes s'attachent à cette idée et l'applique dans leurs vies. Comme nous dit Pierre Faubert, « Il y a une culture de violence, et on s'en sert pour impressionner les autres » (« Jeunes et rejetés par leurs camarades »).

3e ASPECT

illustration/ explication

argument

point de vue

référence indirecte

4 *Les jeux vidéo sont incroyablement populaire chez les jeunes. Ils peuvent passer des heures devant la télé en train de jouer. Mais qu'est-ce qui arrive quand ces jeux sont violents? Les jeux vidéo les plus achetés sont ceux qui mettent en vedette la violence. Le but de ces jeux est de tuer autant de personnes que possible. La récompense? De nouvelles armes qui offrent des nouvelles façons d'infiger la douleur. Aujourd'hui, les jeux sont si reels qu'on peut voir l'expression sur les visages des victimes. On peut même voir le sang qui coule, les entrailles que tombent des blessures, tout le paquet. Comment est-ce que les jeunes ne seraient pas influencés par ces images? Ces jeux enseignent que la violence et l'intimidation sont acceptables, même amusants. Dans les jeux vidéo, il n'y a pas de limite, et les jeunes adoptent cette philosophie. Et ce n'est pas juste les agresseurs qui sont influencés par cette violence. Les victimes y trouve un moyen de vengeance. Érica Simard, une des intervenantes dans le reportage « Jeux d'enfants » raconte qu'elle imagine parfois que ses agresseurs sont les victimes dans les jeux vidéo.*

CONCLUSION

rappel du point de vue

Alors, il est évident que l'industrie du divertissement est responsable de la vague d'intimidation dans notre société. La musique, les films et les jeux vidéo encourage les jeunes d'être violents et d'intimider les

ouverture

référence (citation)

explication

ouverture

autres. C'est un grand problème, mais il est possible que la solution soit simple. « Pour commencer il suffit parfois de débrancher la télé et l'ordinateur » (« Les petits tyrans »). Si les jeunes arrêtent de s'exposer à ces productions violentes, il est fort probable que le taux d'intimidation descendra d'un montant significatif. Il est temps que notre société prend contrôle.

Analyse du deuxième texte

Cote finale : 4

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.*

Introduction : Niveau de performance 4

Points forts

- L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.
- L'amorce cerne le contexte et l'étayage des éléments de l'introduction, c'est-à-dire les sujets amené, posé et divisé et le point de vue de l'élève, démontre une bonne connaissance du sujet.
- L'élève se sert de questions rhétoriques afin de faire réfléchir le lecteur au sujet de ceux qu'il considère responsables du problème de l'intimidation.

Points à améliorer

- La première phrase de l'amorce éveille peu l'intérêt du lecteur.
- Les trois éléments énumérés dans le sujet divisé ne correspondent pas à l'ordre dans lequel ils sont présentés dans le texte.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 4**

Point fort

- Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent. L'élève présente, dans son texte, les aspects de la musique, du cinéma et des jeux vidéo et leur influence par rapport à l'intimidation.

Point à améliorer

- Même si les trois aspects sont distincts et cohérents, l'élève aurait pu donner des exemples de son vécu mieux cernés afin de démontrer une compréhension plus réfléchie du sujet. Par exemple, l'élève aurait pu nommer les vedettes en question ou donner des exemples de contenu violent dans les paroles d'artistes dans les premier et deuxième aspects.

- **Arguments : Niveau de performance 4**

Points forts

- Les arguments avancés sont souvent convaincants et ils sont appuyés par des références bien choisies.

- Les références témoignent d'une bonne compréhension du contenu des documents lus et du reportage visionné.

- L'élève se sert de trois documents différents pour enrichir son argumentation.

- L'élève se sert d'une autorité à deux reprises afin de soutenir son point de vue.
  ex. : « Le problème, c'est que l'inacceptable semble devenu acceptable. » (Faubert) (§ 2)
  « Comme nous dit Pierre Faubert . . . » (§ 3)

Commentaires :
Les deux premiers arguments font appel à la raison et évoquent les conséquences reliées aux influences de l'industrie du divertissement. Le troisième argument a recours à un exemple particulier pour appuyer une affirmation générale et fait appel à l'émotion.
Étant donné les ressemblances dans la nature des arguments des deux premiers aspects, l'élève aurait pu choisir un autre type d'argument tel que l'énumération de faits afin d'étayer son point de vue.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 4**

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés
  - L'explication argumentative est le procédé dominant de ce texte. L'élève se sert d'affirmations, d'illustrations et d'explications dans le but d'appuyer le bien-fondé de son point de vue.

- Progression entre les arguments
  - Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments.
  - L'élève a étayé son argumentation en ayant le souci de structurer ses aspects du plus faible au plus fort.

Point à améliorer

- La phrase dont l'élève se sert afin de présenter chacun de ses aspects est à peine esquissée, ce qui n'incite pas le lecteur à poursuivre sa lecture.

Points forts

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte
  - L'élève emploie un ton explicatif et le texte démontre une intention de sensibiliser le lecteur au sujet de l'intimidation :

    ex. : « Cette industrie présente des images et des idées de plus en plus violentes. » (§ 1)
    « Cependant, certains artistes ne donnent pas un message positif. » (§ 2)
    « Ces musiciens sont des vedettes, ils sont riches et ils sont aimés. » (§ 2)
    « Les films présentent l'idée que l'intimidation est une excéllente façon d'obtenir ce qu'on veut » (§ 3)
    « Ils peuvent passer des heures devant la télé en train de jouer. » (§ 4)
    « Les jeux vidéo les plus achetés sont ceux qui mettent en vedette la violence. » (§ 5)

Point à améliorer

- L'élève aurait pu se servir des exemples de son vécu accompagnés du pronom « je » ou des anecdotes afin de personnaliser son texte.

Commentaire :
L'engagement de l'élève est évident surtout dans le troisième aspect; l'élève réussit à présenter les influences néfastes de l'industrie du divertissement. Ce ton se manifeste aussi grâce à son souci de convaincre le public cible et à son usage des moyens linguistiques.

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

Point fort

- l'interpellation

  ex. : « Les agresseurs? Les parents? Les enseignants? » (§ 1-le sujet posé)
  « Mais qu'est-ce qui arrive quand ces jeux sont violents? » (§3)
  « La récompense? » (§ 3).
  « Comment est-ce que les jeunes ne seraient pas influencés par ces images? » (§4).

Points à améliorer

- des pronoms
  ex. : l'usage du pronom « on » (§ 1-5)
  ex. : l'usage du pronom « nous » (§ 3)

- des déterminants possessifs
  ex. : « . . . dans notre société. » (§ 1, 2, 5)

Commentaires :
Comme l'emploi de questions rhétoriques est efficace, l'élève aurait pu en insérer également dans les deuxième et cinquième paragraphes afin de maintenir l'engagement du lecteur.

Tout au long du texte argumentatif, l'élève se sert du pronom « on » pour représenter la société. Dû à ce choix de pronom, l'élève semble vouloir se détacher de ce qui est dit dans son texte. L'élève aurait pu cependant employer le pronom « je » afin de réagir aux détails horrifiants de son texte, tels que les jeux vidéo qui encouragent des meurtres sanglants.

L'élève emploie rarement le pronom « nous », ce qui semble suggérer que l'élève ne subit pas les effets des médias. Cela rend le texte moins convaincant.

Points forts

- Moyens linguistiques – les marques de modalité

  - des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
    ex. : « On devrait examiner de plus près . . . » (§ 1)
    « Ils peuvent passer des heures . . . » (§ 4)
    « . . . qu'on peut voir l'expression . . . » (§ 4)

Commentaire :
En utilisant le verbe « devoir » au conditionnel présent, l'élève suggère ce qui est souhaitable. Le verbe « pouvoir » au présent suivi de l'infinitif incite de la réflexion.

  - certains verbes de perception ou d'opinion
    ex. : « . . . les jeunes pensent que l'intimidation est la clé à une vie incroyable. » (§ 2)

Commentaire :
En se servant du verbe « penser » au présent, l'élève exprime une perception ou une croyance des jeunes.

Points à améliorer

- des structures de phrases diverses

  i) interrogatives
  ex. : « Les agresseurs? Les parents? Les enseignants? » (§ 1 - le sujet posé)
  « Mais qu'est-ce qui arrive quand ces jeux sont violents? » (§ 4)
  « La récompense? » (§ 4)
  « Comment est-ce que les jeunes ne seraient pas influencés par ces images? » (§ 4).

  ii) emphatiques
  ex. : « Alors, il est évident que l'industrie du divertissement est responsable de la vague d'intimidation . . . » (§ 5)
  « Il est temps que notre société prend contrôle. » (§ 5)

- certains temps et modes verbaux
  i) les phrases conditionnelles
  ex. : « Si on admire ce type de personne, on a tendance de l'imiter . . . » (§ 3)
  « Si les jeunes arrêtent de s'exposer à ces productions violentes, il est fort probable que le taux d'intimidation descendra d'un montant significatif. » (§ 5)

Commentaires :
L'élève semble reconnaître l'importance d'incorporer une variété de phrases. Il aurait été souhaitable que l'élève ait recours à d'autres structures de phrases, telles que des phrases emphatiques et exclamatives afin de traduire une intention de communication plus convaincante. De plus, il aurait pu varier les temps et modes verbaux.

- des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation
  ex. : « Les jeux vidéo sont incroyablement populaire . . . » (§ 4)

Points forts:

- la connotation du vocabulaire
  ex. : « La musique est utile pour se détendre, se calmer, se donner de l'énergie et s'inspirer [. . .] On entend souvent des musiciens qui chantent au sujet de l'intimidation, la violence et la brutalité. » (§ 2)

  « . . . ils sont riches et ils sont aimés [. . .] la clé à une vie incroyable. » (§ 1)

  « Ces personnes sont experts en intimidation, et ils deviennent les héros des jeunes. » (§ 2)

  « . . . une excellente façon d'obtenir ce qu'on veut. » (§ 2)

  « . . . tuer autant de personnes que possible [. . .] de meilleurs armes qui offrent des nouvelles façons d'infliger la douleur. » (§ 4)

  « . . . le sang qui coule, les entrailles qui tombent des blessures . . . » (§ 4)

  « Ces jeux enseignent que la violence et l'intimidation sont acceptables, même amusants. » (§ 4)

  « Les victimes y trouvent un moyen de vengeance. » (§ 4)

Commentaires :

L'élève se sert d'un vocabulaire mélioratif et péjoratif afin de montrer les deux côtés de la médaille dans les trois aspects. En se servant de cette stratégie, l'élève réussit à faire passer son point de vue sur les effets néfastes de l'influence de l'industrie du divertissement chez les jeunes.

- le sarcasme
  ex. : « Il n'y a rien de mal avec ça, sauf quand c'est la vie d'un meurtrier qui aime faire mal [...] qui doit tuer et détruire avant d'atteindre le trésor. » (§ 3)
  « Comment est-ce que les jeunes ne seraient pas influencés par ces images? » (§ 4).

- des figures de style :
  i) l'antithèse
  ex. : « . . . grand problème [...] solution simple . . . » (§ 5)

  ii) la métaphore
  ex. : « ... la vague d'intimidation ... » (§ 1, 5) (tirée de la tâche posée)
  « Ils aiment s'immerger dans la vie . . . » (§ 3)

  iii) l'énumération
  ex. : « . . . pour se détendre, se calmer, se donner de l'énergie et s'inspirer. » (§ 2)
  « . . . au sujet de l'intimidation, la violence et la brutalité. » (§ 2)

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 3**

Point fort

– La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.

a) l'existence du champ lexical principal

Commentaires :
Les champs lexicaux sont appropriés pour véhiculer le message; tout ce qui porte sur les effets néfastes de l'industrie du divertissement s'agence avec cohérence. L'élève a démontré une constance dans son point de vue, c'est-à-dire une absence de contradictions et de digressions; il y a un patron dans son argumentation qui est bien établi.

Points à améliorer

b) l'emploi de certains marqueurs de relation
ex. : « Alors », « Cependant »
c) l'emploi d'organisateurs textuels
ex. : « De ces jours », « Pour commencer », « et », « ou », « avant », « autant », « Aujourd'hui », « mais »

Commentaires :
Le choix de nombreux marqueurs de relation et d'organisateurs textuels aurait pu encadrer l'enchaînement de l'information et ajouter à la fluidité du texte. Cela aurait pu rehausser la compréhension, renforcer l'unité du texte et motiver le lecteur à poursuivre sa lecture.

Bien que les citations de l'élève soient bien choisies, elles sont souvent placées à la fin des aspects, sans explication. Cela brise la fluidité de ses idées et remet en question l'intention de l'auteur. Normalement, les références aux documents servent à soutenir soit l'explication soit l'argument de l'auteur. Dans ce texte, l'élève s'en sert pour conclure chaque aspect.

Conclusion : Niveau de performance 4

Point fort

- La conclusion contribue à l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue, résume l'argumentation et fait réfléchir le lecteur. L'élève propose une solution au problème et lance un défi au lecteur.

Points à améliorer

- L'élève aurait pu se servir d'un appel direct à l'actualité ou d'un témoignage personnel afin de rendre l'amorce de la conclusion plus intéressante.

- La conclusion répète certaines parties de l'introduction, par exemple « la vague d'intimidation », « les jeux vidéo, la musique et les films encourage [. . .] violents et intimider . . . »

Règles de la langue : Niveau de performance 4

Points forts

- Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue; les erreurs sont mineures et n'affectent pas la qualité générale du texte.

- La construction de la plupart des phrases témoigne d'une assez bonne maîtrise des règles de la langue.

Points à améliorer

- Le texte témoigne de quelques interférences langagières.

  ex. : « . . . on devrait examiner de plus proche . . . » (§ 2)
  « À travers de ces chansons, notre société change. » (§ 2)
  « Les jeunes s'attachent à cette idée . . . » (§ 3)
  « Et ce n'est pas juste . . . » (§ 4)

- Certaines phrases sont boiteuses ou trop familières dans ce contexte.

  ex. : « Pour commencer, la musique. » (§ 2)
  « Cette musique fait que les jeunes pensent . . . » (§ 2)
  « . . . et tout le paquet. » (§ 4)

– Il y a parfois des fautes d'accord entre le nom et l'adjectif ou le sujet et le verbe.

ex. : « Les jeux vidéo sont incroyablement populaire . . . » (§ 3)
« Les victimes y trouve . . . » (§ 4)
« . . . ces jeux enseignent que la violence et l'intimidation sont acceptables, même amusants. » (§ 4)
« La musique, les films et les jeux vidéo encourage . . . » (§ 5)

Commentaire

La cote quatre (4) a été attribuée à ce texte.

Troisième texte argumentatif

Tâche choisie : La tolérance zéro est-elle un but atteignable dans le milieu scolaire?

INTRODUCTION

sujet amené

sujet posé

sujet divisé

point de vue

1 *Depuis les derniers dix années plusieures morts dans les milieu scolaires ont passé à cause de l'intimidation. Avec plusieurs d'autres facteurs qui contribuent, l'intimidation est devenue un facteur vraiment serieux pour les enfants. Ceci amène la question est-ce que la tolérance zéro est un but atteignable à l'école? Avec la violence verbale, la violence physique, puis l'implication du société avec l'intimidation, l'aspect que l'intimidation existe ne va jamais être améliorer.*

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmation

illustration appuyée d'une référence (citation)

explication

argument

illustration (référence indirecte et vécu de l'élève)

point de vue/ conclusion

2 *Les mots méchants sont un des premiers facteurs qu'emporte l'intimidation. D'entendre les noms comme cochon, quiche et, boutonneux remporte un sentiment de rejete. « Par-ce que les paroles font mal. Ça fait plus mal qu'un coup de poing .» (Les mots qui tuent). Les mots sont parler partout dans un milieu scolaire, puis d'éviter les mots méchants seraient impossible. L'évitation de tout conversation verbale aurait avoir se passer si la tolérance zéro s'occure. Les resultats des mots verbales sont horrible en ruiné la vie de certaines enfants. Dans l'article « les mots qui tuent », Burina était victime de l'intimidation, puis elle a quitté l'école pour l'arrêter. Même une fille dans mon école doit se recourir à une atmosphère de solitude à cause de l'intimidation verbale. En avoir cet réalité horrible qu'existe, ça serait impossible d'avoir la tolérance zéro dans une école, les mots sont partout.*

2e ASPECT
affirmation
référence (citation)
explication
argument
référence (citation)
point de vue
illustration
conclusion

3 *La violence physique est un facteur vraiment serieux dans l'intimidation. « Environ 70% des tueries survenues sur le territoire americaine cachent une histoire de reject. » (Michèle Ouimet, Des bleus au cœur). Ceci en disant que les personnes qui sont victime de l'intimidation sont les uns qui réagi avec la violence physique. La tolérance zéro ne peut pas être atteignable à cause que c'est l'intimidation verbale qui début la violence physique « L'intimidation commence avec les paroles, puis fini avec la violence. » (Debra Peppler, Jeux d'enfants). Alors, si la tolérance zéro n'est pas atteignable pour arrêter les mots méchants, ça vas être impossible pour l'arrêter la violence physique. Les mots se relient à la force. Dans l'école de mon frère, où la violence est interdit, une bataille entre lui et un autre garçon se passait après un argument d'un jeu de soccer. Les mots qui finissant avec une bataille est un situation commun dans les milieu scolaires, puis d'avoir la tolérance zéro, c'est impossible, l'intimidation se passe quand-même.*

3e ASPECT
affirmation
point de vue
référence (citation)
argument
explication appuyée de références tirées du reportage et d'un texte

4 *Les parents, les enseignants, puis d'autres personnes de la société jouent un rôle majeur dans l'intimidation. Avec ces personnes, la tolérance zéro ne peut jamais être atteignable. « Des profs aux parents au gouvernement, on se lance le balle en oubliant qu'on est tous concernés. » (Pierre Faubert, Jeunes et rejetés par leurs camarades). Avec les personnes qui ne veut pas prendre la responsabilité pour l'intimidation dans les écoles, c'est impossible d'avoir la tolérance zéro. Oui, les parents travail beaucoup et oui, les professeurs ont un horaire agité, mais quand l'intimidation se résulte à des évenements comme « la tuerie de Colombine », (les petits tyrans) ont se questionne les responsabilités de ces personnes. Comment est-ce que la tolérance zéro*

(suite) explication appuyée de références tirées du reportage et d'un texte

point de vue

illustration

conclusion

peut être atteignable si personne veut rien faire? Il y a même des professeurs et parents qui promouvoient l'intimidation ils-même, comme l'incident de Alain Lefèvre où sont prof riait à-propos de ses oreilles. (Jeux d'enfants). « Le problème, c'est que l'innacceptable semble devenu acceptable. » (Pierre Faubert, Jeunes et rejetés par leur camarades). L'action des adultes doit être mis en effet en premier pour atteindre un but de tolérance zéro. Un incident qu'inclut ma sœur avait passé à cause d'un manque de responsabilité d'un prof. Ma sœur était victime de l'intimidation, puis quand elle avait plaindre au prof, il lui dit d'essayer à se régler elle-même. Une semaine plus tard elle était victime d'une bataille (pas vraiment serieuse), mais ce problème pouvait était éviter. Alors, pour atteindre la tolérance zéro, les personnes de la société doit prendre plus de responsabilité.

CONCLUSION

résumé de l'argumentation

ouverture

point de vue

ouverture

5 *L'intimidation est un facteur serieux qu'existe dans les milieu scolaires. Ceci résulte à les enfants qui doivent quitter l'école, ils souffrent avec des sentiments de rejete, puis il y a même des tueries. La violence verbale, physique et l'implication du société sont tous des facteurs qui contribuent à l'intimidation. Peut-être si ces facteurs étaient mis plus en considération par la société, les problèmes de l'intimidation serait diminuer. Avec ces facteurs qu'existent, la tolérance zéro est un but impossible d'atteigner, même si c'est un réalité horrible. Maintenant que l'intimidation promouvoir les tueries dans les milieu scolaires, où est-ce que ça va aller prochaine?*

Analyse du troisième texte

Cote finale : 3

Énoncé général – *Le texte dégage une impression d'à-propos.*

Introduction : Niveau de performance 3

Point fort

– L'introduction comprend toutes les composantes exigées d'un texte argumentatif.

Point à améliorer

– Bien que l'introduction oriente de manière générale la suite du texte, les composantes sont présentées de manière mécanique, ce qui éveille peu l'intérêt du lecteur. L'élève aurait pu se servir d'une citation bien choisie, d'un appel direct à l'actualité ou d'un témoignage personnel pour inciter le lecteur à poursuivre la lecture.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 3**

Point fort

– Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.

Point à améliorer

– Malgré le fait que l'élève distingue trois aspects (émotionnel, physique et social), les deux premiers se ressemblent dans leur développement. L'élève met en évidence l'impact de la violence verbale sur l'enfant dans le premier aspect et souligne dans le deuxième les associations entre l'abus verbal et la violence physique. L'élève aurait pu les regrouper afin de présenter un aspect, l'impact psychologique sur l'enfant, ce qui lui aurait permis aussi de mieux cerner un troisième aspect.

- **Arguments : Niveau de performance 4**

Points forts

– Les trois arguments sont convaincants et ils sont appuyés par des références bien choisies. Le premier argument a recours à des exemples particuliers pour appuyer l'affirmation et fait appel à l'émotion, le deuxième fait surtout référence aux autorités et fait appel à la raison, et le troisième a recours à des exemples particuliers pour appuyer l'affirmation et fait aussi appel à la raison.

– L'élève se sert de cinq documents différents pour appuyer ses arguments.

Point à améliorer

- Bien que le deuxième argument comprenne deux citations bien choisies pour appuyer l'affirmation et l'argument de l'élève, elles ne permettent pas à l'élève d'approfondir l'argument avancé. L'explication hâtive de l'élève ne permet pas d'explorer l'association entre les deux références, c'est-à-dire le rapport entre la violence physique et la violence verbale.

Commentaire :
Même si les références sont bien choisies, elles ne sont pas toujours bien intégrées dans le texte de l'élève. Ce problème a plutôt influencé la note attribuée à la cohérence du texte.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 4**

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés
  - L'explication argumentative est le procédé dominant de ce texte. L'élève établit des liens étroits entre les propos des experts et des expériences de son vécu, et ce dans le but d'illustrer la corrélation entre les deux et de souligner l'actualité du sujet.

- Progression entre les arguments
  - Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments.

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte
  - Un ton catégorique est mis en évidence et le texte démontre une intention de communication évidente :
    ex. : « … l'aspect que l'intimidation existe ne va jamais être améliorer. » (§ 1)
    « Les resultats des mots verbales sont horrible en ruiné la vie de certaines enfants. » (§ 2)
    « En avoir cet réalité horrible qu'existe, ça serait impossible d'avoir la tolérance zéro dans une école, les mots sont partout. » (§ 2)
    « La tolérance zéro ne peut pas être atteignable à cause que c'est l'intimidation verbal qui début la violence physique. » (§ 3)
    « Avec les personnes qui ne veut pas prendre la responsabilité pour l'intimidation dans les écoles, c'est impossible d'avoir la tolérance zéro. » (§ 4)
    « Alors, pour atteindre la tolérance zéro, les personnes de la société doit prendre plus de responsabilité. » (§ 4)

Commentaire :
Bien que le ton dénote une intention de communication évidente, l'élève se sert souvent des mêmes stratégies : la répétition constante du mot « impossible » et l'usage soit du verbe « devoir » soit du verbe « pouvoir ». L'élève aurait pu se servir de phrases exclamatives ou d'un

vocabulaire et d'expressions plus vastes afin d'éviter la répétition et de maintenir l'intérêt du lecteur.

Points à améliorer

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

  – des pronoms
    ex. : « ont se questionne les responsabilités » (§ 4)

  – des déterminants possessifs
    ex. : « mon école » (§ 2)
    « mon frère » (§ 3)
    « ma sœur » (§ 4)

Commentaires :
En utilisant le pronom « on » une fois au paragraphe 4, l'élève semble vouloir maintenir une distance de son lecteur. Par contre, les exemples tirés de son vécu sont étroitement reliés à ceux tirés des textes, ce qui démontre un engagement explicite de sa part. L'élève aurait pu ajouter quelques expressions modélisatrices telles que « Selon moi, » ou « Il me semble que … » pour souligner ses illustrations personnelles.

Point fort

- Moyens linguistiques – les marques de modalités

  – des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
    ex. : « … une fille dans mon école doit se recourir à … » (§ 2)
    « La tolérance zéro ne peut pas être atteignable …» (§ 3)
    « … la tolérance zéro ne peut jamais être atteignable. » (§ 4)
    « Comment est-ce que la tolérance zéro peut être atteignable … » (§ 4)
    « L'action des adultes doit être mis en effet en premier … » (§ 4)
    « … les personnes de la société doit prendre … » (§ 4)
    « … les enfants doivent quitter l'école … » (§ 5)

Commentaire :
En utilisant le verbe « devoir » au présent suivi de l'infinitif, l'élève souligne ce qui est exigé. Le verbe « pouvoir » au présent suivi de l'infinitif incite à la réflexion d'une part et souligne l'impossibilité d'autre part.

Points à améliorer

– des structures de phrases diverses
  i) interrogatives
    ex. : « Ceci amène la question est-ce que la tolérance zéro est un but atteignable à l'école? » (§1 – le sujet posé)

« Comment est-ce que la tolérance zéro peut être atteignable si personne veut rien faire? » (§ 4)
« Maintenant que l'intimidation promouvoir les tueries dans les milieu scolaires, où est-ce que ça va aller prochaine? » (§ 5 - ouverture)

ii) emphatiques
L'élève se sert de quelques phrases ou de tournures de phrases emphatiques dans le but d'exprimer catégoriquement son point de vue. Ces phrases sont données en exemple sous le titre « Ton et engagement de l'auteur dans son texte ».

- certains temps et modes verbaux
  i) la phrase conditionnelle
  ex. : « L'évitation de tout conversation verbale aurait avoir se passer si la tolérance zéro s'occure. » (§ 2)
  « Alors, si la tolérance zéro n'est pas atteignable pour arrêter les mots méchants, ça vas être impossible pour arrêter la violence physique. » (§ 3)
  « Comment est-ce que la tolérance zéro peut être atteignable si personne veut rien faire? » (§ 4)
  « Peut-être si ces facteurs étaient mis plus en considération par la société, les problèmes de l'intimidation serait diminuer. » (§ 5)
  « Avec ces facteurs qu'existent, la tolérance zéro est un but impossible d'atteigner, même si c'est un réalité horrible. » (§ 5)

Commentaires :
Les phrases interrogatives sont rares, mais bien utilisées dans le texte. La question posée dans le 4^{e} paragraphe relie deux idées : la compréhension de la part de l'auteur de l'horaire surchargée des adultes d'une part et son accusation que les adultes sont une partie intégrale du problème d'autre part. De plus, l'élève se sert de la question posée à la fin de la conclusion pour ouvrir le sujet. Les phrases emphatiques sont des fois trop répétitives, mais l'élève s'en sert dans le but de communiquer son engagement par rapport au sujet. En ce qui concerne les phrases conditionnelles, elles témoignent des difficultés grammaticales, mais elles proposent aussi des possibilités, ou des impossibilités, actuelles. L'élève s'en sert aussi dans sa conclusion afin de proposer une situation hypothétique et alors pour ouvrir le sujet.

Bien que l'élève intègre des phrases interrogatives, emphatiques et conditionnelles dans son texte, l'élève ignore la possibilité d'utiliser des phrases exclamatives et impersonnelles, ce qui aurait pu renforcer le souci de convaincre. L'élève aurait pu aussi incorporer des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité (bien sûr, certainement) ou une appréciation (tristement, malheureusement) ou certains verbes de perception ou d'opinion.

Point fort

- la connotation du vocabulaire
  L'élève se sert surtout d'un vocabulaire péjoratif, et ce, pour souligner l'impact négatif de l'intimidation.
  ex. : « sérieux » (§ 1 et 3), « mots méchants », « sentiment de rejete », « horrible », « ruiné », « atmosphère de solitude », « impossible »,

« la violence physique », « victime » (§ 3) et « souffrent », « violence », « problèmes », « tueries » (§ 5).

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 3**

Point fort

– La constance du point de vue est présente grâce aux arguments, illustrations et conclusions proposés dans les paragraphes du développement. Ils sont directement reliés au sujet posé et bouclent chacun des aspects présentés, ce qui permet à l'élève de maintenir son point de vue et d'éviter des contradictions.

Points à améliorer

– L'agencement des idées et des liens entre les informations aurait pu être plus soutenu par l'utilisation de marqueurs de relation et des organisateurs textuels.

– Bien que l'élève adopte les éléments d'un format propice pour un texte argumentatif (affirmation, argument, explication, illustration, point de vue et conclusion), le texte témoigne des transitions un peu décousues. Par exemple, les transitions entre les références et les explications/les illustrations sont souvent boiteuses.

Conclusion : Niveau de performance 3

Point fort

– La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte. Elle résume l'argumentation, rappelle le point de vue et ouvre le sujet grâce à la proposition plausible et à une question rhétorique.

Points à améliorer

– Dans cette conclusion, le résumé de l'argumentation reflète le sujet divisé de l'introduction; l'élève aurait pu mieux concrétiser ses arguments à partir des idées présentées dans le développement.

– La juxtaposition des éléments présentés est un peu saccadée; les éléments semblent être tout simplement énumérés dans la conclusion.

Règles de la langue : Niveau de performance 2

Points à améliorer

– Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue; les erreurs sont nombreuses et parfois majeures à tel point qu'elles constituent une source de distraction.

Commentaire :
Malgré les difficultés grammaticales, il faut reconnaître les forces dans le texte par rapport aux arguments et à la stratégie argumentative.

> ***Commentaire***
>
> Étant donné les chevauchements entre les niveaux 2, 3 et 4, la cote trois (3) a été attribuée à ce texte.

Quatrième texte argumentatif

Tâche choisie : L'industrie du divertissement est-elle responsable de la vague d'intimidation que l'on observe de plus en plus dans notre société?

INTRODUCTION

sujet amené

1 *Il y a dans tous les coins du monde deux choses en commune, la probleme de l'intimidation, et la violence génerale, comme des guerres. Avec ces deux aspects qui sont vraiment liés ensembles, il y a evidement, une relation. Car tout cette violence est presente dans tous les formes de medias. Sur le télé, dans les chansons, dans les nouvelles, c'est partout. Et dans une société ou vous pouvez voir un guerre avec seulement la pousse d'une bouton, il y a un probleme. Tout cette violence dans les medias et les divertissements est absorber par les jeunes. Et ces jeunes font exactement ce qu'ils voir. Les medias et divertissements sont partout, les jeunes ne pouvont rien faire pour les éviter. Et dans ces medias, nous voyons la violence, et l'établissement des roles modèles. Et tout cela contribue directement au probleme de l'intimidation.*

point de vue

sujet divisé

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmations

opinion

argument

2 *Dans la majorité des maisons dans cette monde il y a au moins un télévision. Probablement plusieurs. Et dans ce temps et age, nous voyons majoritairement les émissions violentes. Les nouvelles des guerres. Car aujourd'hui la guerre est un industrie globale. Parce que nous aimons la guerre. Nous voulons d'être informer de toutes les problemes violentes qu'arrive autour du monde, et nous voulons que ces problemes sont presenter avec des explosions, des feu, et des gens qui meurrent. Car nous avons maintenante l'idée que la seul maniere d'avoir des resultats, est avec la violence. Et cette idée est fusé dans les cerveaux de presque tout les peuples du monde.*

explication / référence indirecte / conclusion

3 *Pourquoi allors, est-ce que nous sommes suppris quand nos enfants adopte aussi cette concept. Ils regardent probablement plus d'émissions violentes que nous. Tout ces émissions mène directemente à l'aggression. Dans « Les Petits Tyrans » par Cathérine Élie, elle cite une expérience récente en Californie, ou les écoliers de 3e et 4e ont étaient demandé a diminuer le temps consacré à la télé et les jeux vidéos. Apres six mois, les incidents et comportements aggresives avaient diminué de 25%. Donc voici la resultat du « insta-guerre » sur les télés, ils inciteraient la violence. Moins de télé, moins de violence*

questions suscitant la réflexion / illustration / opinion / référence (citation)

4 *Mais pourquoi est-ce que ça à un assez gros impacte? Y a t'il des autres places d'où viens ces influences? Et comment est-ce que nous savons que c'est les medias qui les influence? Il y a une exemple tragique. L'incident a Columbine, Colorado. Une evenement tragique qui était partout dans les nouvelles. Mais peut-être c'était pour le mal de montré tout cet couverture de cette incident. Dans l'article Jeunes et Réjétés, PP#11., ils disaient « Un an, jour pour jour apres la tuerie en Columbine, un Ontarien de 15 ans a sorti un couteau de son sac à dos et poignardé quatre éleves et un employée de l'école qu'il fréquentait ». Plus tard cet jeune a dit qu'il là fait pour se venger, comme ses héros de Columbine.*

2e ASPECT

argument / référence (citation) / explication

5 *Les jeunes joue les rôles qu'ils voient dans les divertissements. Gilles Tremblay de Jeunes et Réjétés dit, « plusieurs gars, atteints du syndrome John Wayne, cherchent à doner un sens à leur vie par la violence. » Mais pas seulement comme John Wayne. Tout les héros du vidéo-culture regle leurs problems par la violence. Combien de « rapeurs » n'ont pas étaient tiré? Tout les émissions, jeux vidéos, vidéos de musique ont l'idée principale d'une héro, qui par l'utilisation du violence, regle tout les problems de son vie.*

déduction

6 *Et les jeunes apprendre de ça. Pour être plus heureux, les jeunes font des actes d'aggression vers les autres jeunes. S'ils en veut quelque chose, ils savent que se plaindre ne sufft pas, ils doivent être aggressive. George Bush connaît cette idée aussi. Les jeunes suivent l'exemple de George Dubya, et ils prendent la route plus mature, et prendre ce qu'ils veut avec la force.*

affirmations et déductions

7 *Et tout ces medias fonction dans plusieurs manieres. Ils inciteront les aggresseurs d'intimider des autres, avec le concepte qui si vous êtes plus fortes, vous pouvez faire ce que vous voulez.*

opinion

Mais aussi, les divertissements sont utiles pour les victimes de l'aggression. Ils sont éxclus, quest-ce qu'ils font? Ils sont peur d'aller dehors, ils peuvent être aggressé. Donc ils restent dans leurs maisons. Et ils regardaient leurs télés. Et joue leurs jeux vidéos. Comme Érica Simard de « Jeux d'enfants ». Elle était victime de l'aggression, donc elle reste au maison et joue avec un jeux video ou elle tue des gens avec un fussil. Et voila, voici un idée.

explication incluant une référence au reportage

opinion

Vous ne devriez pas être peur si vous avez un fussil.

conclusion

C'est la meme théorie que les tueurs de Columbine ont utilisé.

CONCLUSION

rappel du point de vue

8 *Donc, nous ne pouvons pas éviter l'influence des divertissements dans nos vies. La media à devenue tros importante pour notre culture. Dans ce jour de bâtiments plus gros, mais tempers plus petit, qest-ce que nous pouvons faire? C'est immpossible de proteger nos enfants ou mème nous mèmes de l'influence du modèrne culture du violence. Mais nous pouvons diriger le montant de violence dans nos vies. Regarder les émissions sur le « FOOD Network », ou la chose la plus violente est « Chef de Fer ». Aller dehors et jouer des sports. Facher? Jouer au Rugby ou Football. N'importe quoi, pour vous faites heureux. Mais pas la violence.*

question suscitant la réflexion

rappel du point de vue

ouverture

Analyse du quatrième texte

Cote finale : 2$^+$

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.*

Introduction : Niveau de performance 2

– L'introduction oriente peu la suite du texte.

Points à améliorer

– Cette introduction témoigne de plusieurs difficultés. Malgré l'amorce intéressant du sujet, l'élève oublie de cerner son sujet posé, ce qui sème de la confusion par rapport au but du texte et, par conséquent, à l'identification juste de son point de vue. De plus, le sujet divisé identifié suggère un plan analytique (causes, conséquences, solutions), ce qui n'est pas toujours évident dans le développement de l'argumentation.

– L'élève déclare que la guerre est primordiale dans le développement de l'intimidation. Cependant, cette idée ne revient qu'au 2^e paragraphe.

Développement de l'argumentation

▪ **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 2**

– Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.

Point à améliorer

– Bien que le texte témoigne de la cohérence par rapport au point de vue, les aspects sont difficiles à cerner, c'est-à-dire que l'influence de la violence est divisée en deux volets : la culture de la violence dans l'industrie du divertissement et les effets psychologiques des « héros » de cette industrie.

Commentaire :

– Dans le but d'identifier les aspects distincts, ce texte doit être relu à plusieurs reprises.

▪ **Arguments : Niveau de performance 3**

Arguments – Point à améliorer et commentaires

– L'élève ne présente que deux arguments et ils sont difficiles à relever. Le premier (§ 2) fait appel à la raison et recourt à un exemple particulier (l'expérience avec des écoliers de la Californie) pour appuyer une affirmation générale. Le deuxième (§ 5) fait aussi appel à la raison et l'élève se sert d'une référence à une autorité (Gilles Tremblay) pour appuyer une affirmation générale. L'élève aurait dû mieux organiser son texte afin de mettre en évidence

ses arguments et aurait dû en ajouter un troisième. De cette façon, l'élève aurait pu maintenir le fils conducteur de son texte, ce qui aurait facilité la lecture et la compréhension de ses arguments.

Références – Point fort et commentaires

– En général, les références utilisées pour appuyer les arguments sont adéquates. L'élève se sert de trois documents différents pour illustrer ses arguments. La référence indirecte du § 3 appuie clairement l'argument présenté au § 2. Le 2^{e} argument (§ 5) est appuyé d'une citation bien choisie d'un texte tandis que l'opinion de l'élève au § 7 est aussi bien appuyée d'une référence indirecte tirée du reportage.

Références – Point à améliorer

– Bien que la référence du § 4 appuie l'illustration de l'élève (§ 4), le but de ce paragraphe est difficile à comprendre. Le rôle de la vengeance ne soutient pas l'argument présenté dans le § 2 et n'est pas relié à celui du § 5.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 3**

- Procédés argumentatifs utilisés

Points à améliorer et commentaires

– L'élève suit tant bien que mal la démonstration argumentative comme procédé argumentatif. L'élève tente de se servir d'un raisonnement déductif afin de confirmer la vérité de certaines prémisses, mais ses déductions ne sont souvent que des sophismes faisant appel à des généralisations hâtives.
ex. : « Nous voulons d'être informer de toutes les problems [. . .] et nous voulons que ces problems sont presenter avec des explosions, des feu, et des gens qui meurent. » (§ 2)
« Tout les héros du vidéo-culture regle leurs problems par la violence. » (§ 5)
« Les jeunes suivent l'exemple de George Dubya et ils prennent la route plus mature, et prendre ce qu'ils veut avec la force. » (§ 6)

- Progression entre les arguments

Points à améliorer et commentaires

– L'élève essaie d'étayer ses idées selon le plan analytique (causes, conséquences, solutions), ce qui n'est pas toujours évident dans le développement de l'argumentation. Par exemple, les § 2 et 6 soulignent des causes de l'intimidation, la violence dans les médias, tandis que les § 3, 4 et 5 présentent les conséquences de cette violence. Cependant, l'avant-dernier paragraphe semble vouloir montrer les bienfaits des jeux de vidéo violents, c'est-à-dire que les victimes de l'agression ont recours aux jeux de vidéo pour se vider le cœur des

frustrations au lieu d'éclater en vengeance dans un milieu publique. De plus, les modestes solutions offertes dans la conclusion ne sont guère pertinentes.

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte

Point fort

– Le texte s'inspire d'un ton catégorique :
ex. « Tout ces émissions mène directement à l'agression. » (§ 3) et « Donc voici la resultat du « insta-guerre » sur les télés, ils inciteraient la violence. » (§ 3)
« Tout les héros du vidéo-culture regle leurs problems par la violence. » (§ 5)
« Et tout ces medias fonction dans plusieurs manieres. Ils inciteront [. . .] vous pouvez faire ce que vous voulez. » (§ 7)
« Donc, nous ne pouvons pas éviter l'influence des divertissements dans nos vies. » (§ 8)

- Manifestation du souci de convaincre le public cible

Point fort et commentaires

a) l'utilisation de marques énonciatives :

– des pronoms
ex. : En se servant du pronom « nous », l'élève avoue subir l'influence de la violence de l'industrie du divertissement tout au long de son texte. À des moments propices, l'élève s'éloigne des expériences de certaines victimes comme Erica Simard, adolescente rejetée, et des actions violentes de certains jeunes décrites au § 5 et 6 en se servant du pronom « ils ».

Point à améliorer et commentaire

– des déterminants possessifs
ex. : L'élève se sert très peu des déterminants possessifs; l'élève aurait pu se servir de certains mots clés tels que « notre culture », « notre vie », « nos réactions » et « nos héros » à des endroits propices pour maintenir son engagement personnel dans le texte.

Points forts et commentaires

– Grâce à l'usage de certains moyens linguistiques tels que des phrases interrogatives (§ 3, 4, 5, 7, 8) et impératives (§ 8), l'élève réussit à interpeller le lecteur.

- Moyens linguistiques – les marques de modalité
  - des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif

ex. : « … vous pouvez voir … » (§ 1)
« … les jeunes ne pouvont rien faire pour les éviter. » (§ 1)
« Nous voulons d'être informer … » (§ 2)
« … ils peuvent être aggressé. » (§ 7)
« Vous ne devriez pas être peur … » (§ 7)
« … ne ne pouvons pas éviter l'influence … » (§ 8)
« … qu'est-ce que nous pouvons faire? » (§ 8)
« Mais nous pouvons diriger le montant de violence … » (§ 8)

Commentaire :
L'élève utilise une fois le verbe « devoir » au conditionnel suivi de l'infinitif afin de passer des conseils aux lecteurs. Le verbe « vouloir » suivi de l'infinitif indique l'état d'esprit de l'auteur et des jeunes par rapport à ce qui se passe dans le monde actuel. En utilisant le verbe « pouvoir » suivi de l'infinitif, l'élève présente surtout ce que les jeunes peuvent faire et ne peuvent pas faire relativement à l'influence de l'industrie du divertissement.

  - des structures de phrases
    i) interrogatives
ex. : « Pourquoi allors, est-ce que nous sommes suppris quand nos enfants adopte aussi cette concept. » (§ 3)
« Mais pourquoi est-ce que ça à un assez gros impacte? Y a t'il des autres places dòu viens ces influences? Et comment est-ce que nous savons que c'est les medias qui les influence? » (§ 4)
« Combien de « rapeurs » n'ont pas étaient tiré? » (§ 5)
« Ils sont éxclus, qest-ce qu'ils font? » (§ 7)
« Dans ce jour de bâtiments plus gros, mais tempers plus petit, qest-ce que nous pouvons faire? » (§ 8)
« Facher? » (§ 8)

    ii) impératives
ex. : « Regarder les émissions sur le « FOOD Network … » (§ 8)
« Aller dehors et jouer des sports. » (§ 8)
« Jouer au Rugby ou Football. » (§ 8)

    iii) elliptiques
ex. : « Probablement plusieurs » (§ 2)
« Moins de télé, moins de violence. » (§ 3)
« L'incident a Columbine, Colorado. » (§ 4)
« Mais pas la violence. » (§ 8)

  - le sarcasme
ex. : « … elle tue des gens avec un fussil. Et voila, voici un idée » (§ 7)

Commentaires :
L'élève se sert de questions avec une certaine efficacité pour susciter la réflexion chez le lecteur. En utilisant l'impératif dans la conclusion, l'élève donne des suggestions aux jeunes afin de les encourager à combattre les influences négatives de l'industrie de divertissement.

Points à améliorer et commentaires

Le souci de convaincre le lecteur aurait pu être renforcé en incorporant dans le texte une variété de structures de phrases et des verbes de perception ou d'opinion. L'élève aurait peut-être eu un impact plus prononcé en incorporant des phrases exclamatives ou impersonnelles (« Il faut que … , Il va sans dire que … ») dans son texte.

- certains temps et modes verbaux : la phrase conditionnelle
  ex. : « S'ils en veut quelque chose, ils savent que se plaindre ne suffit pas, ils doivent être aggressive. » (§ 6)
  « Ils inciteront les aggresseurs d'intimider des autres, avec le concepte qui si vous êtes plus fortes, vous pouvez faire ce que vous voulez. » (§ 7)
  « Vous ne devriez pas être peur si vous avez un fusil. » (§ 7)

Commentaire :
Bien que les phrases conditionnelles soient bien intégrées dans le texte, elles ajoutent peu à la stratégie argumentative du texte.

- des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation
  ex. : « Probablement plusieurs. », « majoritairement » (§ 2)
  « Ils regardent probablement plus d'émissions … », « … mène directement à l'aggression. » (§ 3)

Commentaire :
Le début du texte incorpore quelques groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation, ce qui confirme l'engagement de l'auteur dans son texte. Par contre, les paragraphes suivants ne témoignent pas de cette même présence.

- la connotation du vocabulaire
  ex. : L'élève se sert surtout d'un vocabulaire péjoratif relatif aux influences de l'industrie de divertissement : « violence », « problème de l'intimidation » (§ 1), « violentes », « guerre », « problèmes », « des gens qui meurent » (§ 2), « comportements aggressives » (§ 3), « exemple tragique », « evenement tragique », « se venger » (§ 4), « aggressive », « la force » (§ 6), « intimider des autres », « victime d'aggression », « tue des gens », « tueurs » (§ 7)

Commentaire :
Si l'élève avait pris l'occasion dans ce texte de proposer des solutions précises et importantes pour contrecarrer les causes de l'intimidation et les conséquences, il aurait pu incorporer un vocabulaire mélioratif. L'équilibre entre un vocabulaire péjoratif et un vocabulaire mélioratif aurait pu hausser la qualité du texte et faire réfléchir davantage le lecteur.

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 2**

Points à améliorer

a) l'emploi de marqueurs de relation
ex. : « Car … » (§ 2), « Donc, … » (§ 3 et 8), « Mais … » (§ 4 et 5), « Mais aussi … » (§ 7)

b) l'emploi d'organisateurs textuels
ex. : « Avec ces deux aspects … » (§ 1), « Et dans ce temps et age … » (§ 2), « Dans « Les Petits Tyrans » de Cathérine Élie … » (§ 3), « Dans l'article Jeunes et réjetés, … » (§ 4), « Et voilà … » (§ 7), « Dans ce jour de bâtiments plus gros, … » (§ 8).

Commentaire :
Même si l'élève maintient son point de vue tout au long du texte et incorpore certains marqueurs de relation et organisateurs textuels de façon acceptable, le texte dans son ensemble témoigne de faiblesses importantes par rapport à l'unité. Certaines transitions d'une phrase à l'autre et d'un paragraphe à l'autre exigent souvent une relecture attentive afin de comprendre le but de l'élève.

Conclusion : Niveau de performance 3

Point fort

- La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte; elle rappelle le point de vue défendu, résume l'argumentation et présente une ouverture.

Point à améliorer

- Étant donné que la nature d'un plan analytique exige des solutions valables et que l'élève semble vouloir les incorporer dans sa conclusion, il aurait pu y réfléchir davantage afin de terminer son argumentation avec des solutions dignes d'une telle problématique, ce qui aurait aidé le lecteur à approfondir la compréhension et l'appréciation du point de vue de l'auteur.

Règles de la langue : Niveau de performance 2

Points à améliorer

- Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue; les erreurs sont nombreuses et parfois majeures à tel point qu'elles constituent une source de distraction. Les fautes de construction et de ponctuation des phrases, de formes verbales, d'orthographe grammaticale et d'usage, de genre et les interférences langagières posent au lecteur des problèmes de lecture et de compréhension.

> ***Commentaire***
>
> Étant donné les chevauchements entre les niveaux 2 et 3, la cote deux fort (2$^+$) a été attribuée à ce texte.